



DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE

07

LINK SOLUTIONS FOR INDUSTRY

lisi



Autorité des Marchés Financiers

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 14 avril 2008 conformément à l'article 212-13 du règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

SOMMAIRE

	PAGE
1 INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ	
1. Responsable du document de référence et contrôleurs légaux	04
2. Politique d'information	04
3. Organigramme	05
4. Chiffres clés	06
5. Informations concernant l'émetteur	06
2 SITUATION FINANCIÈRE	
1. Aperçu des principales activités	12
2. Activité du Groupe au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	14
3 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
1. Les états financiers	20
2. Les notes annexes	25
4 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX	
1. Activité de la société au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	62
2. Les états financiers	64
3. Les annexes aux comptes sociaux	68
5 LES FACTEURS DE RISQUES	
1. Environnement	76
2. Sécurité	77
3. Gestion des risques	77
4. Informations sur les risques de l'émetteur	78
5. Politique d'assurance	79
6 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	
1. Informations sur la société	82
2. Gouvernement d'entreprise	87
7 DOCUMENTS SPÉCIFIQUES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	
1. Rapport du Président du Conseil d'Administration	98
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne	102
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	103
4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	104
5. Rapport Général des Commissaires aux Comptes	105
6. Projets de résolutions	106
Table de concordance	109
Glossaire	113

INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

1. Responsable du document de référence et contrôleurs légaux	4
1.1 Nom et fonction du responsable du document de référence	4
1.2 Attestation du responsable du document de référence	4
1.3 Contrôleurs légaux	4
2. Politique d'information	4
2.1 Responsable de l'information financière	4
2.2 Documentation	4
3. Organigramme	5
4. Chiffres clés	6
5. Informations concernant l'émetteur	6
5.1 Répartition du capital	6
5.2 Historique	8
5.3 Raison sociale – siège social et législation	8
5.4 Constitution et durée – acte constitutif et statuts	9
5.5 Consultation des documents juridiques	10

1

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET CONTRÔLEURS LÉGAUX

1.1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

M. Emmanuel VIELLARD
Vice-Président Directeur Général

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant dans les chapitres 2-3-4-5-6 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, la société SALUSTRO REYDEL (membre de KPMG International) et la société EXCO CAP AUDIT, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence. »

Paris, le 14 avril 2008.

Emmanuel VIELLARD
Vice-Président Directeur Général

1.3 CONTRÔLEURS LÉGAUX

Commissaires aux Comptes titulaires :
EXCO CAP AUDIT représenté par **Pierre BURNEL**

2 rue Jules Emile Zingg – BP 9
25409 EXINCOURT Cedex

Mandat attribué le 13 avril 1993 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

SALUSTRO REYDEL membre de KPMG International représenté par **Marie GUILLEMOT**

1 cours Valmy
92923 PARIS LA DÉFENSE Cedex

Mandat attribué le 4 mars 1999 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Commissaires aux Comptes suppléants :

Monsieur Jean-François CALAME

2 rue Jules Emile Zingg – BP 9
25409 EXINCOURT Cedex

Mandat attribué le 13 avril 1993 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Monsieur Jean-Claude REYDEL

1 cours Valmy
92923 PARIS LA DÉFENSE Cedex

Mandat attribué le 4 mars 1999 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

2

POLITIQUE D'INFORMATION

2.1 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

M. Emmanuel VIELLARD

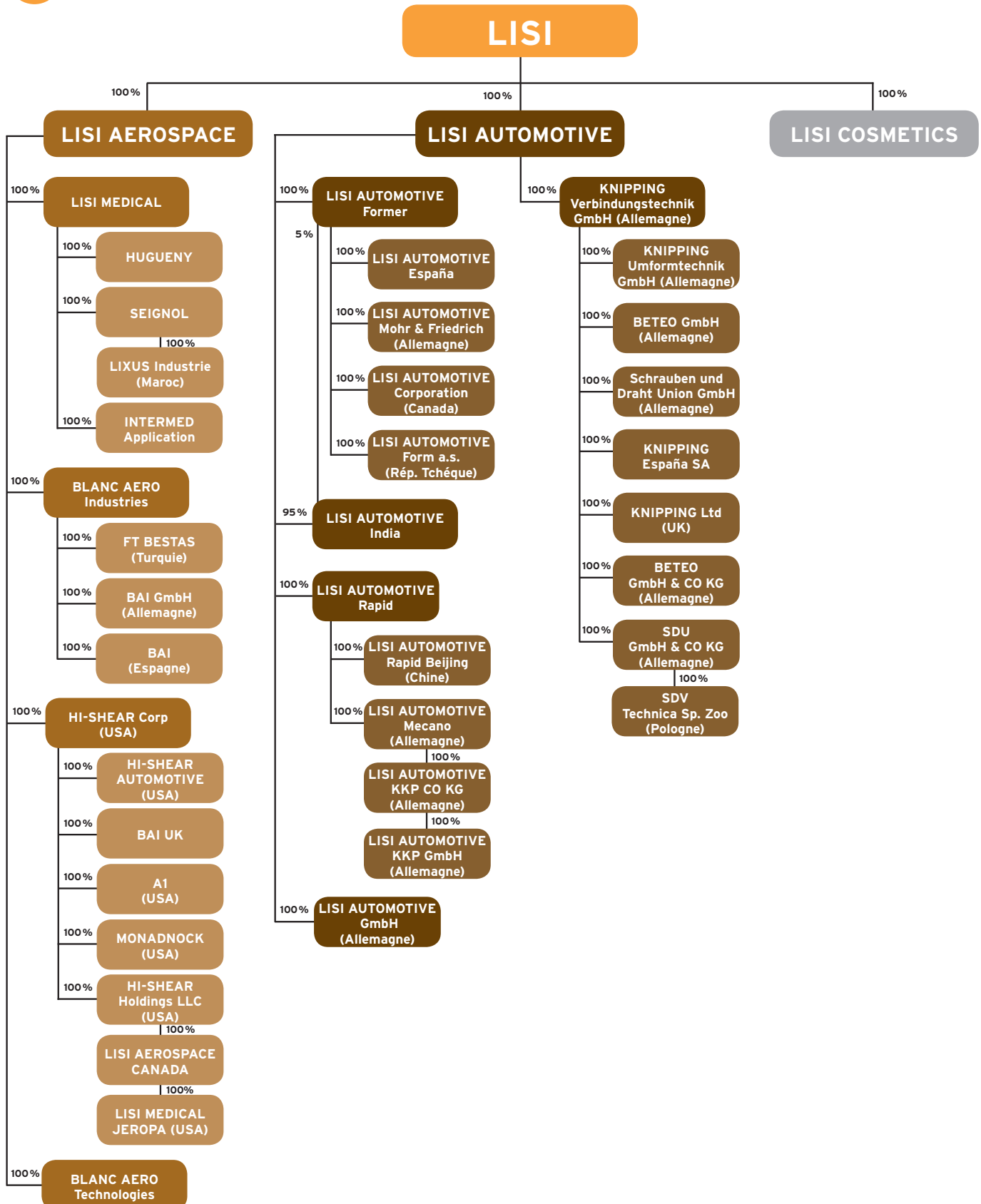
LISI
Le Millenium
18 rue Albert Camus – BP 431
90008 BELFORT Cedex
Tél. : + 33 (0)3 84 57 00 77 / Fax : + 33 (0)3 84 57 02 00
Courriel : emmanuel.viellard@lisi-group.com
Site internet : www.lisi-group.com

2.2 DOCUMENTATION

- Document de référence en français et en anglais (version papier et CD).
- Communiqué de presse.

Tous les documents sont mis à la disposition des actionnaires. Ils peuvent être demandés au siège de la société (à l'adresse ci-dessus) ou consultés sur le site internet. Le Groupe a mis depuis sept ans, à la disposition du public, son site institutionnel en français et en anglais. Les rapports annuels ainsi que les informations trimestrielles et toutes les informations réglementées y sont téléchargeables.

3 ORGANIGRAMME JURIDIQUE



4

CHIFFRES CLÉS

(En millions d'€)	2007*	2006*	2005*	2004*	2003
Chiffre d'affaires	816,0	739,7	617,6	541,0	506,0
Résultat opérationnel courant (EBIT)	100,1	88,6	63,8	58,4	51,9
Résultat Net	67,6	48,0	35,6	31,4	21,0
Capitaux propres et minoritaires	425,3	357,0	310,3	276,6	256,7
Endettement financier net	53,3	105,6	136,4	37,4	63,1

* Normes IFRS.

5

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1 RÉPARTITION DU CAPITAL

Fiche signalétique de l'action LISI

Code ISIN : FR 0000050353

Code Reuters : GFII.PA

Code Bloomberg : FII.FP

Compartiment : B Eurolist

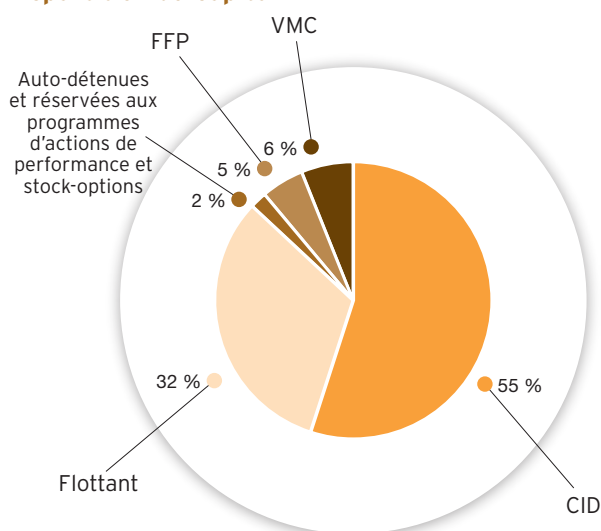
Place de cotation : Euronext Paris

Nombre de titres : 10 753 861

Capitalisation boursière au 31 décembre 2007 : 699 M€

Indices : CACmid 100, SBF 250 et Next 150

Répartition du capital



Liquidité du titre :

Taux de rotation du flottant : 103 %.

Nombre de titres traités par jour en moyenne : 12 400.

Mois	Cours de clôture en euros	Cours le + Haut en euros	Cours le + Bas en euros	Moyenne par séance en euros	Volumes de transactions K euros	Titres traités dans le mois (sauf hors système)
2005						
Janvier	47,40	47,80	40,71	44,26	3 695	80 687
Février	54,90	54,90	46,12	50,51	7 641	149 102
Mars	55,85	59,40	53,00	56,20	8 215	147 059
Avril	54,00	57,10	52,90	55,00	4 619	83 221
Mai	49,70	54,35	49,60	51,98	3 149	59 988
Juin	59,80	61,70	49,30	55,00	10 810	195 377
Juillet	59,70	60,80	56,80	58,80	6 591	111 442
Août	58,05	59,65	56,30	57,98	5 681	96 657
Septembre	55,20	58,55	52,70	55,63	5 901	107 220
Octobre	48,50	55,90	46,75	51,33	7 382	141 857
Novembre	46,20	51,40	45,45	48,43	4 615	98 439
Décembre	46,00	46,00	45,55	45,78	3 847	84 244
2006						
Janvier	52,85	54,80	46,10	50,50	10 045	195 568
Février	55,65	56,60	52,65	54,63	8 193	150 689
Mars	54,65	56,00	54,05	55,03	5 387	96 872
Avril	57,80	59,90	52,00	55,95	12 460	221 518
Mai	52,55	59,20	50,05	54,62	6 854	122 706
Juin	53,50	54,45	48,10	51,27	6 940	133 629
Juillet	49,01	55,00	48,20	51,60	4 148	80 313
Août	55,00	56,40	48,70	52,55	11 500	221 286
Septembre	53,55	55,30	50,80	53,05	5 135	96 553
Octobre	55,05	55,05	53,00	54,02	7 760	143 072
Novembre	55,45	55,90	52,30	54,10	5 297	96 988
Décembre	61,20	61,45	55,30	58,37	7 538	130 415
2007						
Janvier	64,50	67,50	61,20	64,35	25 735	393 405
Février	67,00	69,10	64,20	66,65	18 253	254 327
Mars	67,60	68,27	62,00	65,14	12 400	185 293
Avril	77,20	78,30	67,65	72,98	16 732	231 674
Mai	80,40	82,00	76,00	79,00	14 588	184 460
Juin	83,99	92,00	77,25	84,63	32 510	332 655
Juillet	87,90	90,99	81,90	86,45	22 667	244 290
Août	85,50	87,49	74,23	80,86	31 250	357 857
Septembre	82,00	86,00	78,00	82,00	11 334	138 110
Octobre	81,40	83,50	78,06	80,78	20 248	235 315
Novembre	67,67	81,85	66,54	74,20	21 801	284 647
Décembre	65,00	71,40	63,20	67,30	21 661	317 018
2008						
Janvier	58,67	65,81	49,45	57,63	24 832	445 000
Février	60,57	62,50	55,00	58,75	19 492	327 915
Mars	65,14	67,85	60,50	64,18	19 488	191 137

Contrat d'animation

Le contrat d'animation est conforme à la charte de déontologie de l'AFEI et est effectué par :

ODDO FINANCE CORPORATE

Monsieur Hervé GINOT
Courriel : hginot@oddo.fr
Tél : +33 (0)4 72 68 27 60

5.2 HISTORIQUE

1777

Création par Frédéric JAPY d'une fabrique de mouvements d'horlogerie à Beaucourt près de Montbéliard ; quelques années plus tard, fondation à Morvillars dans la région de Belfort de la manufacture MIGEON & DOMINE qui deviendra la société VIELLARD MIGEON et Compagnie (VMC).

1806

Les sociétés JAPY Frères et VIELLARD & MIGEON décident de lancer conjointement la première fabrication industrielle de vis à bois forgées en France.

1899

Création à Delle (Territoire de Belfort), par la famille DUBAIL-KOHLER, de la Société Industrielle de Delle qui se spécialise rapidement dans la fabrication de visserie par décolletage.

1968

Ces trois entreprises familiales (KOHLER, JAPY et VIELLARD) fusionnent pour constituer la société GFD¹ qui devient alors le premier fabricant français de visserie-boulonnerie standard et automobile. Les trois familles fondatrices se retrouvent aujourd'hui au sein de CID (Compagnie Industrielle de Delle) actionnaire de contrôle du groupe LISI.

1977

GFD prend le contrôle de la société BLANC AERO, spécialisée dans les fixations aéronautiques et dans les composants d'emballage pour la Parfumerie. Le nouveau groupe est baptisé GFI.

1989

GFI s'introduit sur le Second Marché de la bourse de Paris et devient GFI Industries.

1990 / 2000

Au cours de la décennie 90, GFI Industries s'est renforcé dans ses trois secteurs par l'acquisition de plus d'une quinzaine de sociétés en Europe et aux Etats-Unis.

1. GFD : Générale de Forgeage et Décolletage.

2002

Pour mieux s'identifier à ses métiers, GFI Industries devient LISI, acronyme de **Link Solutions for Industry** ; ses trois divisions reprennent chacune ce nom en y ajoutant son secteur d'activité principal : LISI AEROSPACE, LISI AUTOMOTIVE et LISI COSMETICS.

Poursuite de la stratégie de recentrage sur le Core Business :

- cession des activités non stratégiques (GFD, Ars Industries et l'unité de production d'Aillevillers) ;
- acquisition de la société californienne MONADNOCK (LISI AEROSPACE).

2004

Acquisition de la société FORM a.s en République Tchèque (LISI AUTOMOTIVE).

2005

Acquisition de la société KNIPPING en Allemagne (LISI AUTOMOTIVE).

Ouverture d'une usine au Canada (LISI AEROSPACE).

Cession de la société Gradel (LISI AUTOMOTIVE).

2007

Vente de la société de distribution Eurofast à la société ANIXTER France (LISI AEROSPACE).

LISI AUTOMOTIVE cède son site de Monistrol-sur-Loire au groupe PRECITURN.

Création du sous-ensemble LISI MEDICAL suite aux acquisitions des sociétés :

- HUGUENY (Lyon), spécialisée dans les implants du rachis,
- JEROPA (Escondido-USA), spécialisée dans les implants dentaires,
- SEIGNOL et INTERMED Application (Neyron France) et LIXUS (Tanger-Maroc), spécialisées dans la sous-traitance de fabrication d'implants dentaires et orthopédiques.

5.3 RAISON SOCIALE – SIÈGE SOCIAL ET LÉGISLATION

Dénomination sociale et siège social

LISI S.A. – Le Millenium – 18 rue Albert Camus – 90008 BELFORT Cedex

Forme et législation de l'émetteur

Société Anonyme régie par la législation française.

Lieu et N° de l'enregistrement

- R.C.S.: BELFORT 536 820 269
- Code NAF : 6420 Z

5.4 CONSTITUTION ET DURÉE – ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

Constitution et durée

La société a été constituée le 5 juillet 1968. Sa durée expirera le 4 juillet 2067, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, la société a pour objet :

- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ;
- la fabrication, l'achat et la vente de tous articles quelconques, et notamment de ceux se rapportant à la visserie, boulonnerie, au forgeage, au décolletage, à l'outillage et à la construction de machines ;
- éventuellement, toutes opérations rentrant dans l'industrie de la mécanique et le commerce des articles s'y rattachant ;
- la participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou affaires pouvant se rapporter aux dits objets ou susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales, et ce, sous quelque forme que ce soit, création de société nouvelle, apport souscription, achat de titres et droits sociaux... ;
- et généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

Clauses statutaires particulières

Article 17 – Répartition des bénéfices

- Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'Assemblée Générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.

- Il peut être accordé à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de celui-ci en numéraire ou en actions dans les conditions prévues par la loi.

Article 15-1 à 15-5 – Assemblées Générales

- Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles se réunissent au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.
- L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été

libérées des versements exigibles. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :

1. Pour les titulaires d'actions nominatives à l'inscription en compte nominatif pur ou administré, cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée ;
2. Pour les titulaires d'actions au porteur, s'il en existe, par la remise dans le même délai, d'un certificat établi par l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ou de supprimer ce délai.

- Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président le plus âgé ou à défaut de Vice-Président par l'Administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

- Sauf disposition légale ou réglementaire contraire, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

1. A toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au moins au nom du même actionnaire ;
2. Aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent du degré successible.

- Lorsqu'il est fait usage par les actionnaires d'une formule de vote par correspondance, seules sont prises en compte les formules de vote parvenues à la société trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Par ailleurs, la présence de l'actionnaire à l'Assemblée Générale entraîne l'annulation de la formule de vote par correspondance et/ou de la formule de procuration que ledit actionnaire aura le cas échéant fait parvenir à la société ; sa présence prévalant sur tout autre mode de participation antérieurement choisi par lui. En dehors de la présence de l'actionnaire à l'Assemblée, sa formule de procuration, n'est prise en considération que sous réserve

des votes le cas échéant exprimés dans sa formule de vote par correspondance.

Article 9 – Déclaration de franchissement de seuil

- Les valeurs mobilières sont librement négociables sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.
- Leur transmission s'opère par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation.
- Les valeurs mobilières sont indivisibles à l'égard de la société.
- Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs valeurs mobilières anciennes pour exercer un droit quelconque, ou encore en cas d'échange ou d'attribution de titres donnant droit à un titre nouveau contre remise de plusieurs valeurs mobilières anciennes, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donneront aucun droit à leurs porteurs contre la société, les titulaires ayant à faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres nécessaires.
- Sans préjudice des dispositions visées à l'article 356-1 de la Loi n° 66-537 du 24 Juillet 1966, toute personne qui détient ou vient à détenir directement ou indirectement au sens des dispositions dudit article 356-1, au moins 3 % du capital est tenue, dans le

délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, de déclarer à la société par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège social le nombre total d'actions qu'elle possède.

Tout actionnaire est également tenu d'informer la société dans les mêmes délais lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils prévus ci-dessus.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions ci-dessus exposées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la date de régularisation de la notification à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital social.

5.5 CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Les documents juridiques relatifs à la société LISI S.A. (statuts, procès-verbaux d'Assemblées, rapports des Commissaires aux Comptes, et tous les documents mis à la disposition des actionnaires) peuvent être consultés sur demande au siège de la société à l'adresse suivante : Société LISI S.A., Le Millenium, 18 rue Albert Camus, B. P. 431, 90008 BELFORT Cedex.

SITUATION FINANCIÈRE

1. Aperçu des principales activités	12
1.1 LISI AEROSPACE	12
1.2 LISI MEDICAL	12
1.3 LISI AUTOMOTIVE	13
1.4 LISI COSMETICS	13
2. Activité du Groupe au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	14
2.1 LISI Consolidé	14
2.2 LISI AEROSPACE	16
2.3 LISI AUTOMOTIVE	17
2.4 LISI COSMETICS	18

1 APERÇU DES PRINCIPALES ACTIVITÉS

1.1 LISI AEROSPACE

355,7 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

2 905
COLLABORATEURS

18,1 M€
D'INVESTISSEMENT

ACTIVITÉ	PRODUITS PHARES	CLIENTS	CONCURRENTS
Fixations et composants d'assemblage pour l'aéronautique et le racing.	Cellule Fixations de structure principalement en titane (Hi-Lite, Hi-Lok – LGP, Pull-In, Pull-stem, Taper-Lok). Moteur Fixations moteur (aciers haute température, alliages base cobalt ou nickel, superalliages à très haute résistance), inserts et goujons. Pièces Spéciales Fixations spéciales non structurelles (clip nut, quart de tour, spacer, etc ...), outillage de pose. Racing Fixations et composants pour la compétition automobile. Autres fixations pour l'automobile haut de gamme.	AIRBUS, BOEING, BOMBARDIER, DASSAULT, EMBRAER, GEAE, EUROCOPTER, PRATT & WHITNEY, ROLLS ROYCE, SNECMA, Les écuries de Formule 1 et Nascar pour la partie Racing.	ALCOA FASTENING SYSTEM, PRECISION CASTPART Corp., MELROSE Plc.

1.2 LISI MEDICAL

25 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR BASE ANNUALISÉE

230
COLLABORATEURS

ACTIVITÉ	PRODUITS PHARES
Sous-traitant d'implants médicaux et d'ancillaires.	HUGUENY Implants rachidiens et orthopédiques. JEROPA Implants dentaires et ancillaires. SEIGNOL & INTERMED Application Implants chirurgicaux (pied, main, maxillo facial, dentaires) et fabrication d'ancillaires (instruments chirurgicaux).

lisi MEDICAL

lisi MEDICAL

lisi MEDICAL

1.3 LISI AUTOMOTIVE

407,1 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

2 953
COLLABORATEURS

20,4 M€
D'INVESTISSEMENT

ACTIVITÉ	PRODUITS PHARES	CLIENTS	CONCURRENTS
Fixations et composants d'assemblage pour l'automobile.	Fixations vissées Fixations moteurs, vis et écrous de roues, vis et écrous de sécurité, rotules de direction, fixations pour habitacle et habillage moteur, vis à tôle, vis pour matériaux plastique, pièces découpées, écrous PRESSFIX® et matériel de pose, vis de connexion électrique. Fixations clippées Fixations de panneaux, fixations pour tubes et faisceaux, obturateurs, sous-ensembles métal-plastique multi-fonctionnels. Composants mécaniques Composants de sécurité : barres de torsion, tiges de guidage, raccords de freins, entretoises, systèmes de rattrapage de jeu, axes et pièces creuses spéciales.	- BMW, DAIMLER, FORD, GENERAL MOTORS, PSA, RENAULT-NISSAN, VW-AUDI. - AUTOLIV, BOSCH, FAURECIA, JTEKT, TI, TRW. - FRANKE, LOOK, SCHNEIDER.	ACUMENT GLOBAL TECHNOLOGIES (EX-TEXTRON), A. RAYMOND, ITW, KAMAX, NEDSCHROEF, NIFCO, SFS, TRW.



1.4 LISI COSMETICS

54,8 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

490
COLLABORATEURS

4,4 M€
D'INVESTISSEMENT

ACTIVITÉ	PRODUITS PHARES	CLIENTS	CONCURRENTS
Composants d'assemblage et d'emballage pour la parfumerie et les cosmétiques.	212 Men et 212 Men Sexy de Carolina HERRERA (PUIG) - Allure Homme Sport Cologne de CHANEL - Allure Homme Sport de CHANEL - J'Adore de DIOR (LVMH) - Palazzo de FENDI (LVMH) - Acqua di Gio d'ARMANI (L'OREAL) - Fuel for Life de DIESEL (L'OREAL) - Zen or de SHISEIDO - Narciso for her de Narciso RODRIGUEZ (SHISEIDO)	CHANEL, PUIG, LVMH, SHISEIDO, L'ORÉAL, YSL, PROCTER & GAMBLE, CLARINS, HERMES PARFUMS.	ALCAN PACKAGING, ILEOS, QUALIPAC, REXAM BEAUTY, SEIDEL, TEXEN.

2.1 LISI CONSOLIDÉ

Activité résumée

En millions d'€	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires	816,0	739,7	10,3 %
dont étranger	511,9	456,8	12,1 %
Excédent Brut d'Exploitation courant (EBITDA)	141,9	122,3	16,0 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	100,1	88,6	12,9 %
Résultat net	67,6	48,0	40,8 %
Trésorerie liée aux activités opérationnelles*	98,9	74,2	33,3 %
Investissements industriels nets	43,1	47,6	- 9,4 %
Investissements financiers	32,3	0,9	NS
Capitaux propres et minoritaires	425,3	357,0	19,1 %
Endettement financier net**	53,3	105,6	- 49,5 %
Retour sur capitaux investis	21,3 %	19,5 %	
Retour sur capitaux propres	17,3 %	14,4 %	
Effectifs inscrits fin de période	6 512	6 161	5,7 %

* Après coût de l'endettement financier net.

** Voir détail note 2.5.6.4 risque de liquidité.

LISI enregistre un rythme de croissance organique toujours soutenu : + 13,3 % en 2007.

L'évolution trimestrielle de l'activité est résumée dans le tableau ci-dessous :

Chiffre d'affaires en millions d'€	31 décembre		Variation	
	2007	2006	2007/2006	2007/2006 à périmètre et taux de change constants
1 ^{er} trimestre	209,8	192,6	+ 9,0 %	+ 11,5 %
2 ^{ème} trimestre	209,0	190,8	+ 9,5 %	+ 11,2 %
3 ^{ème} trimestre	189,4	173,4	+ 9,2 %	+ 12,5 %
4 ^{ème} trimestre	207,8	182,9	+ 13,6 %	+ 18,3 %
TOTAL 12 mois	816,0	739,7	+ 10,3 %	+ 13,3 %

En 2007, le Groupe LISI a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 816 M€, dont 63 % hors de France. La progression du 4^{ème} trimestre s'inscrit dans la tendance positive de l'ensemble de l'exercice, avec une croissance interne particulièrement élevée sur le dernier trimestre (+ 18,3 %) comme sur l'année (+ 13,3 %). En données réelles, la hausse de + 10,3 % par rapport à 2006 reflète :

- la baisse continue du dollar face à l'euro tout au long de l'exercice (impact net de 2,8 % de croissance sur le 4^{ème} trimestre 2007) et de 2 % sur l'ensemble de l'exercice,

- l'intégration des sociétés acquises en 2007 HUGUENY (depuis le 1^{er} janvier 2007) et JEROPA (depuis le 1^{er} avril 2007), et la cession d'Eurofast en mai 2007 et celle du site de Monistrol-sur-Loire, intervenue en décembre 2007. Ces mouvements de périmètre se compensent sur l'exercice.

L'exercice 2007 représente donc la 4^{ème} année consécutive de croissance forte qui aura permis au groupe d'augmenter entre 2004 et 2007 de plus de 60 % son chiffre d'affaires, soit un TMCA de l'ordre de 15 %.

Les indicateurs intermédiaires de gestion progressent parallèlement à l'activité

Sur la période, le niveau d'EBITDA a continuellement progressé pour atteindre en moyenne 17,4 % du chiffre d'affaires soit 141,9 M€ (+ 16 % par rapport à 2006). Les amortissements progressent moins rapidement que l'activité (+ 4,6 %) permettant ainsi au résultat opérationnel de progresser de + 12,9 % et d'atteindre le niveau cible pour le Groupe légèrement au-dessus de 12 % de marge.

Les éléments non récurrents (+ 5,4 M€) sont constitués du produit net de la cession d'Eurofast (de l'ordre de 11,1 M€) d'une part, et des charges de restructuration liées à l'arrêt de l'activité de Mississauga (LISI AUTOMOTIVE – Canada) et à la cession du site de Monistrol-sur-Loire (LISI AUTOMOTIVE – France) ou encore au déménagement de Nogent-Le-Phaye (LISI COSMETICS – France) d'autre part.

Le résultat net bénéficie de la conjonction d'éléments favorables

La contribution significative des opérations non récurrentes, permet au résultat opérationnel non courant de progresser fortement sur la période (+ 22,9 %). Malgré la hausse des taux d'intérêt, le coût de l'endettement reste maîtrisé à – 0,9 % du chiffre d'affaires (– 1,3 % en 2006). Le taux d'imposition apparent ressort à 31,3 % du résultat en amélioration significative (35,7 % en 2006). Ainsi, le résultat net de 67,6 M€ atteint un niveau record tant en valeur absolue avec une augmentation de + 40,8 % par rapport à 2006, qu'en valeur relative (8,3 % du chiffre d'affaires).

Les bons indicateurs de gestion se traduisent par une nouvelle amélioration de la situation financière

La capacité d'autofinancement atteint un excellent niveau à plus de 12,5 % du chiffre d'affaires soit près de 102,6 M€ permettant ainsi de financer les investissements industriels pour 43,1 M€ et l'augmentation continue des besoins en fonds de roulement pour 3,7 M€. Le free cash flow atteint un nouveau record de près de 56 M€.

Après un versement de dividendes de 13,0 M€ au titre de l'exercice précédent et des investissements financiers nets (solde entre les acquisitions de LISI MEDICAL et la cession d'Eurofast) de

12,3 M€, l'endettement financier net diminue fortement à 53,3 M€ soit 12,5 % des capitaux propres. Avec des capitaux propres de 425,3 M€ augmentés des provisions à long terme de 33,9 M€, le Groupe affiche donc un bilan très solide permettant d'aborder l'exercice 2008 avec confiance.

Éléments de perspectives 2008

Bénéficiant d'une bonne visibilité dans les différents marchés mondiaux où il opère, le Groupe LISI n'identifie pas à ce jour de signe tangible d'inversion des tendances positives qui profitent à ses trois divisions.

- Avec le niveau de commandes fermes enregistrées par la division LISI AEROSPACE, le carnet de commandes reste très solide pour 2008 notamment aux Etats-Unis.

Le processus de qualification chez Boeing a été très actif sur la fin de période, l'usine de Dorval (Canada) pourrait en tirer parti dès 2008. Après une fin d'année 2007 encourageante, 2008 devrait voir un retour de la croissance chez Airbus avec un rythme de production toujours en hausse (+ 9 % en nombre d'avions au poste 40, dont 16 A380). Les décalages successifs du B787 représentent le seul point d'interrogation des perspectives à court terme.

L'exercice 2008 devrait voir 12 mois de pleine activité des 3 acquisitions réalisées en 2007 et les premiers signes de synergie au sein de la nouvelle division LISI MEDICAL ainsi créée.

- L'industrie automobile présente des cycles d'une amplitude limitée, caractéristique qui permet d'afficher une réelle confiance dans les perspectives de LISI AUTOMOTIVE, malgré une visibilité plus limitée. En effet, le premier trimestre 2008 devrait rester dynamique en France sous l'effet des lancements de nouveaux modèles. Il pourrait cependant être moins vigoureux en Allemagne, dans l'attente des lancements chez Volkswagen. Les pays émergents devraient encore tirer la croissance des principaux clients du Groupe, qui restent toujours faiblement exposés au marché nord-américain.
- Les perspectives des différents clients de LISI COSMETICS peuvent varier selon leur positionnement et leur politique de mise sur le marché de nouveaux produits ou de gestion des stocks. Le début de l'année devrait s'inscrire dans la continuité du quatrième trimestre, avant un redémarrage prévu à l'été avec des nouveaux projets significatifs à l'étude aujourd'hui.

2.2 LISI AEROSPACE

Activité résumée

En millions d'€	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires	355,7	315,3	12,8 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	68,6	60,1	14,1 %
Capacité d'autofinancement	62,3	49,8	25,2 %
Investissements industriels nets	18,1	19,6	- 7,5 %
Effectifs inscrits fin de période*	3 057	2 696	13,4 %
Effectifs équivalents temps plein**	3 240	2 850	13,7 %

* Y compris LISI MEDICAL.

** Y compris intérimaires.

Jouissant d'une excellente visibilité sur un marché où la demande est vigoureuse, les principaux clients de LISI AEROSPACE ont enregistré en 2007 une nouvelle prise de commandes record tant chez BOEING avec 1 413 commandes en 2007 contre 1 044 en 2006, précédent record, que chez AIRBUS avec 1 341 avions commandés sur l'année.

L'ensemble des avionneurs (y compris EMBRAER et BOMBARDIER), ainsi que les équipementiers d'aérostructures, sont désormais préoccupés par la montée en régime de ces programmes, et par la disponibilité des composants et plus particulièrement des fixations. Avec un niveau de « book to bill » de l'ordre de 1.20, le plan d'augmentation des capacités et d'embauches se confirme progressivement. Il sera poursuivi en 2008, conformément au plan Skyline 2010 qui prévoit une hausse des capacités de 40 % entre 2006 et 2009.

L'activité de LISI AEROSPACE a repris significativement sur le 4^{ème} trimestre en Europe (+ 10,0 %) notamment chez AIRBUS ; elle est restée particulièrement dynamique aux Etats-Unis (+ 44,5 %), tirée par la mise en stocks des lignes d'assemblage du BOEING 787. LISI AEROSPACE a ainsi réalisé plus de 150 millions de dollars de chiffre d'affaires sur l'exercice 2007, principalement dans le domaine des aérostructures. Malgré la forte chute du dollar sur l'exercice, l'activité aux USA a fortement contribué à l'évolution du chiffre d'affaires de la division qui ressort à 355,7 M€ en progression de + 20,2 % à périmètre et taux de change constants.

Les sites de production européens se sont adaptés aux décisions prises dans le cadre du plan Power 8 d'AIRBUS grâce aux qualifications croisées entre les sites permettant la ré-allocation de la production des Etats-Unis vers l'Europe. Les activités B.U moteurs et pièces critiques ont connu une croissance soutenue et ont permis de maintenir l'ensemble de la zone européenne en positif.

L'exercice 2007 a été marqué par la naissance de la division LISI MEDICAL suite aux trois acquisitions de la période contribuant pour 9,3 M€ de chiffre d'affaires. Cet effet périmètre a été neutralisé par la cession de la société Eurofast en mai 2007.

Pour accompagner la croissance des principaux clients aéronautiques, LISI AEROSPACE a procédé à de nombreux

recrutements sur la période, accru sa capacité de production et modernisé son outil industriel pour la troisième année consécutive. Ces derniers éléments n'ont pas altéré la rentabilité de la division puisque le taux de marge opérationnelle atteint 19,3 % du chiffre d'affaires contre 19,1 % en 2006. Le site canadien poursuit sa montée en régime suivant le plan présenté avec un chiffre d'affaires de 7,5 M€ pour l'ensemble de l'exercice et l'équilibre atteint sur le dernier trimestre. La nouvelle entité LISI MEDICAL qui regroupe les trois unités acquises au cours de l'exercice ne contribue que marginalement au résultat opérationnel de LISI AEROSPACE.

La cession d'Eurofast s'est traduite par une plus-value nette de 11,1 M€. De ce fait, le résultat net atteint un niveau record de 56,4 M€ contre 38,8 M€ soit une progression de + 45,4 %.

Le montant des investissements (18,1 M€) se maintient à un niveau toujours élevé conformément au plan de développement. Ce programme concerne principalement l'augmentation des capacités de production, l'amélioration de la productivité et les extensions de certains sites de production et plus particulièrement ceux de Saint-Ouen l'Aumône, de Torrance (USA) et du Canada.

Malgré les nombreux investissements comptabilisés sur la période et la forte croissance de l'activité, la division LISI AEROSPACE a généré un free cash flow de 31,1 M€ contre 27,8 M€ en 2006 soit une hausse de + 11,8 %.

Confiance dans les perspectives 2008

En 2008, sur la base des prévisions des constructeurs, LISI AEROSPACE projette une nouvelle année de croissance grâce aux efforts de création de capacité lancés depuis 2006.

La division anticipe également une actualité de développement importante qui sera concentrée sur les qualifications de BOEING en Europe, et l'accompagnement des programmes B787 et A350.

Avec le niveau de commandes fermes enregistrées par la division LISI AEROSPACE, le carnet de commandes reste très solide pour 2008 notamment aux Etats-Unis. Le seul point d'interrogation à noter concerne les décalages successifs du programme B787. La division confirme néanmoins son plan Skyline 2010 avec une hausse substantielle des investissements dès 2008.

2.3 LISI AUTOMOTIVE

Activité résumée

En millions d'€	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires	407,1	382,5	6,4 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	27,4	25,8	6,2 %
Capacité d'autofinancement	35,4	33,7	5,1 %
Investissements industriels nets	20,4	25,1	- 18,4 %
Effectifs inscrits fin de période	2 953	2 980	- 0,9 %
Effectifs équivalents temps plein*	3 118	3 025	3,1 %

* Y compris intérimaires.

Le marché européen a progressé en 2007 de + 1,1 % grâce à la contribution de la France (+ 3,2 %), de l'Italie (+ 7,1 %), de l'Angleterre (+ 2,5 %) et des nouveaux pays membres de la communauté européenne (+ 14,5 %) et malgré la baisse des marchés allemands (- 9,2 %) et espagnol (- 1,2 %).

Parmi les constructeurs clients, les ventes mondiales de RENAULT renouent avec la croissance avec près de 2,5 millions d'unités, dont 368 000 Logan sur l'année 2007. De même, PSA confirme une tendance identique avec 3,4 millions d'unités, soit une progression de + 1,8 %. En Allemagne, MERCEDES-BENZ connaît une évolution assez comparable (+ 2,0 %) dans un marché domestique difficile. Le Groupe VOLKSWAGEN réalise une performance encore meilleure (+ 7,9 %) avec plus de 6 millions d'unités vendues.

L'exercice 2007 peut être scindé en deux périodes :

- sur les 9 premiers mois de l'année 2007, les équipementiers mondiaux et les constructeurs allemands ont été les catalyseurs de la croissance du marché,
- les deux grands clients français de LISI AUTOMOTIVE, ont, quant à eux, retrouvé un certain dynamisme sur la fin de période sous l'impulsion de leurs nouveaux modèles en cours de commercialisation.

Dans cet environnement, LISI AUTOMOTIVE fait preuve d'un dynamisme solide (+ 6,4 %) avec un 4^{ème} trimestre prometteur (+ 8,0 %). Ce dynamisme, largement supérieur à celui des immatriculations européennes, est la conséquence de la globalisation de la destination finale des composants : LISI AUTOMOTIVE fournit à ses clients constructeurs non seulement les volumes destinés aux unités d'assemblage situées en France et en Allemagne, mais aussi aux autres unités de ces mêmes clients situées dans les pays où la croissance est forte : c'est notamment le cas du marché automobile chinois (+ 24 %).

En complément de cette globalisation des produits du Groupe fabriqués en France ou en Allemagne, la présence de LISI AUTOMOTIVE dans les pays émergents, tels que la République

Tchèque (+ 23 %), ou la Chine (+ 64 %) apportent un complément appréciable de croissance, lié aux productions locales. Ces deux sites ne réalisent pas encore un volume d'affaires très significatif, (de l'ordre de 15 M€), mais feront néanmoins l'objet d'investissements importants dans l'exercice à venir.

LISI AUTOMOTIVE ne profite pas pleinement de l'effet volume sous l'effet des poussées inflationnistes sur les matières premières et la sous-traitance (+ 2,0 M€), de surcoûts divers liés à une surchauffe ou inefficience en forte période d'activité (+ 6,0 M€) qui viennent s'ajouter aux hausses de salaires (+ 3,0 M€) et baisses des prix de vente. Les gains ACE conjugués à l'effet volume ont permis d'effacer totalement ces effets et le résultat opérationnel courant progresse de 6,2 % par rapport à N-1, pour atteindre 6,7 % du chiffre d'affaires. L'EBIT progresse en valeur et la tendance est encourageante avec 7,1 % de marge opérationnelle au deuxième semestre 2007.

En termes d'investissements, les réalisations 2007 se sont concentrées sur le déroulement du projet POLARIS (mise en place de l'ERP Movex en France), le renouvellement des équipements de frappe dans les Business Group France et Allemagne ainsi que la poursuite de la mise en place des lignes complètes d'usinage dans le Business Group Tier1 pour les applications EPB (Frein de parking électrique) à l'usine de Melisey. Cette dernière usine bénéficie donc de l'entière volonté du groupe de se développer vers les composants mécaniques de sécurité.

Le free cash flow est très positif cette année grâce à des besoins en fonds de roulement bien maîtrisés. LISI AUTOMOTIVE contribue donc à hauteur de 23 M€ sur un free cash flow du Groupe de 56 M€.

Les perspectives sont basées sur la continuité des plans d'actions

Dans le contexte automobile de pression constante sur les niveaux d'exigence de la part des clients, LISI AUTOMOTIVE poursuit son plan d'actions qui concentre les efforts sur les points suivants :

- Poursuite du plan d'amélioration continue ACE avec le volet « Excellence 2008 » ;

- Maîtrise des coûts et négociation avec les clients des hausses de matières premières en 2008 ;
- Volonté de développement dans les zones de croissance :
 - République Tchèque avec la construction d'une usine neuve pour regrouper les 2 sites anciens existants ;
 - Chine avec le projet d'acquisition d'une petite société de production qui donne à LISI AUTOMOTIVE une présence industrielle en Chine dans les fixations vissées ;
- Consolidation des positions commerciales centrées sur nos clients stratégiques en France, en Allemagne et chez les grands

équipementiers mondiaux. La nouvelle structure d'organisation a été mise en place début 2007 avec cet objectif principal.

Cette réorganisation conjuguée aux plans d'actions doit permettre une amélioration progressive de la rentabilité de la division. La concentration des sites et les efforts de réorganisation menés en 2007 permettent de dégager des zones d'amélioration avec notamment l'arrêt de la production à Mississauga et la vente du site de Monistrol-sur-Loire.

2.4 LISI COSMETICS

Activité résumée

En millions d'€	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires	54,8	44,1	24,2 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	3,8	0,8	
Capacité d'autofinancement	5,6	2,2	158,3 %
Investissements industriels nets	4,4	2,5	76,4 %
Effectifs inscrits fin de période	490	475	3,2 %
Effectifs équivalents temps plein*	542	473	14,6 %

* Y compris intérimaires.

Retour à une croissance durable

Tandis que le marché était très actif au début de l'exercice, avec la mise en place de stocks de sécurité et le relèvement des taux de couverture de stocks, la fin d'année s'est traduite par l'ajustement saisonnier classique, mais assez marqué en 2007. LISI COSMETICS termine ainsi l'exercice avec une croissance de son activité de + 24,2 % grâce à la pérennité des relations avec les principaux clients comme CHANEL, SHISEIDO et PUIG qui ont donné l'opportunité à LISI COSMETICS de réaliser des projets en co-développement.

Le regain de confiance de groupes majeurs comme LVMH ou L'OREAL est tout aussi stimulant. Nouvellement reconnu par ce dernier en tant que fournisseur stratégique, LISI COSMETICS a ainsi été consulté pour un projet de la division Grand Public. Parmi les autres leviers, il faut noter les très fortes demandes de réassortiments sur des lignes comme « Aqua di Gio » d'ARMANI qui ont été largement supérieures à celles de 2006.

Les efforts industriels et commerciaux engagés les années précédentes ont porté leurs fruits sur l'exercice 2007. Ils ont permis d'afficher un résultat opérationnel courant de 3,8 M€ (6,9 % du chiffre d'affaires) qui a été multiplié par 5 par rapport à 2006 tout en maintenant un fort niveau d'investissements à hauteur de 4,4 M€ sur la période.

Le plan d'investissements, qui vise à l'excellence industrielle, notamment en termes de qualité, se poursuit à Nogent-Le-Phaye. La ligne de vernissage est maintenant opérationnelle, et a permis de transférer au cours du mois de décembre l'ensemble des activités du site de Neuilly-sur-Eure, ce qui s'est traduit dans les comptes par une charge non récurrente de 1,5 M€. Le site de Nogent-Le-Phaye a ainsi défini la réimplantation optimisée de l'ensemble de ses installations et le lancement de la construction d'une usine de 4 500 m² destinée à accueillir des moyens robotisés pour l'injection et l'assemblage.

La capacité d'autofinancement de 5,6 M€ qui a plus que doublé par rapport à 2006, a permis de financer le plan d'investissements de l'exercice pour 4,4 M€.

Perspectives 2008

Le début de l'année 2008 devrait s'inscrire dans la continuité du dernier trimestre, avant un redémarrage prévu à l'été avec des nouveaux projets significatifs à l'étude aujourd'hui. Les nouveaux clients, ainsi que les nombreuses consultations en cours devraient permettre à LISI COSMETICS de maintenir son plan de croissance. L'enjeu de l'amélioration de la rentabilité dépend du démarrage technique de la nouvelle usine de Nogent-Le-Phaye.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Les états financiers	20
1.1 Compte de résultat consolidé	20
1.2 Bilan consolidé	21
1.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés	23
1.4 Variation des capitaux propres consolidés	24
2. Les notes annexes	25
2.1 Activité du groupe et événements marquants de l'exercice	25
2.2 Règles et méthodes comptables	25
2.3 Périmètre de consolidation	33
2.4 Gestion du risque financier	35
2.5 Détail des postes du bilan	37
2.6 Détail des principaux postes du compte de résultat	51
2.7 Autres informations	55
2.8 Taux des devises employés par les filiales étrangères	60
2.9 Événements survenus après la clôture	60

1.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'€)	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires hors taxes	2.6.1	815 957	739 733
Variation stocks produits finis et en-cours		14 817	13 781
Total production		830 773	753 513
Autres produits		5 907	6 035
Total produits opérationnels		836 681	759 548
Consommations	2.6.2	(242 130)	(214 236)
Autres achats et charges externes	2.6.3	(152 173)	(140 870)
Valeur ajoutée		442 378	404 443
Impôts et taxes		(10 648)	(11 886)
Charges de personnel (y compris intérimaires)	2.6.4	(289 793)	(270 231)
Excédent Brut d'Exploitation courant (EBITDA)		141 937	122 326
Amortissements		(38 421)	(36 729)
Dotations nettes aux provisions		(3 464)	3 023
Résultat Opérationnel courant (EBIT)		100 052	88 620
Charges opérationnelles non récurrentes	2.6.6	(19 835)	(4 765)
Produits opérationnels non récurrents	2.6.6	25 258	1 935
Résultat opérationnel		105 475	85 790
Produits de trésorerie et charges de financement	2.6.7	(8 174)	(7 672)
Produits de trésorerie	2.6.7	4 899	1 890
Charges de financement	2.6.7	(13 073)	(9 562)
Autres produits et charges financiers	2.6.7	1 060	(1 633)
Autres produits financiers	2.6.7	3 087	1 503
Autres charges financières	2.6.7	(2 027)	(3 136)
Impôts	2.6.8	(30 808)	(28 395)
Résultat net		67 553	48 090
Résultat net attribuable au Groupe		67 553	47 989
Intérêts minoritaires			102
Résultat net par action (en €)	2.6.9	6,60	4,93
Résultat net dilué par action (en €)	2.6.9	6,45	4,57

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

1.2 BILAN CONSOLIDÉ

Actif

(en milliers d'€)	Notes	31/12/2007	31/12/2006
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	2.5.1.1	136 738	118 034
Autres actifs incorporels	2.5.1.1	15 529	16 070
Actifs corporels	2.5.1.2	232 120	224 165
Actifs financiers non courants	2.5.1.4	4 976	5 258
Impôts différés actif	2.5.7	14 118	15 806
Autres actifs financiers non courants *	2.5.1.5	219	16 522
Total des actifs non courants		403 700	395 855
ACTIFS COURANTS			
Stocks	2.5.2.1	173 345	170 578
Impôts - Créances sur l'état		8 517	7 456
Clients et autres débiteurs	2.5.2.2	118 764	116 443
Autres actifs financiers courants	2.5.2.3	55 332	22 801
Trésorerie et équivalents trésorerie	2.5.2.4	62 931	27 467
Total des actifs courants		418 889	344 746
TOTAL ACTIF		822 589	740 601
* dont actifs financiers non courants			16 289

Capitaux propres et passif

(en milliers d'€)	Notes	31/12/2007	31/12/2006
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		21 508	20 422
Primes		68 353	42 963
Actions propres		(7 814)	(5 479)
Réserves consolidées		285 179	250 169
Réserves de conversion		(12 495)	(2 325)
Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres		3 042	3 087
Résultat de l'exercice		67 553	47 989
Total capitaux propres – part du groupe	2.5.3	425 326	356 826
Intérêts minoritaires		0	224
Total capitaux propres		425 326	357 050
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions non courantes	2.5.4.1	30 702	34 459
Dettes financières non courantes	2.5.6	87 784	110 811
Autres passifs financiers non courants	2.5.5	3 070	3 237
Impôts différés passif	2.5.7	31 836	31 077
Total des passifs non courants		153 392	179 584
PASSIFS COURANTS			
Provisions courantes	2.5.4.1	6 128	3 771
Dettes financières courantes*	2.5.6	83 757	61 320
Fournisseurs et autres créditeurs		145 857	128 719
Impôt à payer		8 128	10 159
Total des passifs courants		243 870	203 968
TOTAL CAPITAUX PROPRES PASSIF		822 589	740 601
* dont concours bancaires courants		52 628	32 417

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

1.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'€)	31/12/2007	31/12/2006
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	67 553	48 090
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie :		
– Amortissements et provisions financières et non récurrentes	38 306	37 370
– Variation des impôts différés	1 725	1 493
– Résultats sur cession et autres	(7 857)	1 902
Marge brute d'autofinancement	99 726	88 855
Variation nette des provisions liées à l'activité courante	2 901	(2 001)
Capacité d'autofinancement	102 627	86 854
Elimination de la charge (produit) d'impôt exigible	29 084	26 903
Elimination du coût de l'endettement financier net	10 408	8 961
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie	(11 801)	(22 768)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	10 736	8 663
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt	141 055	108 613
Impôts payés	(31 699)	(25 498)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)	109 356	83 115
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de sociétés consolidées	(32 348)	(165)
Trésorerie acquise	1 449	0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(44 112)	(48 067)
Acquisition d'actifs financiers	(120)	(730)
Variation des prêts et avances consentis	(24)	(51)
Subventions d'investissement reçues	0	0
Dividendes reçus	0	0
Total Flux d'investissement	(75 155)	(49 013)
Trésorerie cédée	1 315	0
Cession de sociétés consolidées	20 000	0
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	971	459
Cession d'actifs financiers	0	6
Total Flux de désinvestissement	22 286	466
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)	(52 869)	(48 547)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	25 525	14 633
Cession (acquisition) nette d'actions propres	0	(274)
Dividendes versés aux actionnaires du groupe	(12 979)	(10 413)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	(43)
Total Flux d'opérations sur capitaux propres	12 546	3 903
Emission d'emprunts long terme	6 479	89 566
Emission d'emprunts court terme	819	14 863
Remboursement d'emprunts long terme	(4 574)	(89 011)
Remboursement d'emprunts court terme	(25 385)	(30 858)
Intérêts financiers nets versés	(9 866)	(8 243)
Total Flux d'opérations sur emprunts et autres passifs financiers	(32 526)	(23 682)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C)	(19 980)	(19 779)
Incidence des variations de taux de change (D)	(2 678)	(1 328)
Incidence du retraitement des actions auto-détenues (D)	(2 335)	1 186
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	31 495	14 646
Trésorerie au 1 ^{er} janvier (E)	34 141	19 493
Trésorerie fin de période (A+B+C+D+E)	65 635	34 141
Actifs financiers courants et non courants	55 332	39 090
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 931	27 468
Concours bancaires courants	(52 628)	(32 417)
Trésorerie à la clôture	65 635	34 141

1.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'€)	Capital social (Note 2.5.3.1)	Primes liées au capital (Note 2.5.3.2)	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice, part du groupe	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2006	19 794	28 053	(6 665)	224 959	5 206	3 256	35 572	310 175	166	310 340
Résultat de l'exercice N							47 989	47 989	102	48 090
Ecart de conversion					(7 531)			(7 531)		(7 531)
Paiements en actions (a)		302						302		302
Augmentation de capital	628	14 005						14 633		14 633
Retraitement des actions propres (b)			1 186			139		1 325		1 325
Affectation résultat N-1				35 572			(35 572)	0		0
Changement de méthodes				46				46		46
Variations de périmètre				1				1		1
Dividendes distribués				(10 413)				(10 413)	(43)	(10 456)
Reclassement		603				(603)		0		0
Divers (c)				4		295		299		299
Capitaux propres au 31 décembre 2006	20 422	42 963	(5 479)	250 169	(2 325)	3 087	47 989	356 826	224	357 049
<i>dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période (a) + (b) + (c)</i>					(7 531)	434	47 989	40 892		
Résultat de l'exercice N							67 553	67 553	0	67 553
Ecart de conversion					(10 170)			(10 170)		(10 170)
Paiements en actions (a)		951						951		951
Augmentation de capital	1 086	24 439						25 525		25 525
Retraitement des actions propres (b)			(2 335)			(45)		(2 380)		(2 380)
Affectation résultat N-1				47 989			(47 989)	0		0
Changement de méthodes				0				0		0
Variations de périmètre				0				0	(224)	(224)
Dividendes distribués				(12 979)				(12 979)	0	(12 979)
Reclassement								0		0
Divers (c)				0				0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2007	21 508	68 353	(7 814)	285 179	(12 495)	3 042	67 553	425 326	0	425 326
<i>dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période (a) + (b) + (c)</i>					(10 170)	(45)	67 553	57 338		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

2 LES NOTES ANNEXES

2.1 ACTIVITÉ DU GROUPE ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société LISI S.A. (désignée ci-après « la Société »), est une société anonyme de droit français, cotée à la Bourse de Paris, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : « Le Millenium, 18 rue Albert Camus, BP 431, 90008 BELFORT cedex ».

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le Groupe LISI a pour activité principale la fabrication de fixations et de composants d'assemblage multifonctionnels destinés à trois marchés : l'aéronautique, l'automobile et la parfumerie sélective.

Les événements marquants de l'exercice ont été les suivants :

- Création d'un pôle LISI MEDICAL au travers de l'acquisition des sociétés suivantes :
 - 100 % des parts de la SAS HUGUENY située à Fleurieux-sur-l'Arbresle près de Lyon, cette société a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 4,3 M€.
 - 100 % des actifs de la société JEROPA Swiss Precision située à San Diego en Californie, société qui a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 10 M\$.
 - 100 % de la société SEIGNOL située à Neyron près de Lyon, cette société a réalisé un chiffre d'affaires en 2006 de 8,2 M€.
 - 100 % de la société INTERMED Application située à Neyron près de Lyon, cette société a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 1,1 M€.
 - 100 % de la société LIXUS industrie située à Tanger au Maroc, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 0,5 M€ en 2006.
- La société HI-SHEAR Corporation a cédé 100 % des titres de sa filiale HI-SHEAR Automotive qui a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 6,4 M\$.
- La société LISI AEROSPACE a cédé 100 % des titres de la société Eurofast. Cette société a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 14 M€.
- Augmentation de capital de 25,5 M€ par l'exercice de 543 078 bons de souscriptions d'actions remboursables (BSAR). Ces titres de capitaux, émis au prix unitaire de 47 € ont été libérés en totalité lors de la souscription en numéraire. Le nombre d'actions LISI en circulation au 31 décembre 2007 est de 10 753 861.

2.2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers établis au 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 20 février 2008 et seront soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2008.

2.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2007

En application du règlement européen 1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe LISI sont préparés conformément au référentiel de normes internationales d'informations financières (IAS/IFRS) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

S'agissant de la première application des textes entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2007, seule la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et l'amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital » ont eu une incidence dans la présentation des états financiers et ont conduit le Groupe à compléter ses notes annexes en conséquence.

2.2.2 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers classés comme disponibles à la vente, passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglés en trésorerie.

Les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite l'exercice d'un jugement, qui consiste à effectuer des estimations et à faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations (notes 2.2.7.2 et 2.2.8.4),
- les évaluations retenues pour les tests de pertes de valeur (note 2.2.8.5),
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites (notes 2.2.14 et 2.2.15.1),
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 2.2.6, 2.2.11, 2.2.12 et 2.2.8.6),
- la valorisation des paiements en actions (note 2.2.15.2),
- la reconnaissance des impôts différés actifs (note 2.2.19.5).

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière continue sur la base de son expérience passée ainsi que sur des facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations pour la valeur comptable des éléments d'actif et de

passif. Les valeurs réelles pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par la Direction au regard des normes IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours des périodes ultérieures concernent notamment les provisions (notes 2.2.14 et 2.5.4), les impôts différés actifs (note 2.5.7) et les tests de dépréciation sur les actifs (notes 2.2.8.5 et 2.5.1.1). Les calculs des engagements de fin de carrière et des tests de valeur reposent sur des hypothèses actuarielles dont la sensibilité peut avoir des incidences sur les charges comptabilisées sous forme de provisions. Ces hypothèses font l'objet d'une analyse division par division sur la base d'informations données par des experts indépendants (actuaire, etc.).

2.2.3 Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par la société mère. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. La liste des sociétés consolidées est donnée en note 2.3.3. Au 31 décembre 2007, il n'existe pas de société consolidée par intégration proportionnelle ou mise en équivalence.

Toutes les sociétés sont incluses dans le périmètre. LISI MEDICAL a été créée en novembre 2007. Les sociétés JEROPA, acquise en avril 2007, SEIGNOL, INTERMED Application et LIXUS Industrie acquises en décembre 2007 sont intégrées dans le périmètre de consolidation depuis leur date d'acquisition et ne sont donc pas consolidées en année pleine. De plus, la société Eurofast a été cédée et déconsolidée au 1^{er} juin 2007.

2.2.4 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.2.5 Méthodes de conversion des éléments en devises

2.2.5.1 Transaction en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au cours du taux de change en vigueur à la date de l'opération. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la

monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges, à l'exception des écarts sur les emprunts en devises constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère qui sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres. Ils sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'activité.

2.2.5.2 Conversion des états financiers des filiales consolidées

Les états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice pour le bilan et au cours de change moyen pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.2.6 Instruments financiers

2.2.6.1 Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les clients et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et dettes financières, et les fournisseurs et autres créditeurs. Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés ainsi qu'indiqué dans les notes spécifiques qui suivent : 2.2.8.6, 2.2.10, 2.2.11, 2.2.12, 2.2.16 et 2.2.17.

2.2.6.2 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change, aux risques de taux d'intérêt et aux risques de fluctuation des cours des matières premières résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, la société LISI S.A. ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

Cependant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de couverture sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est enregistré immédiatement en résultat.

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction prévue hautement probable, la part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Les profits ou pertes associés cumulés sont sortis des capitaux propres et inclus dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue affecte le résultat.

Lorsqu'un instrument financier dérivé est utilisé pour couvrir économiquement une exposition au risque de change sur un

actif ou passif monétaire, la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et les profits ou pertes sur l'instrument de couverture sont enregistrés dans le compte de résultat.

2.2.7 Actifs incorporels

2.2.7.1 Goodwill

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe a directement ou indirectement le contrôle, les actifs et les passifs acquis, ainsi que les passifs éventuels assumés, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. A cette date, le Goodwill est évalué à son coût, celui-ci correspondant à la différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de LISI dans la juste valeur des actifs, des passifs identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le Goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant net comptabilisé selon le référentiel comptable précédent diminué des amortissements.

Depuis cette date, le Goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie ou regroupements d'unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an suivant la méthode décrite au paragraphe 2.2.8.5.

Si le Goodwill est négatif, il est constaté en profit directement au compte de résultat.

2.2.7.2 Autres actifs incorporels

Les concessions, brevets et les logiciels informatiques sont inscrits à leur coût et font l'objet d'un plan d'amortissement. Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un amortissement sur cette durée, alors que les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an.

Le cas échéant, les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Les durées usuelles d'utilité estimées sont les suivantes :

Marques : 10 – 20 ans

Logiciels : 1 – 5 ans

2.2.7.3 Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Dans le référentiel IFRS, les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer notamment l'existence d'avantages économiques futurs probables. Les dépenses de développement mises en œuvre au sein du Groupe portent majoritairement sur des produits en co-développement très étroit avec les clients et non sur des évolutions de process.

Du fait de la nature des frais de recherche et développement engagés par le Groupe, la plupart des frais encourus ne répond pas aux critères d'activation en immobilisations incorporelles. En effet, la plupart des produits industrialisés a fait l'objet d'une durée de développement ainsi qu'une durée d'amortissement assez courte. Le Groupe évalue périodiquement les projets significatifs pour identifier les éventuelles dépenses activables. Au 31 décembre 2007, aucun projet ne présente ces caractéristiques, sauf certaines dépenses concernant le développement ou le co-développement d'outillages et qui font l'objet d'une activation en immobilisations corporelles ou en stocks selon les modalités de développement conclues avec le client.

2.2.8 Actifs corporels

2.2.8.1 Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur sans le coût de financement supporté avant leur mise en service. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe, l'estimation, le cas échéant, des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

2.2.8.2 Actifs financés par location-financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Les actifs financés par location-financement sont comptabilisés à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et sont amortis sur une durée équivalente aux biens de même nature acquis en toute propriété. En contrepartie, la dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

2.2.8.3 Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

2.2.8.4 Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- constructions : 20 – 40 ans
- installations et équipements : 10 – 15 ans
- agencements : 5 – 15 ans
- matériel de transport : 5 ans
- matériel et outillage : 10 ans
- matériel de bureau : 5 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans

2.2.8.5 Perte de valeur des actifs

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéfinie sont soumis à un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle et chaque fois que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles font également l'objet d'un tel test chaque fois qu'un indice de perte de valeur existe.

La méthodologie retenue consiste à comparer la valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris les Goodwill).

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la valeur de réalisation (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par actualisation des

flux de trésorerie futurs attendus en utilisant des flux de trésorerie prévisionnels qui sont cohérents avec le budget et le plan d'affaires les plus récents approuvés par la Direction et présentés au Conseil d'Administration. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par les acteurs de marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou au groupe d'actifs. La valeur de réalisation correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou d'un groupe d'actifs dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession. Ces valeurs sont déterminées à partir d'éléments de marché (comparaison avec des sociétés cotées similaires, valeur attribuée lors d'opérations récentes et cours boursiers) ou à défaut à partir des flux de trésorerie actualisés. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs testés, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence. Dans le cas d'un groupe d'actifs, elle est imputée en priorité en réduction des Goodwill.

Les pertes de valeur enregistrées au titre des immobilisations corporelles et incorporelles (hors Goodwill) peuvent être reprises ultérieurement, si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable, dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée. En revanche, les pertes de valeur enregistrées au titre des Goodwill sont irréversibles.

Le Groupe a retenu, pour la définition des UGT, le regroupement stratégique des Business Units (B.U).

La division AUTOMOTIVE regroupe 5 UGT :

- B.U Fixations vissées,
- B.U Composants mécaniques,
- B.U Fixations clippées,
- B.U Opérations internationales,
- B.U Knipping.

La division AEROSPACE est scindée en 6 UGT :

- B.U Cellule Europe,
- B.U Cellule USA,
- B.U Moteurs et pièces critiques,
- B.U Produits spéciaux,
- B.U Racing,
- B.U Médical.

La division COSMETICS est constituée d'une seule UGT.

2.2.8.6 Actifs financiers non courants

Ce poste inclut les titres de participation non consolidés. Ces titres représentent des actions de sociétés non cotées dont l'évaluation à la juste valeur peut présenter des incertitudes. Le Groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsqu'aucune

estimation fiable de juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation, en l'absence de marché actif. Ce poste intègre principalement des contrats de capitalisation constitués en vue de couvrir des engagements de retraites.

2.2.9 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût des matières et des marchandises correspond à leur coût d'acquisition et aux coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les produits finis et les en-cours de production sont évalués à leur coût de production réel constaté sur la période incluant une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks font l'objet de dépréciation lorsque leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur coût de revient, s'ils sont endommagés, obsolètes et chaque fois qu'ils présentent des risques de non-écoulement à des conditions normales.

2.2.10 Clients et autres débiteurs

Les créances d'exploitation, les prêts et avances figurent au bilan au coût amorti au taux d'intérêt effectif. Lorsque les échéances de ces actifs financiers sont brèves, les montants obtenus du fait de l'application de cette méthode sont très voisins de la valeur nominale des créances, celle-ci étant alors retenue. En cas de risque de non recouvrement, des dépréciations sont constatées au cas par cas sur la base des flux d'encaissement probables : Ce risque est notamment apprécié par tiers et prend en compte l'ancienneté de la transaction.

2.2.11 Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers à court terme comprennent les valeurs mobilières de placement et les certificats de dépôts négociables détenus par le Groupe. Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur par la contrepartie du compte de résultat.

2.2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires, les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les ajustements de valeur sont enregistrés en résultat.

2.2.13 Capital

2.2.13.1 Actions propres

Le Groupe met en œuvre une politique de rachat d'actions de la société, conformément aux mandats donnés par l'Assemblée

Générale des actionnaires au Conseil d'Administration. Le programme de rachat d'actions a pour principaux objectifs :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissements au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- consentir des options d'achats d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et / ou de son Groupe,
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

2.2.13.2 Rémunérations en actions (Stocks options et attributions conditionnelles d'actions gratuites dites actions de performance)

Se reporter à la note 2.2.15 « Avantages au personnel ».

2.2.13.3 Dividendes

Les dividendes non encore versés sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

2.2.14 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Elles sont évaluées pour le montant estimé du décaissement. Si l'effet de l'actualisation financière des provisions n'est pas significatif, l'actualisation n'est pas pratiquée.

2.2.14.1 Provisions non courantes

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent notamment des provisions pour risques environnementaux et les provisions au titre des engagements de retraites.

2.2.14.2 Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque activité, quelque soit leur échéance estimée. Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges avec des clients, sous-traitants ou fournisseurs. Les provisions pour autres risques courants sont principalement constituées de provisions pour pénalités de retard, de provisions pour licenciements, autres risques rattachés à l'exploitation et aux réorganisations industrielles.

2.2.15 Avantages au personnel

2.2.15.1 Engagements pris envers le personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe opère, il offre à ses salariés et anciens salariés, sous certaines conditions de service notamment, le versement de pensions ou d'indemnités lors du départ en retraite. Ces prestations peuvent être versées dans le cadre de régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées en charges de l'exercice durant lequel elles ont été encourues.

S'agissant des régimes à prestations définies, les engagements du Groupe envers son personnel sont déterminés par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à l'IAS 19. Cette méthode prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation.

Ces régimes peuvent être financés par des placements dans différents instruments, tels que des contrats d'assurance, des actions ou des placements obligataires, à l'exclusion des instruments de dettes ou de capitaux propres émis par le Groupe.

Les profits et pertes actuariels sont comptabilisés en résultat selon la méthode du corridor : le montant comptabilisé en charge (produit) de l'exercice est égal aux pertes (profits) actuariels différés au bilan excédant 10 % de la valeur de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du plan, si elle est supérieure, divisée par la durée de service résiduelle moyenne des salariés en activité.

L'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) comme actif ou passif au bilan, après déduction des écarts actuariels différés au bilan ainsi que du coût des services passés non encore reconnus. Toutefois les excédents d'actifs ne sont comptabilisés au bilan que dans la mesure où ils représentent un avantage économique futur pour le Groupe.

Il n'existe plus dans le Groupe LISI au 31 décembre 2007 de plan ouvert portant sur des régimes à prestations définies, ceux-ci étant généralement remplacés par des plans à contributions définies.

2.2.15.2 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans de souscription d'actions et un plan d'attribution conditionnelle d'actions de performance au profit de certains salariés ou dirigeants, l'objectif de ces plans étant de créer une incitation supplémentaire à l'amélioration des performances du Groupe. Dans ce même objectif, certains salariés

ou dirigeants de filiales étrangères bénéficient de ces mêmes avantages, mais qui leur seront versés sous forme de primes.

L'attribution d'options de souscription d'actions, d'actions de performance représentent un avantage offert aux collaborateurs, et constituent donc à ce titre un complément de rémunération. Il est comptabilisé comme une charge de personnel sur la base de la juste valeur des actions ou dérivés d'actions attribués, à la date de mise en place de ces plans.

Dans le cas des plans d'options de souscription et du plan d'attribution conditionnelle d'actions de performance, ces avantages correspondent respectivement à la valeur de l'option à la date d'attribution et à la valeur de l'action à la date d'acquisition, évaluée en utilisant un modèle binomial.

S'agissant des engagements de primes, ceux-ci sont inscrits en dettes au personnel à leur juste valeur à la date de clôture.

Cette rémunération payée en actions ou dérivés d'actions LISI est reconnue :

- sur une période de 4 ans à compter de la date d'attribution, conformément au règlement, s'agissant des plans d'options de souscription ;
- sur une période de 2 ans et 2 mois à compter de la date d'attribution, conformément au règlement, s'agissant du plan d'attribution conditionnelle d'actions de performance.

S'agissant des transactions se dénouant par la livraison d'instruments de capitaux propres, le Groupe a retenu l'option offerte par la norme IFRS 2 lui permettant de ne comptabiliser que les plans postérieurs au 7 novembre 2002, et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2004.

Il est également proposé aux salariés du Groupe des plans d'achat d'actions (Plan d'Epargne Groupe) permettant d'acquérir des actions LISI dans le cadre d'augmentations de capital réservées ou de rachat d'actions. Les actions acquises par les salariés dans le cadre de ces plans sont soumises à certaines restrictions concernant leur cession ou leur transfert. Dans le cas des augmentations de capital réservées aux salariés au titre du Plan d'Epargne Groupe, l'avantage offert aux salariés correspond à la décote sur le prix de souscription, soit la différence entre le prix de souscription des actions et le cours de l'action à la date d'attribution (d'un montant maximal de 20 % selon la loi française). Cette charge est reconnue en intégralité à la date de souscription dans le cas du Plan d'Epargne Groupe.

2.2.16 Dettes financières

Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti ; la différence

entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.2.17 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti. Lorsque les échéances de ces passifs sont brèves, les montants obtenus du fait de l'application de cette méthode sont très voisins de la valeur nominale des dettes, celle-ci étant alors retenue.

2.2.18 Définition de la notion de « courant » et « non courant » dans la présentation du bilan

Les actifs et les passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement égal à 12 mois, sont classés en actifs et passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

2.2.19 Présentation du compte de résultat

Le Groupe a choisi de maintenir la présentation des agrégats suivants, à caractère non strictement comptable, dont les définitions sont les suivantes :

- L'Excédent Brut d'Exploitation Courant (EBITDA) comprend la valeur ajoutée, les charges administratives et commerciales, le coût des pensions et retraites y compris les dotations aux provisions au titre des engagements de retraite et le coût des rémunérations en actions. Il n'inclut pas les autres dotations et reprises aux amortissements et provisions.
- Le Résultat Opérationnel Courant (EBIT) comprend l'Excédent Brut d'Exploitation Courant (EBITDA) ainsi que les autres dotations et reprises aux amortissements et provisions.
- Le Résultat Opérationnel intègre l'EBIT, les autres produits et charges opérationnels non récurrents. Ces éléments non récurrents sont définis strictement comme les produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités récurrentes et dont on estime qu'ils ne se reproduisent pas de manière fréquente ou régulière en raison :
 - de leur nature inhabituelle et,
 - de leur occurrence aléatoire, tels que les charges ou indemnités reçues relatives aux sinistres, les coûts liés aux fermetures, les restructurations et déménagements de sites, les dépréciations des écarts d'acquisition et les plus ou moins values de cession d'actifs non récurrents corporels ou incorporels.

2.2.19.1 Ventes de biens et prestations de services

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est indiqué après déduction des escomptes. Les montants des royalties, ou des redevances de brevet, ou

d'exploitation d'une marque sont enregistrés dans le chiffre d'affaires.

2.2.19.2 Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

2.2.19.3 Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement, tels que décrits au paragraphe 2.2.8.2 sont ventilés entre charges financières et amortissements de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

2.2.19.4 Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le coût du financement inclut :

- les charges d'intérêts sur emprunts calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les charges d'intérêts comprises dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement et calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les produits d'intérêts générés par les placements de trésorerie,
- les variations des justes valeurs des instruments financiers,
- les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

Les autres produits et charges financiers incluent principalement les profits et pertes de change.

2.2.19.5 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt à payer au titre de chaque exercice et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs du bilan consolidé. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- le Goodwill non déductible fiscalement,
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts qui sont en vigueur au moment du dénouement des différences temporaires.

Notamment, l'examen de la recouvrabilité des reports déficitaires fait l'objet d'une prudence particulière car ceux-ci ne seraient récupérables que si la filiale concernée ou son périmètre d'intégration fiscale réalise des profits suffisants dans le futur.

2.2.19.6 Résultat par action

Le résultat net par action (avant dilution) est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions détenues par le Groupe (actions propres). Le résultat net dilué par action est, quant à lui, calculé en retenant tous les instruments financiers donnant un accès différé au capital du Groupe (options de souscriptions d'actions, bons de souscriptions d'actions).

Les actions d'autocontrôle sont déduites du nombre moyen pondéré d'actions en circulation qui sert de base au calcul du résultat net par action (avant et après dilution).

2.2.20 Tableau de flux de trésorerie

Le Groupe a choisi de présenter son tableau de flux de trésorerie consolidé selon le modèle au format IFRS. Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont obtenus à partir du résultat net corrigé des opérations non monétaires, des éléments associés aux flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement et de financement et de la variation du besoin en fonds de roulement.

2.2.21 Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique), et qui est exposé à des risques spécifiques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Les activités du Groupe sur 2007, se déclinent en trois secteurs d'activité, sur lesquels opèrent trois divisions :

- la division AEROSPACE, qui regroupe les activités du marché aéronautique,
- la division AUTOMOTIVE, qui regroupe les activités du marché automobile,
- la division COSMETICS, qui regroupe les activités de la parfumerie et des cosmétiques.

Les autres activités incluent principalement les activités de la société tête du Groupe.

2.2.22 Nouvelles normes IFRS applicables

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements et interprétations publiés au 31 décembre 2007, adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, à savoir notamment :

- IFRS 8 « Operating segments » applicable pour les exercices à compter du 1^{er} janvier 2009. Les principes énoncés par ce texte peuvent affecter la structure de l'information sectorielle et les niveaux de regroupements d'unités Génératrice de Trésorerie (UGT) retenus pour tester les valeurs des écarts d'acquisition.
- IAS 1 (révisée en 2007) « Présentation des états financiers » applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Cette révision modifie la structure des états financiers principalement en réservant la présentation dans le tableau de variation des capitaux propres aux seules transactions avec les actionnaires, les autres composantes actuelles devront être incluses dans un compte de résultat global, de façon conjointe ou non avec le compte de résultat.
- amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunt » applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production devront être incorporés à l'actif éligible, contrairement à l'option actuellement ouverte et retenue par le Groupe.

2.3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.3.1 Mouvements de périmètre intervenus sur l'exercice 2007

Les variations de périmètre sont les suivantes :

Constitution d'un pôle Médical dans la division AEROSPACE :

Sociétés	Type d'évolution	Date d'opération	Date de 1 ^{ère} consolidation
HUGUENY	Acquisition des titres à 100 %	1 ^{er} janvier 2007	1 ^{er} janvier 2007
LISI MEDICAL JEROPA Inc.	Création, souscription à 100 % du capital	1 ^{er} avril 2007	1 ^{er} avril 2007
SEIGNOL	Acquisition des titres à 100 %	14 décembre 2007	14 décembre 2007
INTERMED Application	Acquisition des titres à 100 %	14 décembre 2007	14 décembre 2007
LIXUS Industrie	Acquisition des titres à 100 %	14 décembre 2007	14 décembre 2007
LISI MEDICAL	Création, souscription à 100 % du capital	15 novembre 2007	1 ^{er} décembre 2007

 Télécharger

Cessions dans la division AEROSPACE :

Sociétés	Type d'évolution	Date d'opération	Date de 1 ^{ère} déconsolidation
HI-SHEAR Automotive Corp.	Cession à 100 %	1 ^{er} janvier 2007	1 ^{er} janvier 2007
EUROFAST	Cession à 100 %	20 mai 2007	31 mai 2007

 Télécharger

Création d'une structure indienne dans la division AUTOMOTIVE :

Société	Type d'évolution	Date d'opération	Date de 1 ^{ère} consolidation
LISI AUTOMOTIVE India	Création, souscription à 100 % du capital	1 ^{er} janvier 2007	1 ^{er} janvier 2007

 Télécharger

2.3.2 Impact sur les indicateurs du Groupe des variations de périmètre intervenus sur l'exercice 2007

(En milliers d'€)		Impact en % sur les indicateurs du Groupe en 2007
Sociétés entrantes	HUGUENY + LISI MEDICAL JEROPA Inc.	
Chiffre d'affaires	9 302	1,14 %
EBIT	- 228	0,23 %
Société sortante	EUROFAST	
Chiffre d'affaires	6 746	0,83 %
EBIT	1 419	1,42 %

 Télécharger

Les sociétés HI-SHEAR Automotive Corp. et LISI AUTOMOTIVE India n'ont pas été mentionnées dans le tableau ci-dessus dans la mesure où elles n'ont contribué ni au chiffre d'affaires de l'année, ni au résultat opérationnel courant (< 0,1 % de l'EBIT).

Les sociétés SEIGNOL, INTERMED Application, LIXUS Industrie et LISI MEDICAL n'ont pas été mentionnées dans le tableau ci-dessus dans la mesure où elles ont été intégrées au niveau bilantiel en décembre 2007.

Par ailleurs, compte tenu des dates d'acquisition et tailles des différentes entités acquises, leur intégration dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2007 n'aurait pas entraîné d'incidence ni sur le chiffre d'affaires, ni sur le résultat, aucun revenu et charge n'ayant été reconnu sur la période.

La variation de périmètre restant dans les seuils préconisés par les autorités de marché, il n'a pas été procédé à l'établissement de comptes proforma.

2.3.3 Périmètre de consolidation à la clôture de l'exercice

Sociétés	Siège social	Pays	% de contrôle	% d'intérêts
Holding				
LISI S.A.	Belfort (90)	France		Société mère
Division AEROSPACE				
LISI AEROSPACE	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BLANC AERO INDUSTRIES (BAI)	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BAI GmbH	Hambourg	Allemagne	100,00	100,00
FT BESTAS	Izmir	Turquie	100,00	100,00
BLANC AERO TECHNOLOGIES (BAT)	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BAI Espagne	Madrid	Espagne	100,00	100,00
HI-SHEAR CORPORATION (HSC)	Torrance (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
MONADNOCK	City of Industry (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
BAI UK	Rugby	Grande-Bretagne	100,00	100,00
A 1	Paramount (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
HI-SHEAR Holdings LLC	Torrance (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00
LISI AEROSPACE Canada	Dorval	Canada	100,00	100,00
HUGUENY (B)	Lyon	France	100,00	100,00
LISI MEDICAL JEROPA Inc. (C)	Escondido	Etats-Unis	100,00	100,00
LISI MEDICAL (D)	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
SEIGNOL (E)	Neyron	France	100,00	100,00
INTERMED Application (E)	Neyron	France	100,00	100,00
LIXUS Industrie (E)	Tanger	Maroc	100,00	100,00
Division AUTOMOTIVE				
LISI AUTOMOTIVE	Delle (90)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Former	Delle (90)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Espana	Madrid	Espagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Mohr und Friedrich	Vöhrenbach	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE CORP	Mississauga (Ontario)	Canada	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Rapid	Puiseux Pontoise (95)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Mecano	Heidelberg	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE KKP GmbH	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE KKP GmbH & CO KG	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Beijing	Beijing (Pékin)	Chine	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Form a.s	Brno	République Tchèque	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE GmbH	Schwetzingen	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE India (A)	Ahmedabad	Inde	100,00	100,00
KNIPPING Verbindungstechnik GmbH	Kierspe	Allemagne	100,00	100,00
KNIPPING Umformtechnik GmbH	Herscheid	Allemagne	100,00	100,00
BETEO GmbH	Gummersbach	Allemagne	100,00	100,00
BETEO GmbH & CO KG	Gummersbach	Allemagne	100,00	100,00
KNIPPING Espana SA	Madrid	Espagne	100,00	100,00
KNIPPING Ltd	Solihull	Grande-Bretagne	100,00	100,00
Schrauben und Draht Union GmbH	Bochum	Allemagne	100,00	100,00
SDU GmbH & CO KG	Bochum	Allemagne	100,00	100,00
SDV Technica Sp. Zoo	Dabrowa Gornicza	Pologne	100,00	100,00
Division COSMETICS				
LISI COSMETICS	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00

(A) Société créée le 1^{er} janvier 2007.(B) Société acquise le 1^{er} janvier 2007.(C) Société acquise le 1^{er} avril 2007

(D) Société créée le 15 novembre 2007

(E) Sociétés acquises le 14 décembre 2007



Sont sorties du périmètre de consolidation durant l'exercice les sociétés suivantes :

- Hi-Shear Automotive Corporation le 1^{er} janvier 2007,
- Eurofast le 20 mai 2007.

2.3.4 Acquisitions de filiales

Les acquisitions ont été réalisées par versement du prix en numéraire et n'ont donné lieu à aucun paiement en actions. En application de la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, le Groupe LISI dispose de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour procéder à l'allocation définitive du prix d'acquisition et au calcul définitif des Goodwill. En conséquence, les montants comptabilisés au 31 décembre 2007, au titre des acquisitions intervenues sur l'exercice 2007, seront susceptibles d'être revus lors des clôtures ultérieures.

2.3.4.1 HUGUENY

Le 1^{er} janvier 2007, LISI AEROSPACE a acquis 100 % du capital de la société HUGUENY pour un coût global (y compris les frais d'acquisition et éléments annexes) de 3,6 M€. Cette société, détenue à 100 %, est consolidée par intégration globale.

(En milliers d'€)	Valeurs comptables à la date d'acquisition
Actif immobilisé	966
Autres actifs et passifs courants nets	167
Dettes financières nettes	(567)
Impôts différés et provisions	(134)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10
Total situation nette de HUGUENY	442
% de titres acquis	100 %
Quote-part situation nette acquise par LISI AEROSPACE	442
Coût global des titres	3 600
Goodwill	3 158

[!\[\]\(830769b31eeeaca920791081939ff8ba_img.jpg\) Télécharger](#)

2.3.4.2 LISI MEDICAL JEROPA Inc.

Le 1^{er} avril 2007, LISI MEDICAL JEROPA Inc. a acquis 100 % des actifs nets de la société JEROPA pour un coût global (y compris les frais d'acquisition et éléments annexes) de 12,5 M€. Cette société, détenue à 100 %, est consolidée par intégration globale.

(En milliers d'€)	Valeurs comptables à la date d'acquisition
Actif immobilisé	2 194
Autres actifs et passifs courants nets	1 110
Total actifs nets de JEROPA acquis	3 304
% des actifs nets acquis	100 %
Valeur des actifs nets de JEROPA	3 304
Coût global des actifs nets	12 490
Goodwill	9 186

[!\[\]\(47734e4656765d20df4fdbd5b7aff048_img.jpg\) Télécharger](#)

S'agissant d'une acquisition réalisée en dollars, le taux de change utilisé pour le calcul du Goodwill présenté ci-dessus est le taux à la date d'entrée de la société dans le périmètre, soit le 1^{er} avril 2007.

2.3.4.3 SEIGNOL et LIXUS Industrie

Le 14 décembre 2007, LISI MEDICAL a acquis 100 % des actifs nets des sociétés SEIGNOL et LIXUS Industrie pour un coût global (y compris les frais d'acquisition et éléments annexes) de 13,5 M€. Cette société, détenue à 100 %, est consolidée par intégration globale.

(En milliers d'€)	Valeurs comptables à la date d'acquisition
Actif immobilisé	3 778
Autres actifs et passifs courants nets	3 022
Dettes financières nettes	(1 684)
Impôts différés et provisions	(598)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	937
Total situation nette de SEIGNOL et LIXUS Industrie	5 455
% de titres acquis	100 %
Quote-part situation nette acquise par LISI MEDICAL	5 455
Coût global des titres	13 543
Goodwill	8 088

[!\[\]\(7bc43b319a082987e20f7bf78f4bab80_img.jpg\) Télécharger](#)

2.3.4.4 INTERMED Application

Le 14 décembre 2007, LISI MEDICAL a acquis 100 % des actifs nets de la société INTERMED Application pour un coût global (y compris les frais d'acquisition et éléments annexes) de 2,2 M€. Cette société, détenue à 100 %, est consolidée par intégration globale.

(En milliers d'€)	Valeurs comptables à la date d'acquisition
Actif immobilisé	515
Autres actifs et passifs courants nets	(75)
Dettes financières nettes	(188)
Impôts différés et provisions	(19)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	505
Total situation nette d'INTERMED Application	738
% de titres acquis	100 %
Quote-part situation nette acquise par LISI MEDICAL	738
Coût global des titres	2 157
Goodwill	1 419

[!\[\]\(4a7b4ce770af8456e11a71f9565c8c2b_img.jpg\) Télécharger](#)

2.4 GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de change.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres paragraphes des états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

La gestion de la trésorerie est assurée de manière centralisée par les différentes divisions du Groupe et par la Direction Financière du Groupe LISI. Les excédents de trésorerie sont remontés sur l'entité LISI S.A. qui en assure les placements avec un objectif de liquidité maximale sans risque. Les placements actuels sont des SICAV monétaires, SICAV dynamiques à capital garanti, ou des dépôts rémunérés.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition de son risque crédit par tiers. Le Groupe considère que le risque de crédit sur les créances échues non dépréciées est marginal.

Risque actions

Le portefeuille actions détenu par la société LISI S.A. n'est pas un portefeuille spéculatif, mais d'investissement et de participation ; de ce fait, aucune action particulière n'est prise pour encadrer le risque actions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. Au 31 décembre 2007, le Groupe estime faible son risque de liquidité dès lors qu'il dispose d'une trésorerie de 66 M€ et d'un ratio d'endettement financier net sur capitaux propres de 12,5 % ainsi qu'indiqué à la note 2.5.6.4.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt affectent le résultat du

Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe achète et vend des dérivés et supporte des passifs financiers, afin de gérer les risques de marché.

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n° 88-02 et 90-15 du CRBF. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour la valeur nominale des contrats. Au 31 décembre 2007, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon la nature des instruments et les intentions des opérateurs à l'origine.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts recouvre la nature de risque suivante : le Groupe dispose essentiellement d'emprunts à taux variable, dont l'échéance à l'origine était supérieure à 1 an. Ces emprunts sont exposés à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt. Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, convertit partiellement sa dette à taux fixe au moyen d'instruments financiers tels que des SWAP de taux ou options de taux d'intérêt. Les instruments de taux d'intérêt existants au 31 décembre 2007 ne sont pas qualifiés de couverture par le Groupe et sont comptabilisés en juste valeur par le résultat.

Risque de cours sur les matières premières

Le Groupe est par ailleurs exposé aux fluctuations des cours des matières premières, telles que le titane, le nickel, l'acier. Le prix de ces matières peut subir des fluctuations significatives. Afin de prévenir le risque de tensions sur le marché de ses principales matières premières, le Groupe a conclu des accords d'approvisionnement avec ses principaux partenaires commerciaux dans sa division aéronautique.

Risque de change

D'une part, les flux du Groupe sont essentiellement des flux sur des devises non exposées, d'autre part, les principaux flux d'encaissements en devises en dehors de la zone euro sont compensés par des flux de décaissements (notamment pour les matières premières) pour des montants assez proches. En conséquence, le risque de change est limité à la conversion de la marge des sociétés consolidées en dehors de la zone euro. Les instruments financiers sont utilisés de façon sélective, sans recherche de spéculation, pour la couverture des chiffres d'affaires connus ou prévisionnels dans la limite maximale d'un an. Le Groupe est essentiellement exposé sur les devises suivantes : dollar américain et canadien, livre sterling, livre turque et yuan.

2.5 DÉTAIL DES POSTES DU BILAN

2.5.1 Actifs non courants

2.5.1.1 Actifs incorporels

a) Goodwill

(en milliers d'€)	Goodwill
Valeurs nettes au 31 décembre 2006	118 034
Evolution du périmètre	22 441
– dont augmentations	22 636
– dont diminutions	(195)
Variations de change	(3 737)
Valeurs nettes au 31 décembre 2007	136 738

➔  Télécharger

L'augmentation de la valeur nette des Goodwill porte principalement sur la division AEROSPACE, cette variation de périmètre est détaillée au paragraphe 2.3.4 « Acquisition de filiales ». De plus, le rachat d'intérêts minoritaires dans le pôle KNIPPING a conduit à dégager un Goodwill complémentaire de 785 K€ sur la période.

La diminution de la valeur nette des Goodwill concerne la cession de la société Eurofast.

Les Goodwill non affectés résultant des acquisitions 2007 représentent essentiellement les savoir-faire acquis et les potentiels de développement de parts de marché.

La part des Goodwill ayant été affectée en écart d'évaluation, est reportée dans les postes de bilan correspondants et, est amortie selon les modalités appliquées aux biens de même nature.

Les valeurs nettes des Goodwill se répartissent au 31 décembre 2007 de la manière suivante :

En millions d'€	Division AEROSPACE						Total
	B.U Cellule Europe	B.U Cellule USA	B.U Moteurs et pièces critiques	B.U Produits spéciaux	B.U Racing	B.U Medical	
Goodwill	0,1	9,6	3,0	6,7	8,3	21,0	48,8
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Résultat de l'impairment test	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur
Hypothèses clés							
Flux de trésorerie à un an	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans
Taux d'actualisation	7,50 %	7,50 %	7,50 %	7,50 %	7,50 %	7,50 %	7,50 %
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %

➔  Télécharger

En millions d'€	Division AUTOMOTIVE					Total
	B.U Fixations vissées	B.U Composants mécaniques	B.U Fixations clippées	B.U Opérations internationales	B.U Knipping	
Goodwill	1,1	Néant	55,7	1,2	22,6	80,6
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Marques	Néant	Néant	6,9	Néant	Néant	6,9
Résultat de l'impairment test	Pas de perte de valeur	Néant	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur	Pas de perte de valeur
Hypothèses clés						
Flux de trésorerie à un an	Budget	Néant	Budget	Budget	Budget	Budget
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à 4 ans	Néant	Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans	Plan stratégique à 4 ans
Taux d'actualisation	9 %	Néant	9 %	9 %	9 %	9 %
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,50 %	Néant	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %

➔  Télécharger

En millions d'€	Division COSMETICS B.U Cosmetics
Goodwill	7,3
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant
Résultat de l'impairment test	Pas de perte de valeur
Hypothèses clés	
Flux de trésorerie à un an	Budget
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à quatre ans
Taux d'actualisation	9 %
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,5 %

 Télécharger

Les tests de dépréciation menés pour les besoins des comptes au 31 décembre 2007, n'ont pas conduit à la comptabilisation de perte de valeur des Goodwill. Ces tests, conformément à la note 2.2.8.5, ont été pratiqués au niveau de chacune des UGT, sur la base :

- des valeurs d'utilité déterminées à partir des cash-flow futurs issus de la construction budgétaire et des plans stratégiques à quatre ans approuvés par le Conseil d'Administration,

- d'un taux de croissance de 2,5 % pour extrapoler les projections des flux de trésorerie,
- d'un taux d'actualisation de 9 % sur les UGT de LISI AUTOMOTIVE et LISI COSMETICS et de 7,5 % sur les UGT de LISI AEROSPACE reflétant ainsi l'appréciation des risques spécifiques à ces activités.

La Direction fonde ses projections sur les hypothèses budgétaires pour la première année, et sur les données du plan stratégique à quatre ans approuvés par le Conseil d'Administration chaque année ; les hypothèses clés sont notamment relatives à l'évolution du chiffre d'affaires au regard du carnet de commandes et des contrats cadres signés par le Groupe le cas échéant, au taux de résultat opérationnel et à la détermination des éléments de variation du besoin en fonds de roulement : ces hypothèses sont arrêtées sur la base des observations historiques et des études de marchés réalisées pour dimensionner l'outil de production. Les hypothèses sont notamment établies sur la base des observations des précédents cycles d'activités sur les différentes activités ainsi que sur des études de marché externes. Par exemple, s'agissant de l'aéronautique, les données estimées sont également corroborées par les prises de commandes des avionneurs eux-mêmes.

b) Autres actifs incorporels (y compris écarts d'évaluation)

(en milliers d'€)	Concessions, brevets et droits similaires *	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2006	20 389	9 072	29 461
Acquisitions	3 263	(13)	3 250
Cessions	(285)		(285)
Mouvements de périmètre	(277)	87	(191)
Ecarts de change	5	10	15
Valeurs brutes au 31 décembre 2007	23 095	9 156	32 250
Amortissements au 31 décembre 2006	12 978	413	13 391
Dotations aux amortissements	2 218	1 590	3 808
Reprises d'amortissements	(270)		(270)
Mouvements de périmètre	(265)	47	(217)
Ecarts de change	7	3	10
Amortissements au 31 décembre 2007	14 668	2 054	16 722
Valeurs nettes au 31 décembre 2007	8 426	7 102	15 529

* Y compris la marque Rapid.

 Télécharger

La marque Rapid a été évaluée en août 2000 lors de l'acquisition de cette société à sa juste valeur sur la base d'une expertise indépendante pour 8,3 M€. Depuis 2003, il a été décidé de l'amortir sur une durée de 15 ans, compte tenu de la période d'utilisation commerciale envisagée.

La progression du poste « Concessions, brevets et droits similaires » sur l'exercice 2007 concerne principalement la poursuite du déploiement d'un progiciel intégré dans certains sites français et étrangers de la division AUTOMOTIVE.

2.5.1.2 Actifs corporels

a) Actifs corporels détenus en pleine propriété (y compris écarts d'évaluation)

(en milliers d'€)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2006	12 469	84 141	369 391	49 025	5 619	520 645
Acquisitions	15	1 093	30 255	6 892	3 803	42 058
Cessions	(461)	(2 416)	(15 532)	(2 427)	(7)	(20 843)
Mouvements de périmètre		606	3 572	706		4 884
Ecarts de change	1	(144)	(4 041)	(384)	(151)	(4 718)
Valeurs brutes au 31 décembre 2007	12 024	83 281	383 645	53 812	9 264	542 026
Amortissements au 31 décembre 2006	894	31 796	240 459	28 216		301 365
Dotations aux amortissements		3 051	28 284	3 735		35 070
Reprises d'amortissements	(758)	(2 247)	(12 768)	(1 634)		(17 407)
Mouvements de périmètre		78	1 158	125		1 361
Ecarts de change		49	(2 311)	(222)		(2 484)
Amortissements au 31 décembre 2007	134	32 727	254 822	30 219		317 900
Valeurs nettes au 31 décembre 2007	11 890	50 554	128 823	23 592	9 264	224 127

 Télécharger

L'augmentation des actifs corporels provient tout d'abord, des acquisitions des sociétés réalisées dans la division AEROSPACE (4,8 M€) et des investissements nécessaires au soutien de la forte croissance de cette division (16,7 M€). L'augmentation des actifs

corporels s'élève à 20,7 M€ pour la division AUTOMOTIVE et 4,4 M€ pour la division COSMETICS. Les cessions d'immobilisations concernent principalement les mouvements consécutifs à la cession d'actifs de LISI AUTOMOTIVE Former (site de Monistrol-sur-Loire).

b) Actifs corporels en contrat de location-financement

(en milliers d'€)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2006		5 513	7 888			13 401
Acquisitions						
Cessions						
Mouvements de périmètre			5 396			5 396
Ecarts de change			8			8
Valeurs brutes au 31 décembre 2007		5 513	13 288			18 802
Amortissements au 31 décembre 2006		2 882	5 638			8 521
Dotations aux amortissements		99	401			500
Reprises d'amortissements						
Mouvements de périmètre			1 787			1 787
Ecarts de change			3			3
Amortissements au 31 décembre 2007		2 980	7 828			10 808
Valeurs nettes au 31 décembre 2007		2 533	5 460			7 993

 Télécharger

L'augmentation des actifs corporels en contrat de location-financement provient des sociétés entrantes HUGUENY à hauteur de 0,9 M€ et SEIGNOL à hauteur de 4,4 M€.

c) Contrats de location simple

Les principaux actifs nécessaires à l'exploitation non détenus par le Groupe et ses filiales sont des bâtiments industriels et des

locaux à usage de bureau (siège social). Les autres contrats de location simple sont essentiellement afférents aux équipements bureautiques.

Il n'existe pas de baux immobiliers significatifs conclus avec un dirigeant ou avec une société appartenant aux dirigeants ou à un membre de leurs familles.

Au total, la charge annuelle est de l'ordre de 3,6 M€.

2.5.1.3 Actifs financiers

Les actifs et passifs financiers inscrits au bilan se décomposent selon les catégories comptables et classes d'instruments financiers comme suit :

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan (en milliers d'€)	Au 31/12/2007		Juste valeur via résultat	Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur nette comptable	Juste valeur		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	4 976	4 976			4 976		
Autres actifs financiers non courants	219	219	219				
Créances clients et autres débiteurs	118 764	118 764			118 764		
Autres actifs financiers courants	55 332	55 332	55 332				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 931	62 931	62 931				
Total actifs financiers	242 222	242 222	118 482	0	123 740	0	0
Dettes financières non courantes	87 784	87 784				87 784	
Autres passifs financiers non courants (hors PCA)	2 549	2 549			2 549		
Dettes financières courantes	83 757	83 757				83 757	
Fournisseurs et autres créditeurs	145 857	145 857			145 857		
Total passifs financiers	319 947	319 947	0	0	148 406	171 541	0

[Télécharger](#)

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan (en milliers d'€)	Au 31/12/2006		Juste valeur via résultat	Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur nette comptable	Juste valeur		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	5 258	5 258			5 258		
Autres actifs financiers non courants	16 522	16 522	16 522				
Créances clients et autres débiteurs	116 443	116 443			116 443		
Autres actifs financiers courants	22 801	22 801	22 801				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 467	27 467	27 467				
Total actifs financiers	188 491	188 491	66 790	0	121 701	0	0
Dettes financières non courantes	110 811	110 811				110 811	
Autres passifs financiers non courants (hors PCA)	3 067	3 067			3 067		
Dettes financières courantes	61 320	61 320				61 320	
Fournisseurs et autres créditeurs	128 719	128 719			128 719		
Total passifs financiers	303 917	303 917	0	0	131 786	172 131	0

[Télécharger](#)

2.5.1.4 Actifs financiers non courants

(en milliers d'€)	Titres de participations non consolidés	Autres titres immobilisés	Prêts accordés	Autres actifs financiers	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2006	8	4 915		333	5 258
Acquisitions		120		134	254
Cessions				(76)	(76)
Mouvements de périmètre	1			70	71
Ecart de change		(523)		2	(521)
Valeurs brutes au 31 décembre 2007	9	4 512		463	4 984
Pertes de valeur au 31 décembre 2006					
Provisions pour pertes de valeur		8			8
Reprises de provisions pour pertes de valeur					
Pertes de valeur au 31 décembre 2007		8			8
Valeurs nettes au 31 décembre 2007	9	4 504		463	4 976

 Télécharger

Les autres actifs financiers sont essentiellement composés de versements faits au titre des contrats d'assurance vie des sociétés

américaines à hauteur de 4,5 M€. Les versements au titre des dépôts et cautionnements représentent 0,5 M€.

2.5.1.5 Autres actifs financiers non courants

(en milliers d'€)	2007	2006
Actifs financiers non courants		16 289
Autres créances	219	233
Total autres actifs financiers non courants	219	16 522

 Télécharger

Au 31 décembre 2007, les positions prises sur les actifs non courants ont été dénouées ou converties en actifs financiers

qui présentent une échéance inférieure à un an ou un caractère immédiatement liquide, classés par suite en éléments courants.

2.5.2 Actifs courants

2.5.2.1 Stocks

(en milliers d'€)	Matières Premières	Outils et autres approvisionnements	En-cours de production de biens	Produits finis et intermédiaires	Marchandises	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2006	38 298	5 829	65 992	56 939	25 455	192 514
Mouvements de périmètre	2 261	16	717	1 320	(9 366)	(5 052)
– dont augmentations	2 261	16	717	1 320		4 314
– dont diminutions					(9 366)	(9 366)
Ecart de change	(918)	(13)	(1 521)	(1 062)	3	(3 511)
Variations de stock	(3 447)	302	4 711	7 960	2 276	11 801
Reclassements	(1 133)	885	(6)	(1 184)	1 438	0
Valeurs brutes au 31 décembre 2007	35 061	7 018	69 894	63 973	19 806	195 751
Pertes de valeur au 31 décembre 2006	3 396	403	4 092	11 463	2 580	21 934
Mouvements de périmètre	8				(1 957)	(1 949)
– dont augmentations	8					8
– dont diminutions					(1 957)	(1 957)
Dotations aux provisions pour pertes de valeur	777	448	1 063	6 287	533	9 109
Reprises de provisions pour pertes de valeur	(364)	(401)	(2 218)	(2 968)	(191)	(6 142)
Ecart de change	(75)		(164)	(292)	(16)	(547)
Reclassements				(70)	70	0
Pertes de valeur au 31 décembre 2007	3 743	450	2 773	14 419	1 019	22 405
Valeurs nettes au 31 décembre 2007	31 318	6 567	67 120	49 554	18 786	173 345

 Télécharger

Le calcul des décotes sur stocks de produits finis et d'encours repose sur une approche tenant compte des délais d'écoulement et de réalisation.

Les stocks de matières premières dans un contexte de stabilisation de prix sur le 4^{ème} trimestre sont à la baisse sur la fin de l'exercice en raison d'une diminution des volumes très significative et du recours de plus en plus fréquent aux stocks en consignation de la part des fournisseurs. Les stocks d'outillages et autres approvisionnements suivent en termes d'évolution, la hausse des volumes liée à l'activité soutenue du Groupe.

Les stocks d'encours et de produits finis sont impactés d'une part par les entrées de périmètre pour près de 2 M€ et par l'impact de l'augmentation de l'activité, principalement dans l'aéronautique.

Quant aux stocks de marchandises, la réduction sensible des volumes résulte de la sortie du périmètre de la société Eurofast.

Les décotes ressortent au 31 décembre 2007 à un niveau proche de celui de N-1 en raison de la poursuite de l'application des règles de calcul et d'un effet favorable de la sortie de périmètre de la société Eurofast.

2.5.2.2 Clients et autres débiteurs

(en milliers d'€)	2007	2006
Créances clients et comptes rattachés brutes	103 596	104 828
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(3 827)	(4 276)
Créances clients et comptes rattachés nettes	99 769	100 552
Etat – autres impôts et taxes	8 472	5 686
Organismes sociaux & personnel	730	454
Fournisseurs – avances & acomptes, débiteurs	1 030	1 552
Charges constatées d'avance	2 986	2 793
Autres	5 773	5 404
Autres débiteurs	18 995	15 892
Total clients et autres débiteurs	118 764	116 443

 Télécharger

L'encours de créances des clients mentionné ci-dessus a été diminué comme sur l'exercice précédent de l'impact des cessions de créances qui s'élèvent au 31 décembre 2007 à 65,6 M€ contre 55,8 M€ au 31 décembre 2006. Ces cessions sont effectuées sous forme d'affacturage avec subrogation conventionnelle, sans recours. Le montant des cessions réalisées exclusivement en France permet de ramener l'encours moyen à 60 jours.

Les créances échues non provisionnées portent essentiellement sur des clients majeurs avec lesquels le Groupe conclut des accords commerciaux annuels ou pluriannuels. Sur la base des observations historiques, la société estime le risque de non recouvrement marginal, les échéances dépassées non couvertes étant majoritairement à moins d'un an.

Les créances clients et autres débiteurs sont à moins d'un an.

2.5.2.3 Actifs financiers courants

Ce poste est essentiellement constitué de valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe et notamment des SICAV monétaires pour un montant de 11,1 M€, de certificats de dépôts négociables pour 30,1 M€, de placements en capital garanti pour 11 M€ et d'un placement structuré pour 3 M€. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur, les ajustements de valeur étant enregistrés en résultat. Ces positions ne sont pas exposées, les principaux supports d'adossement garantissant le capital.

2.5.2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie disponible au 31 décembre 2007 s'élève à 62,9 M€. Elle est composée de comptes courants bancaires en euros et en devises.

2.5.3 Les capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe s'établissent à 425,3 M€ au 31 décembre 2007 contre 356,8 M€ au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 68,5 M€. Cette variation prend en compte les principaux éléments suivants :

- + 67,6 M€ de résultat net,
- – 10,1 M€ d'écarts de conversion liés aux variations des taux de clôture, notamment à la dépréciation du dollar,
- – 13,0 M€ de distribution de dividendes versés en mai 2007,
- + 25,5 M€ d'augmentation de capital liée à la conversion de BSAR,
- – 1,5 M€ de retraitement des actions autodétenues et de paiements en actions (retraitement de l'avantage accordé des plans d'attribution d'achat d'actions accordés aux collaborateurs).

2.5.3.1 Primes liées au capital

Les primes liées au capital se décomposent comme suit :

(en milliers d'€)	31/12/2007	31/12/2006
Primes d'émission	50 612	25 222
Primes d'apport	15 030	15 030
Primes de fusion	2 711	2 711
Total	68 353	42 963

La variation des primes d'émission provient notamment de la conversion des BSAR.

 [Télécharger](#)

2.5.3.2 Capital social

Le capital social à la clôture s'établit à 21 508 K€, se décomposant en 10 753 861 actions émises d'un nominal de 2 €.

L'évolution du nombre d'actions en circulation s'établit comme suit :

En nombre d'actions	2007	2006
En circulation au 1 ^{er} janvier	10 210 783	9 896 834
Emission en numéraire		27 666
Exercice de BSAR	543 078	286 283
Exercice des options		
En circulation au 31 décembre	10 753 861	10 210 783

 [Télécharger](#)

2.5.3.3 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des actionnaires et investisseurs et soutenir sa croissance. Le Conseil d'Administration veille au rendement des capitaux employés et au niveau de dividendes versés aux actionnaires.

Pour profiter d'une opportunité de marché, une émission d'OBSAR avait été réalisée en 2004 : il en subsiste aujourd'hui les bons de souscription d'actions non encore exercés. Les autres instruments donnant accès au capital de la société concernent des avantages accordés aux dirigeants et salariés sous certaines conditions, ainsi que précisé dans les notes 2.6.9 et 2.7.2.

2.5.3.4 Dividendes

Le montant des dividendes au titre de l'exercice 2007 (non comptabilisé) soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 avril 2008 s'analyse comme suit :

Dividende net global	2007	2006
Montant en millions d'euros	16,1	13,0

[!\[\]\(83f22ed94ec5517769dd76d702c6bfd8_img.jpg\) Télécharger](#)

Cette estimation est faite sur la base d'actions donnant droit au dividende à la date du Conseil d'Administration du 20 février 2008, soit 10 753 861 actions.

Le montant du dividende par action au titre de l'exercice 2007 (non comptabilisé) soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 avril 2008 s'analyse comme suit :

Dividende par action	2007	2006
Dividende par action en euros	1,50	1,30

[!\[\]\(3cb60d42b10e53f9522bb0b392c1c4cd_img.jpg\) Télécharger](#)

2.5.4 Les provisions

2.5.4.1 La variation des provisions s'analyse comme suit :

(en milliers d'€)	Au 1 ^{er} janvier 2006	Dotations (nettes des reprises)	Au 31 décembre 2006	Dotations	Reprises (montants utilisés)	Reprises (montants non utilisés)	Reclassements	Entrée / Sortie de périmètre	Ecart de conversion	Au 31 décembre 2007
Pensions et retraites	20 680	(2 929)	17 751	847	(1 923)			39	(563)	16 151
Risques liés à l'environnement	9 406	(404)	9 002	2 203	(698)	(646)			(478)	9 383
Litiges et autres risques		5 962	5 962	1 533	(472)	(3 220)	(134)		(44)	3 625
Garanties données aux clients	1 679	(1 007)	672	1	(1)	(18)	134		(37)	751
Pour impôts	873	199	1 072		(280)					792
Sous total Provisions non courantes	32 638	1 821	34 459	4 584	(3 374)	(3 884)		39	(1 122)	30 702
Réorganisation industrielle	325	2 321	2 646	1 360	(2 578)	(8)			66	1 486
Litiges	3 793	(3 250)	543	509	(145)	(6)			(11)	891
Perte de change	110	(110)								
Pour impôts		143	143							143
Autres risques	2 641	(2 201)	440	3 550	(322)				(59)	3 609
Sous total Provisions courantes	6 869	(3 097)	3 772	5 419	(3 045)	(14)			(4)	6 128
Total Général	39 507	(1 276)	38 230	10 003	(6 419)	(3 898)		39	(1 126)	36 830
<i>dont en résultat opérationnel courant</i>				8 143	(2 402)	(3 898)				
<i>dont en résultat opérationnel non courant</i>				1 860	(4 017)					

[!\[\]\(0d7ca0919e6c47bbd874bfa0189fe22e_img.jpg\) Télécharger](#)

Les principales provisions concernent :

Pensions et retraites :

Obligations imposées par les législations sociales vis-à-vis des salariés du Groupe, de versement de pensions ou d'indemnités lors des départs en retraite. Prise en compte dans le calcul, d'hypothèses au niveau du taux d'actualisation, du turn over, et des tables de mortalité. Adossement de certains de ces engagements sur des fonds externalisés.

Environnement :

Constatation du passif lié aux obligations de respecter les normes environnementales des différents pays d'exploitation du Groupe

et plus particulièrement en matière de pollution des sols des sites industriels. Le coût des actions de surveillance et de mise en conformité en collaboration avec les autorités locales constitue une part importante de ces provisions. Aucun remboursement n'est attendu au niveau de cette catégorie de passif.

Litiges et autres risques :

Cette rubrique couvre des litiges ou des contentieux avec des partenaires et des prestataires. L'appréciation du risque a été estimé au regard du montant estimé du dénouement probable des contentieux ou d'éventuelles transactions. L'appréciation des retours attendus n'est pas chiffrable à ce jour.

Réorganisation industrielle :

Il s'agit de couverture des réorganisations industrielles sur la base d'une appréciation des coûts de fermeture ou de redéploiement de certains sites ou entités des divisions LISI AUTOMOTIVE et LISI COSMETICS. L'appréciation des montants comptabilisés intègre des spécificités réglementaires locales ; le dénouement favorable d'une option relative à un site concerné pouvant déboucher sur la constatation d'un flux de trésorerie de 0,7 M€ (non constaté au 31 décembre 2007).

Autres risques :

Les passifs comptabilisés sous cette rubrique tiennent compte des risques fondés sur des dossiers de natures diverses (industrielles, réglementaires, sociales) et concernent les deux principales divisions du Groupe.

2.5.4.2 Engagements pris envers le personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe opère, il offre à ses salariés et anciens salariés, sous certaines conditions de service notamment, le versement de pensions ou d'indemnités lors de leur départ en retraite. Ces prestations peuvent être versées dans le cadre de régimes à cotisations définies ou prestations définies.

La répartition géographique des engagements pris par le Groupe envers son personnel au 31 décembre 2007 au titre des régimes à prestations définies ainsi que les principales hypothèses utilisées pour leur évaluation sont les suivantes :

En €	Zone Euro	Etats-Unis	Angleterre
Dette actuarielle	12 896 441	8 125 838	14 730 690
Taux d'actualisation	5,20 %	5,85 %	5,75 %
Augmentation des salaires	2,5 % – 3,0 %	N/A	4,40 %

 Télécharger

Les taux de rendement à long terme prévus pour les fonds ont été déterminés en tenant compte de l'allocation des actifs et des taux de rendement prévus pour chacune de leurs composantes. Les taux de rendement ainsi retenus sont égaux à 6,0 % pour les actifs de couverture des régimes américains et 5,94 % pour les régimes anglais.

Au 31 décembre 2007, l'allocation des actifs de couverture était la suivante :

Actions	64,5 %
Obligations	34,9 %
Autres	0,6 %
Total	100,0 %

 Télécharger

Par ailleurs, en 2007, les contributions aux fonds de retraite ou paiements aux ayants droits par le Groupe se sont élevées à 2,4 M€.

Le tableau suivant détaille l'évolution au cours de l'exercice 2007 de la dette actuarielle et de la valeur de marché des actifs de couverture (en K€) :

Evolution de la dette actuarielle	2007	2006
Dette actuarielle à l'ouverture	37 130	39 808
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 315	1 166
Coût de la désactualisation	1 833	1 841
Cotisations versées par les salariés	94	251
Prestations versées	(1 900)	(2 139)
Réductions	(667)	(1 692)
Liquidations		
Modifications de régimes		
Variation de périmètre		
Ecarts de conversion	(1 895)	(821)
Pertes actuarielles (gains)	(157)	(1 285)
Dette actuarielle à la clôture	35 753	37 130

 Télécharger

Evolution de la valeur de marché des actifs de couverture	2007	2006
Valeur à l'ouverture	19 834	18 000
Cotisations versées par le Groupe	1 335	1 439
Cotisations versées par les salariés	94	251
Prestations prélevées sur le fonds	(817)	(982)
Liquidations		
Rendements attendu des actifs	1 287	1 069
Ecarts de conversion	(2 101)	(650)
Gains actuariels (pertes)	97	707
Valeur à la clôture	19 729	19 834

 Télécharger

Le tableau suivant expose la réconciliation entre les montants comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe et les montants ci-dessus (en K€) :

	2007	2006
Dette actuarielle non financée	(16 024)	(17 296)
Pertes (gain) actuarielles différées au bilan	(129)	(455)
Coûts des services passées non encore reconnus		
Passif comptabilisé à la clôture	(16 152)	(17 751)

 Télécharger

La charge comptabilisée en résultat opérationnel par le Groupe au cours de l'exercice 2007 au titre des régimes à prestations définies s'est élevée à 1,1 M€ et se décompose de la manière suivante (en K€) :

	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 315	1 166
Coût de la désactualisation	1 832	1 841
Rendement attendu des actifs du régime	(1 287)	(1 069)
Ecart actuariels reconnus au cours de l'exercice	50	43
Coût des services passés		
Amortissement de l'actif de transition		
Limitation de l'actif		
Réductions / Liquidations	(661)	
Variation de périmètre	(151)	
Charge (Produit) comptabilisée	1 098	1 981

 Télécharger

2.5.5 Autres passifs non courants

(en milliers d'€)	2007	2006
Dépôts et cautionnements reçus	61	61
Participation des salariés de l'exercice	2 489	3 006
Produits constatés d'avance	521	170
Total autres passifs non courants	3 070	3 237

 Télécharger

2.5.6 Dettes financières et gestion des risques financiers

La décomposition par catégorie comptable et classe d'instruments des passifs financiers est donnée dans les notes 2.2.16 et 2.5.6.4.

2.5.6.1 Dettes financières

a) Ventilation par nature

(en milliers d'€)	2007	2006
Part non courante		
Crédits moyen terme	76 375	101 805
Dettes relatives aux contrats de crédit-bail	2 388	2 188
Participation des salariés (bloquée en compte courant)	9 021	6 818
Sous-total dettes financières non courantes	87 784	110 811
Part courante		
Concours bancaires d'exploitation	52 628	32 417
Crédits moyen terme	28 415	25 932
Dettes relatives aux contrats de crédit-bail	2 542	2 390
Participation des salariés (bloquée en compte courant)	171	580
Sous-total dettes financières courantes	83 757	61 320
Total dettes financières	171 541	172 131

 Télécharger

b) Ventilation par échéance

(en milliers d'€)	2007	2006
Emprunts		
à un an	28 415	25 932
de deux à cinq ans	71 375	91 960
à plus de cinq ans	5 000	9 845
Sous-total emprunts	104 790	127 737
Autres dettes financières		
à un an	55 341	35 388
de deux à cinq ans	11 409	9 006
à plus de cinq ans		
Sous-total autres dettes	66 751	44 394
Emprunts et dettes financières	171 541	172 131

 Télécharger

c) Ventilation par devises

L'ensemble des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont libellés en euros ou en dollars pour les sociétés américaines. Les dettes bancaires du Groupe ne présentent donc pas de risque de change.

d) Ventilation par nature de taux

Le tableau récapitulatif ci-après des emprunts du Groupe recense les encours les plus significatifs répartis en taux fixe et en taux variable.

Entités contractantes	Nature du crédit	Taux Fixe	Taux variable	Montant global des lignes en M€	Capital restant dû au 31/12/2007 en M€	Échéances	Existence ou non de couvertures en taux ou en devises
LISI S.A	Crédit syndiqué [1]		Euribor sur la période de tirage + marge	35,0	30,0	2013	
HI-SHEAR Corporation	Crédit syndiqué [2]		Libor 3 mois USD + marge	17,0	3,7	2009	Couvert partiellement par un SWAP et un CAP
LISI AEROSPACE	Crédit classique		Libor 3 mois USD + marge	2,9	2,6	2009	Couvert partiellement par un SWAP et un CAP
BLANC AERO Industries	Crédit classique		Euribor sur la période de tirage + marge	5,0	3,6	2012	
LISI COSMETICS	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	1,6	0,3	2008	Nantissement de matériel
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,8	0,5	2009	Nantissement de matériel
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,7	0,2	2012	Lettre d'intention LISI S.A
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	1,0	0,7	2012	Lettre d'intention LISI S.A
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,5	0,3	2010	Lettre d'intention LISI S.A
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,6	0,3	2010	Lettre d'intention LISI S.A
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,7	0,6	2011	Lettre d'intention LISI S.A
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,8	0,7	2011	Lettre d'intention LISI S.A
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,8	0,6	2011	Lettre d'intention LISI S.A
LISI AUTOMOTIVE Former							
	Crédit classique		Euribor 6 Mois + marge	2,5	1,2	2010	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	2,5	1,5	2012	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	2,5	1,8	2012	
LISI AUTOMOTIVE Mohr und Friedrich	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,8	0,2	2009	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE Former
LISI AUTOMOTIVE Mecano	Crédit classique	5,44 %		2,9	0,3	2008	Caution LISI AUTOMOTIVE Rapid
	Crédit classique	4,50 %		5,1	0,5	2008	Caution LISI AUTOMOTIVE Rapid
LISI AUTOMOTIVE KKP	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	2,5	0,5	2009	
LISI AUTOMOTIVE Beijing	Crédit classique	6,561 %		0,1	0,1	2008	
LISI AUTOMOTIVE	Crédit classique [3]		Euribor 6 Mois + marge	4,0	4,0	2012	Lettre d'intention LISI S.A
	Crédit classique [4]		Euribor 3 Mois + marge	4,0	4,0	2012	Lettre d'intention LISI S.A
	Crédit classique [5]		Euribor 3 Mois + marge	4,0	3,6	2012	Lettre d'intention LISI S.A
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	4,0	3,8	2012	Lettre d'intention LISI S.A
	Crédit classique [6]		Euribor 3 Mois + marge	3,0	1,7	2010	Lettre d'intention LISI S.A
Schrauben und Draht Union GmbH	Crédit classique	6,13 %		2,0	1,0	2017	
	Crédit classique		Euribor 1 Mois + marge	1,0	1,0	2008	
	Crédit classique		Eonia + marge	0,5	0,4	2011	
	Crédit classique		Euribor 6 Mois + marge	0,5	0,5	2009	
BETEO GmbH	Crédit classique	4,35 %		1,0	0,6	2011	
	Crédit classique		Euribor 6 mois + marge	0,8	0,5	2011	
	Crédit classique		Euribor 6 mois + marge	0,8	0,6	2011	
KNIPPING Espana S.A	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,4	0,2	2010	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,3	0,1	2009	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	6,5	5,5	2018	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,3	0,2	2010	
	Crédit classique		Euribor + marge	0,3	0,2	2011	

Entités contractantes	Nature du crédit	Taux Fixe	Taux variable	Montant global des lignes en M€	Capital restant dû au 31/12/2007 en M€	Échéances	Existence ou non de couvertures en taux ou en devises
KNIPPING Umformtechnik GmbH	Crédit classique	7,05 %		1,1	0,5	2011	
KNIPPING Verbindungstechnik GmbH	Crédit classique	6,60 %		0,7	0,2	2009	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique	4,25 %		0,6	0,5	2010	
	Crédit classique	1,50 %		1,1	0,5	2017	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique	5,75 %		0,8	0,4	2009	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique	4,10 %		1,2	1,0	2010	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique	5,50 %		0,8	0,3	2008	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique	5,00 %		0,8	0,3	2009	
	Crédit classique	4,15 %		0,6	0,5	2010	
	Crédit classique	5,50 %		0,8	0,4	2010	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	1,5	0,9	2009	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	0,6	0,6	2010	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	1,8	2010	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique		Euribor 6 Mois + marge	3,0	2,0	2011	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	2,0	2011	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	3,0	2012	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	1,8	2010	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
TOTAUX				145,3	94,8		

 Télécharger

2.5.6.2 Covenants attachés

Le Groupe n'a pas de financement bancaire dépendant de la notation du Groupe. Les contrats mis en place ont des clauses conventionnelles se référant à la situation financière du Groupe ou de ses filiales. La définition et les niveaux des ratios, également appelés « covenants financiers », sont fixés en concertation avec les organismes prêteurs de manière prospective. Le respect de ces ratios s'apprécie une fois par an seulement, à la date de clôture de l'exercice. Le non-respect de ces ratios autorise les organismes prêteurs à prononcer l'exigibilité anticipée (totale ou partielle) des financements.

Les « covenants » financiers liés à chaque emprunt sont décrits pour information ci-dessous :

[1] Crédit syndiqué LISI S.A.

Mise à disposition de ce crédit sous la forme d'un crédit renouvelable utilisable en euros ou en dollars d'un montant amortissable égal à 35 M€ (engagements « A »), et d'un crédit renouvelable utilisable en euros ou en dollars d'un montant égal à 35 M€ (engagements « B », non utilisés à ce jour).

Le total de l'engagement A sera automatiquement réduit linéairement conformément au tableau d'amortissement les 7 août des années 2007 à 2013. La société LISI ne pourra pas emprunter de nouveau

tout ou partie de l'engagement « A » qui aura été remboursé. Sur cet engagement, un droit de tirage de 35 M€ a été exercé et le capital restant dû au 31 décembre 2007 est de 30 M€.

Concernant l'engagement B, toute avance remboursée pourra faire l'objet d'un nouveau tirage dans les conditions prévues à la convention, les droits de ce prêt s'éteignant au plus tard le 7 août 2013.

- Mode de calcul de la marge pour les engagements « A » et « B » : Euribor ou Libor + marge

Exigibilité anticipée :

- Ratio de Gearing < à 1,2,
- Ratio de Leverage < à 3,5 (Dettes financières nettes / EBITDA)

[2] Crédit syndiqué HI-SHEAR Corporation

- Mode de calcul de la marge : marge variable en fonction du Gearing (+ ou - 0,25 %).

Cas d'exigibilité anticipée :

- Non respect d'indicateurs financiers : situation nette négative,
- Survenance d'événements juridiques : non respect des échéances, insolvabilité, réduction de capital.

[3] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

- Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :

1. $< 0,25$: 0,25 % l'an,
2. $\geq 0,25$ et $< 0,40$: 0,30 % l'an,
3. $\geq 0,40$ et $< 0,80$: 0,375 % l'an,
4. $\geq 0,80$ et $< 1,00$: 0,475 % l'an,
5. $\geq 1,00$ et $< 1,20$: 0,60 % l'an.

Exigibilité anticipée :

- Endettement net / fonds propres $< 1,2$.
- Dettes financières nettes $< 3,5$ années de capacité d'autofinancement.

[4] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

- Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :

1. $< 0,25$: 0,25 % l'an,
2. $\geq 0,25$ et $< 0,40$: 0,30 % l'an,
3. $\geq 0,40$ et $< 0,80$: 0,375 % l'an,
4. $\geq 0,80$ et $< 1,00$: 0,475 % l'an,
5. $\geq 1,00$ et $< 1,20$: 0,60 % l'an.

Exigibilité anticipée :

- Endettement net / fonds propres $< 1,2$.
- Dettes financières nettes $< 3,5$ années de capacité d'autofinancement.

[5] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

- Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :

1. $\leq 0,50$: 0,40 % l'an,
2. $> 0,50$ et $< 0,75$: 0,45 % l'an,
3. $\geq 0,75$: 0,50 % l'an.

Exigibilité anticipée :

- Endettement financier net consolidé / fonds propres consolidés $< 1,2$.
- Endettement financier net consolidé / capacité d'autofinancement consolidée $< 3,5$ années.

Groupe est la suivante :

Type de nantissements / hypothèques	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant (K€) d'actifs à l'origine nantis (a)	Solde des actions nantis (b)	Solde du matériel nanti (c)	Total poste de bilan (K€) (d)	% correspondant (b) / (d) ou (c) / (d)
s/immo. incorporelles	—	—	—	—	—	—	—
s/immo. corporelles	2003	2009	2 400	—	800	46 503	1,72 %
s/immo. financières	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	—	—	2 400	—	800	46 503	1,72 %

 Télécharger

[6] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

Exigibilité anticipée :

- Dettes nettes / EBITDA $\leq 2,5$.
- Dettes nettes / fonds propres $\leq 1,2$.

2.5.6.3 Suretés réelles

(en millions d'€)	Capital restant dû au 31 décembre 2007
Avals et cautions	24,2
Hypothèques et nantissement	0,8
Total	25,0

 Télécharger

Les sûretés réelles et personnelles octroyées par le Groupe en garantie des emprunts contractés auprès des établissements de crédits sont principalement constituées :

1. des lettres d'intention délivrées aux banques par le Groupe pour un montant de 43 M€ dans le cadre de :

- l'acquisition de la société MONADNOCK par HI-SHEAR CORPORATION pour un montant de 19 M€ en 2002 ; le capital restant dû au 31 décembre 2007 est de 3,7 M€,
- l'acquisition du Groupe KNIPPING par LISI AUTOMOTIVE pour un montant de 18,9 M€ en 2005 ; le capital restant dû au 31 décembre 2007 est de 17,1 M€,
- l'acquisition de matériel par LISI COSMETICS pour un montant de 2,8 M€ en 2005 ; le capital restant dû au 31 décembre 2007 est de 1,5 M€,
- l'acquisition de matériel par LISI COSMETICS pour un montant de 2,3 M€ en 2006 ; le capital restant dû au 31 décembre 2007 est de 1,9 M€.

2. du nantissement par LISI COSMETICS d'actifs corporels dans le cadre de leur financement, le capital restant dû au 31 décembre 2007 est de 0,8 M€.

La synthèse des nantissements et hypothèques consentis par le

L'exercice a vu la levée du nantissement des titres LISI AUTOMOTIVE Rapid suite au remboursement de l'emprunt.

2.5.6.4 Risque de liquidité

Au 31 décembre 2007, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 66 M€. Ce montant correspond à la trésorerie brute diminuée des découverts bancaires.

Le ratio d'endettement financier net/capitaux propres s'élève à 12,5 % à comparer à 29,6 % au 31 décembre 2006. Les principaux termes et conditions de nos différents contrats d'emprunts font référence au ratio ci-dessus avec une limite à 120 %.

(en milliers d'€)	2007	2006
Autres actifs financiers courants	55 332	39 090
Trésorerie et équivalent de trésorerie	62 931	27 467
Trésorerie disponible [A]	118 263	66 557
Concours bancaires d'exploitation [B]	52 628	32 417
Trésorerie nette [A - B]	65 635	34 140
Crédits moyen terme	104 790	127 737
Autres dettes	14 123	11 978
Dettes financières [C]	118 913	139 715
Endettement financier net [D = C + B - A]	53 277	105 575
Capitaux propres Groupe [E]	425 326	356 825
Ratio d'endettement (en %) [D / E]	12,5 %	29,6 %

[Télécharger](#)

Le tableau de liquidité sur l'ensemble des passifs financiers s'établit comme suit :

Passifs financiers inscrits au bilan (en milliers d'€)	Au 31/12/2007 Valeur nette comptable	Ventilation des flux contractuels non actualisés par échéance			
		A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes	87 784		82 784	5 000	87 784
Autres passifs financiers non courants (hors PCA)	2 549		2 489	60	2 549
Dettes financières courantes	83 757	83 757			83 757
Fournisseurs et autres créditeurs	145 857	145 857			145 857
Total passifs financiers	319 947	229 614	85 273	5 060	319 947

[Télécharger](#)

Passifs financiers inscrits au bilan (en milliers d'€)	Au 31/12/2006 Valeur nette comptable	Ventilation des flux contractuels non actualisés par échéance			
		A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes	110 811		100 966	9 845	110 811
Autres passifs financiers non courants (hors PCA)	3 067		3 007	60	3 067
Dettes financières courantes	61 320	61 320			61 320
Fournisseurs et autres créditeurs	128 719	128 719			128 719
Total passifs financiers	303 917	190 039	103 973	9 905	303 917

[Télécharger](#)

2.5.6.5 Risque de taux

Afin de gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêts sur les emprunts à taux variable, le Groupe a conclu des contrats de SWAP et de CAP de taux d'intérêts (les caractéristiques de ces instruments sont présentés en note 2.7.4 « Engagements »).

La gestion du risque de marché lié aux variations des taux d'intérêts est réalisée de manière centralisée au niveau de la Direction Financière du Groupe. La politique du Groupe est de réduire son exposition aux fluctuations de taux d'intérêts. Pour cela, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des SWAP de taux d'intérêts, des contrats de CAP et de FLOOR. Ces positions de couvertures sont négociées sur des marchés de gré à gré avec les contreparties bancaires. Malgré cette gestion de risque de taux, en raison de la souscription de nouveaux emprunts en 2007 à taux variable, le Groupe est exposé à une éventuelle évolution des taux à la hausse.

Au 31 décembre, la position nette à taux variable se décompose comme suit :

(en milliers d'€)	2007*	2006
Emprunts – taux variables	89 020	102 473
Concours bancaires courants	52 628	32 417
Actifs financiers courant et non courants	(25 244)	(34 919)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(62 931)	(27 468)
Position nette avant gestion	53 473	72 503
CAP de taux d'intérêts	4 143	6 616
SWAP de taux d'intérêts	1 423	25 000
Couverture	5 566	31 616
Position nette après gestion	47 907	40 887

(*) Sur 2007, l'approche retenue a consisté à prendre en compte comme base de calcul à la sensibilité au taux les positions nettes, prêteuses et emprunteuses, ce qui a nécessité un retraitement des bases au 31/12/2006 afin de permettre la comparabilité entre les deux exercices.

 Télécharger

L'impact d'un point de base de variation sur les taux variables avant toute opération de couverture représenterait une surcharge ou un manque à gagner sur la base de l'encours au 31 décembre 2007 d'environ 479 K€ soit 6,7 % du montant global des frais financiers 2007. Cet impact sera mécaniquement réduit par la hausse du produit des placements de trésorerie qui s'élèvent à 62,9 M€ au 31 décembre 2007 (cf note 2.5.2.4).

2.5.7 Les impôts différés

(en milliers d'€)	2007	2006
Impôts différés actifs	14 118	15 806
Impôts différés passifs	(31 836)	(31 077)
Impôts différés nets	(17 718)	(15 271)

 Télécharger

Actifs d'impôts différés non reconnus :

La Société ne procède pas à la reconnaissance des impôts différés actifs dès lors qu'elle n'a pas l'assurance suffisante du recouvrement des déficits reportables et des crédits d'impôts. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. Cette règle prudentielle s'applique plus particulièrement aux reports déficitaires pour lesquels le Groupe estime que leur recouvrabilité ne s'impute que sur les profits futurs. A titre d'information, les reports déficitaires au 31 décembre 2007 seraient générateurs d'impôts différés actifs à hauteur de 1,8 M€ (non constatés sur l'exercice).

2.6 DÉTAIL DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.6.1 Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par pays est indiqué en note 2.7.1 « informations sectorielles ».

2.6.2 Consommations

(en milliers d'€)	AEROSPACE	AUTOMOTIVE	COSMETICS	Autres activités	Éliminations	TOTAL 2007	TOTAL 2006
Consommations de marchandises	9 146	33 119	2 463		28	44 756	43 739
Consommations de matières premières	62 925	71 678	6 575		(17)	141 161	120 212
Outils	19 009	15 235	2 968		7	37 219	33 707
Autres approvisionnements	4 171	11 187	3 619	18		18 995	16 577
Total consommations	95 250	131 219	15 625	18	18	242 130	214 236

 Télécharger

L'évolution sensible à la hausse sur l'exercice 2007 des principales matières premières utilisées par les divisions (acier, titane, inox) conjuguée à la hausse des volumes explique principalement

l'augmentation des consommations de matières premières. Les autres postes de consommations intègrent l'impact haussier des volumes.

2.6.3 Autres achats et charges externes

(en milliers d'€)	AEROSPACE	AUTOMOTIVE	COSMETICS	Autres Activités	Éliminations	TOTAL 2007	TOTAL 2006
Sous traitance	11 260	40 412	3 138		(2)	54 808	47 959
Entretien	7 455	14 658	2 104	142	(15)	24 345	21 479
Transports	3 313	11 109	1 026			15 448	14 227
Energie	4 740	10 087	1 721	7		16 556	16 482
Autres charges externes	24 462	20 392	2 755	2 024	(8 616)	41 017	40 723
Total autres achats et charges externes	51 231	96 659	10 744	2 173	(8 634)	152 173	140 870

 Télécharger

Les autres achats et charges externes progressent fortement sous l'effet des coûts supplémentaires spécifiques au changement de process de traitement de surface dans la division AUTOMOTIVE, et à l'impact du mix des produits plus consommateurs en prestations

extérieures d'assemblage. D'une manière générale, l'ensemble des prestations extérieures subit une hausse de coût comprise entre 3 et 5 %.

2.6.4 Charges de personnel

(en milliers d'€)	AEROSPACE	AUTOMOTIVE	COSMETICS	Autres Activités	Éliminations	TOTAL 2007	TOTAL 2006
Intérimaires	7 722	7 059	2 940	7	(30)	17 698	14 131
Salaires et intéressement	89 839	91 435	12 971	3 066		197 311	182 329
Indemnités de licenciement	52	391	11			454	1 438
Charges sociales et taxes sur salaires	33 036	31 780	6 039	985		71 841	69 246
Participation des salariés	2 489					2 489	3 086
Total Charges de personnel	133 139	130 664	21 962	4 058	(30)	289 793	270 231

 Télécharger

L'augmentation de près de 7,2 % des charges de personnel est la résultante de l'augmentation des salaires et des plans d'embauches lancés dans la division AEROSPACE (361 personnes en moyenne sur l'année) et au recours aux heures supplémentaires et aux intérimaires dans les divisions AUTOMOTIVE et COSMETICS.

2.6.5 Charges de recherche et développement

Le groupe LISI a la volonté d'exercer une activité de recherche et développement soutenue, que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette activité de recherche et développement s'effectue de plusieurs manières : soit dans le cadre de la coopération entre les bureaux d'études des sociétés des divisions et de ses clients, soit pour le développement ou l'amélioration de certains

composants ou de process industriels. Les charges se composent principalement de coûts de personnel dédiés aux services de recherche et développement. Les effectifs dédiés à la recherche et développement représentaient environ 2 % des salaires du Groupe. En général, le Groupe n'immobilise pas ses frais de recherche et développement (cf note 2.2.7.3)

Les dépenses engagées au cours des trois derniers exercices sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(En millions d'€)	2007	2006	2005
Dépenses de Recherche et Développement	15,0	12,3	10,1
% du chiffre d'affaires	1,8 %	1,7 %	1,6 %

 Télécharger

2.6.6 Charges et produits opérationnels non récurrents

Les produits et charges non récurrents s'analysent comme suit :

(en milliers d'€)	2007	2006
Produits opérationnels non récurrents		
Prix de vente des immobilisations cédées	941	787
Reprises de provisions pour restructuration	751	1 148
Reprises de provisions affectées aux réorganisations industrielles	3 266	
Prix de cession du site de Monistrol-sur-Loire	300	
Prix de cession d'Eurofast	20 000	
Total	25 258	1 935
Charges opérationnelles non récurrentes		
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(3 897)	7
Coûts des restructurations	(880)	(2 029)
Coûts des réorganisations industrielles	(4 766)	
Dotations aux provisions affectées aux réorganisations industrielles	(1 360)	(2 742)
Valeur contributive d'Eurofast	(8 932)	
Total	(19 835)	(4 765)
Résultat des opérations non récurrentes	5 423	(2 830)

 Télécharger

La formation du résultat non récurrent résulte principalement :

- de la cession de la société Eurofast pour + 11,1 M€,
- de la restructuration de la filiale canadienne du pôle AUTOMOTIVE pour – 0,7 M€,
- des coûts de fermeture d'un site du pôle COSMETICS (Neuilly-Sur-Seine) pour – 1,4 M€,
- de la cession des actifs du site de Monistrol-sur-Loire (pôle AUTOMOTIVE) pour – 2,4 M€.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges, arbitrages ou faits non récurrents susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe LISI.

2.6.7 Résultat financier

(en milliers d'€)	2007	2006
Produits de trésorerie et charges de financement		
Produits financiers	4 899	1 626
Incidence de la variation de la juste valeur des instruments financiers*	(2 544)	264
Frais financiers	(10 529)	(9 562)
Sous total produits de trésorerie et charges de financement	(8 174)	(7 672)
Autres produits et charges financiers		
Profits de change	3 087	1 503
Pertes de change	(2 026)	(3 044)
Autres	(1)	(92)
Sous total autres produits et charges financiers	1 060	(1 633)
Total	(7 114)	(9 305)

* Sur bon de capitalisation liquidé en août 2007.

 Télécharger

2.6.8 Impôt sur les sociétés

2.6.8.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition (en milliers d'€)	Résultat avant impôt retraits	Impôt retraits	Résultat après impôt retraits
Résultat courant	95 428	(32 421)	63 007
Résultat opérationnel non courant	5 424	541	5 963
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(2 489)	851	(1 638)
Crédits d'impôts		591	591
Impôts intégration fiscale		(370)	(370)
Résultat	98 363	(30 808)*	67 553

* dont impôts à payer : 29 083 K€,
dont impôts différés : 1 725 K€.

[Télécharger](#)

2.6.8.2 Rapprochement de la charge d'impôt comptabilisée de la charge d'impôt théorique calculée

(En milliers d'€)	
Taux théorique (sur la base du taux français)	34,43 %
Impôt théorique sur la base du taux français	31 154
Régime spécifique sur cession titres de participations	323
Total impôt théorique	31 477
Exonération fiscale sociétés étrangères	(812)
Déficit de la période non activé	452
Crédits d'impôts filiales françaises	(591)
Différentiel de taux d'impôts sur les filiales étrangères	216
Autres variations	64
Impôts comptabilisés	30 808
Taux apparent	31,32 %

[Télécharger](#)

2.6.8.3 Taux d'impôts applicables par les sociétés du Groupe LISI

	2007	2006
Allemagne	30,00 %	40,00 %
Angleterre	30,00 %	30,00 %
Canada	34,12 %	34,12 %
Espagne	30,00 %	35,00 %
Etats-Unis	40,00 %	40,00 %
France	34,43 %	34,43 %
République Tchèque	21,00 %	28,00 %

[Télécharger](#)

Les réformes fiscales en Allemagne ont eu pour conséquence une diminution du taux de l'impôt sur les sociétés de 10 points de base, ce qui s'est traduit par un effet favorable de 0,5 M€ sur le calcul des impôts différés.

2.6.9 Résultat par action

Le calcul du résultat par action est présenté au paragraphe 2.2.19.6.

Le résultat dilué par action prend en compte le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs (BSAR).

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action.

2007	Résultat net en K€	Nombre d'actions	Résultat net par action en €
Total actions		10 472 285	
Actions d'autocontrôle		(229 298)	
Résultat de base par action	67 553	10 242 987	6,60
BSAR non exercés		237 324	
Résultat dilué par action	67 553	10 480 311	6,45

[Télécharger](#)

2006	Résultat net en K€	Nombre d'actions	Résultat net par action en €
Total actions		9 991 224	
Actions d'autocontrôle		(265 202)	
Résultat de base par action	47 989	9 726 022	4,93
BSAR non exercés		780 402	
Résultat dilué par action	47 989	10 506 424	4,57

[Télécharger](#)

2.7 AUTRES INFORMATIONS

2.7.1 Informations sectorielles

Les activités du Groupe se déclinent sur trois marchés et sont scindées en trois divisions :

- La division AEROSPACE, qui regroupe les activités du marché aéronautique,

- La division AUTOMOTIVE, qui regroupe les activités du marché automobile,
- La division COSMETICS, qui regroupe les activités de la parfumerie et des cosmétiques.

Les autres activités incluent principalement les activités de la Holding.

2.7.1.1 Ventilation par secteur d'activité

(en milliers d'€)	AEROSPACE	AUTOMOTIVE	COSMETICS	Autres activités	Éliminations	TOTAL
31/12/07						
Composante Résultat						
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	355 700	407 089	54 823	6 990	(8 645)	815 957
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	83 600	51 289	6 119	928		141 937
Dotations aux amortissements et provisions	15 027	23 870	2 351	637		41 885
Résultat opérationnel courant (EBIT)	68 573	27 419	3 769	291		100 052
Résultat opérationnel	79 371	22 663	2 297	1 144		105 475
Résultat net	56 409	10 022	1 987	(866)		67 553
Composante Bilan						
Besoin en fonds de roulement	87 473	90 818	(1 457)	(3 963)		172 871
Immobilisations nettes	130 981	228 461	28 662	1 259		389 363
Acquisitions d'immobilisations	18 859	20 797	4 382	195		44 232
31/12/06						
Composante Résultat						
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	315 264	382 472	44 126	6 495	(8 625)	739 733
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	70 229	47 760	2 563	1 773		122 326
Dotations aux amortissements et provisions	10 155	21 930	1 733	(113)		33 706
Résultat opérationnel courant (EBIT)	60 074	25 830	830	1 886		88 620
Résultat opérationnel	59 937	24 372	841	640		85 790
Résultat net	38 803	9 508	478	(801)		47 989
Composante Bilan						
Besoin en fonds de roulement	88 537	98 191	(2 372)	(2 546)		181 810
Immobilisations nettes	100 729	233 367	28 236	1 194		363 526
Acquisitions d'immobilisations	20 392	25 359	2 523	522		48 797

2.7.1.2 Ventilation par secteur d'activité et par pays

(en milliers d'€)	AEROSPACE	AUTOMOTIVE	COSMETICS	Autres activités	Éliminations	TOTAL
31/12/07						
Composante Résultat						
<i>Chiffre d'affaires par zone de destination</i>						
Union Européenne	182 781	311 733	54 124	6 990	(8 645)	546 981
dont France	107 331	152 016	43 897	6 990	(8 645)	301 589
Continent Nord Américain	122 656	13 399	622			136 677
Autres pays émergents	50 263	81 957	77			132 297
Total	355 700	407 089	54 823	6 990	(8 645)	815 957
Composante Bilan						
<i>Immobilisations nettes par zone de destination</i>						
Union Européenne	56 531	227 442	28 662	1 259		313 894
dont France	51 892	135 546	28 662	1 259		217 359
Continent Nord Américain	65 917					65 917
Afrique	569					569
Asie	7 964	1 019				8 983
Total	130 981	228 461	28 662	1 259		389 363
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations par zone de destination						
Union Européenne	8 906	20 283	4 382	195		33 766
dont France	7 555	13 474	4 382	195		25 606
Continent Nord Américain	9 181					9 181
Asie	772	514				1 286
Total	18 859	20 797	4 382	195		44 232
31/12/06						
Composante Résultat						
<i>Chiffre d'affaires par zone de destination</i>						
Union Européenne	193 896	314 446	42 803	6 495	(8 626)	549 014
dont France	106 780	142 914	35 403	6 495	(8 625)	282 967
Continent Nord Américain	99 478	5 627	1 323			106 428
Autres pays émergents	21 890	62 399				84 289
Total	315 264	382 472	44 126	6 495	(8 626)	739 733
Composante Bilan						
<i>Immobilisations nettes par zone de destination</i>						
Union Européenne	36 187	228 402	28 236	1 194		294 019
dont France	31 432	134 948	28 236	1 194		195 810
Continent Nord Américain	56 319	4 303				60 622
Asie	8 223	662				8 885
Total	100 729	233 367	28 236	1 194		363 526
Flux liés aux acquisitions d'immobilisations par zone de destination						
Union Européenne	10 402	24 413	2 523	522		37 860
dont France	9 434	15 432	2 523	522		27 911
Continent Nord Américain	9 220	675				9 895
Asie	770	271				1 041
Total	20 392	25 359	2 523	522		48 797

2.7.2 Paiements fondés en actions

2.7.2.1 Options d'achats d'actions

Des options d'achats d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces instruments se dénouant par la livraison d'instruments de capitaux propres sont évalués à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle binomial.

Les options attribuées antérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été comptabilisées, comme le préconise la norme IFRS 2. En conséquence, pour l'exercice 2007, une charge de 0,15 M€ a été reconnue. La charge globale enregistrée au titre de ce plan depuis l'origine est de 1,2 M€.

Ce plan d'options a les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	25 juin 2003
Prix d'exercice de l'option	20,33 €
Maturité contractuelle	8 ans
Nombre d'options attribuées	163 000
Nombre d'options annulées	36 000

 Télécharger

Les options seront acquises à compter du 26 juin 2007, soit une période d'acquisition de 4 ans à partir de la date d'attribution.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de ces options à leur date d'attribution sont les suivantes :

Date d'attribution	25 juin 2003
Cours de l'action lors de l'attribution	24 €
Durée de vie des options	8 ans
Volatilité	30 %
Taux d'intérêt sans risque	5,0 %
Taux de dividendes	2,5 %
Juste valeur de l'option	9,09 €

 Télécharger

La durée de vie estimée des options est déterminée en intégrant des hypothèses visant à modéliser le comportement des bénéficiaires en fonction de la valeur intrinsèque de l'option. La volatilité retenue a été déterminée par référence à la volatilité historique du titre LISI.

La juste valeur des options ainsi déterminée est constatée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

2.7.2.2 Attribution conditionnelle d'actions de performance

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé le 27 juin 2007

d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du groupe LISI, des actions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : l'atteinte de deux critères principaux du plan stratégique LISI à fin 2009, à savoir le chiffre d'affaires et le résultat courant brut. Le nombre maximal d'actions attribuées est de 68 000 actions et concerne 77 collaborateurs en France. Les options seront acquises à compter du 1^{er} mars 2010, mais elles devront être conservées par les bénéficiaires sous la forme nominative pure pendant une période de deux années après le terme de la période d'acceptation.

29 collaborateurs étrangers bénéficient quant à eux de primes basées sur le même principe et les mêmes conditions, mais versées sous le régime des traitements et salaires (système des synthetic shares).

L'évaluation de ces avantages à leur date d'attribution a été chiffrée par des actuaires indépendants en prenant en compte des hypothèses liées aux deux paramètres de performance à la date d'échéance : le chiffre d'affaires, le résultat courant brut, paramètres sur lesquels des modèles et des lois statistiques ont été appliqués afin de modéliser le comportement des bénéficiaires.

La juste valeur des avantages ainsi accordés a été constatée sur 2007 en charges de personnel pour un montant de 0,8 M€ pour les collaborateurs des sociétés françaises avec une contrepartie en capitaux propres et pour un montant de 0,2 M€ pour les collaborateurs des sociétés étrangères avec une contrepartie en dettes au personnel. Ce coût n'a pas été affecté aux divisions, et reste en charge au niveau de LISI S.A.

2.7.2.3 Informations relatives aux options d'achats d'actions et d'attributions d'actions de performance au 31 décembre 2007

Le tableau ci-dessous expose les informations relatives aux options sur actions et attributions d'actions de performance en circulation au 31 décembre 2007 :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré des options en euros*
Options en circulation en début de période	146 760	20,71
Options attribuées au cours de la période	68 000	Néant
Options annulées au cours de la période	1 000	20,33
Options exercées au cours de la période*	(82 150)	20,77
Options échues au cours de la période	—	
Options en circulation en fin de période	133 610	

* Prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice.

 Télécharger

Le tableau ci-dessous expose la ventilation par date d'attribution des options en circulation au 31 décembre 2007 :

Date d'attribution des options	Prix d'exercice en €	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2007	Dont nombre d'options exerçables	Durée de vie contractuelle résiduelle
01/03/2001	27,82	5 060	5 060	28/02/2009
06/12/2001	18,81	11 640	11 640	05/12/2009
25/06/2003	20,33	48 910	48 910	24/06/2011
27/06/2007	Néant	68 000	–	01/03/2012
Total		133 610	65 610	

 [Télécharger](#)

2.7.3 Informations sur les parties liées / Rémunérations des membres des organes de direction

2.7.3.1 Informations sur les parties liées

Les parties liées comprennent la société mère, les dirigeants et mandataires sociaux, les administrateurs. Il n'y a pas de société contrôlée conjointement ou mise en équivalence, ni de co-actionnaire, ni d'entreprises sous contrôle commun ou influence notable avec lesquelles le Groupe LISI aurait réalisé des transactions qui imposeraient une information.

La seule relation du Groupe avec sa société mère (CID) est liée à la détention capitalistique. En revanche, la société LISI S.A. apporte assistance à ses filiales dans les domaines comptables, financiers, stratégiques et juridiques.

2.7.3.2 Rémunérations des membres des organes de Direction (versées sur 2007)

(en milliers d'€)	Charges de la période		Passifs au 31/12/2007
	2007	2006	
Avantages à court terme en valeur brute (salaires, primes, etc.)	752	554	
Avantages postérieurs à l'emploi (IFC)	112	22	112
Autres avantages à long terme			
Avantages liés aux fins de contrat de travail			
Avantages sur capitaux propres	71		71
Rémunération globale	935	576	183

 [Télécharger](#)

L'augmentation des avantages à court terme résulte d'une affectation plus importante des acomptes sur primes liées à 2006 versées sur 2007.

Les principaux dirigeants perçoivent des rémunérations, sous forme d'avantages au personnel à court terme, d'avantages accordés au personnel postérieurs à l'emploi, et de paiements fondés sur des actions. Concernant cette catégorie, les deux dirigeants de la société LISI S.A. ont bénéficié en 2007 d'attribution d'actions de performance selon les mêmes modalités et conditions que les autres membres des Comités de Direction des divisions ; une condition supplémentaire de conservation leur est imposée, à savoir, conserver une quote-part d'actions de 20 % jusqu'à la fin de leur fonction de mandataire social de la société mère.

2.7.4 Engagements

Sur une base annuelle, le Groupe établit un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels LISI S.A. et/ou ses filiales sont parties ou exposées. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe. Afin de s'assurer de l'exhaustivité, de l'exactitude et de la cohérence des informations issues de ce recensement, des procédures spécifiques de contrôle sont mises en œuvre, incluant notamment :

- l'examen régulier des procès-verbaux des Assemblées Générales d'actionnaires, réunions du Conseil d'Administration, des Comités rattachés pour ce qui concerne les engagements contractuels, les litiges et les autorisations d'acquisition ou de cession d'actifs ;

- la revue avec les banques et établissements financiers des sûretés et garanties ainsi que des contrats d'emprunts et tous les autres engagements bancaires ;
- la revue avec les conseils juridiques internes et externes des litiges et procédures devant les tribunaux en cours, des questions d'environnement, ainsi que de l'évaluation des passifs éventuels y afférent ;
- l'examen des rapports des contrôleurs fiscaux, et des avis de redressement au titre des exercices antérieurs ;
- l'examen avec les responsables de la gestion des risques, les agents et courtiers des compagnies d'assurance auprès desquelles le Groupe a contracté des assurances pour couvrir les risques relatifs aux obligations conditionnelles ;
- l'examen des transactions avec les parties liées pour ce qui concerne les garanties et autres engagements donnés ou reçus ;
- la revue de tous les contrats ou engagements contractuels d'une manière générale.

2.7.4.1 Engagements donnés dans le cadre de l'activité courante

Au-delà des sûretés réelles indiquées à la note 2.5.6.3 du présent document et des engagements de locations simples dont la charge annuelle est présentée dans la note 2.5.1.2, les engagements donnés dans le cadre de l'activité courante sont les suivants :

(en milliers d'€)	2007
Droit individuel à la formation (DIF)	1 548
Reliquat commandes investissements	15 505
Engagements donnés	17 053
CAP/FLOOR de taux d'intérêts	4 143
SWAP de taux	1 423
Engagements réciproques	5 566

 [Télécharger](#)

Engagements réciproques :

Les engagements réciproques correspondent à des SWAP de taux d'intérêts en couverture d'emprunts à taux variable (cf. note 2.5.6.1 Dettes financières) contractés dans le cadre du financement des croissances externes. Au 31 décembre 2007, les caractéristiques des contrats de SWAP sont les suivantes :

Notionnel au 31/12/2007	Valeur en K€	Date de départ	Date de maturité	Taux prêteur	Valeur de réalisation (NPV) en K€
HI-SHEAR Corp.	1 698	25/11/05	31/07/08	Libor 3 mois USD	–
LISI AEROSPACE	2 445	30/12/05	31/12/08	Libor 3 mois USD	–
KNIPPING Verbindungstechnik	923	15/12/04	15/12/09	Euribor 3 mois	15
KNIPPING Verbindungstechnik	500	01/08/05	30/06/10	Euribor 3 mois	11
Total					26

 [Télécharger](#)

2.7.4.2 Engagements reçus dans le cadre des opérations d'acquisitions des sociétés de la période

- HUGUENY : Garantie d'actif et de passif reçue sur les engagements sociaux et fiscaux et de conformité légale d'une durée variable en fonction de la nature des engagements garantis dans le cadre d'un seuil de déclenchement de 10 K€.
- LISI MEDICAL JEROPA Inc. : Garantie d'actif et de passif reçue sur les éléments composant les actifs acquis d'une durée variable en fonction de la nature des engagements garantis encadrée par un seuil de déclenchement de 100 K\$ et par un plafond de 3 500 K\$.
- SEIGNOL, INTERMED Application et LIXUS :
 - Garantie d'actif et de passif reçue sur les engagements sociaux et fiscaux et de conformité légale d'une durée variable en fonction de la nature des engagements garantis dans le cadre d'un seuil de déclenchement de 25 K€, d'une franchise de 150 K€ et d'un plafond de 2 184 K€ en cas de mise en cause

liée à un risque responsabilité civile sur la qualité des produits. Dans un cas général, le plafond de la garantie est de 1 456 K€.

- Complément de prix : Le contrat de cession prévoit le versement d'un complément de prix basé sur le niveau du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sur l'exercice 2008.
- La garantie d'actif et de passif est assurée par une garantie autonome à première demande émise par la banque du cédant.

2.7.4.3 Garanties données dans le cadre des opérations de cessions de la société Eurofast et des activités Tooling de HI-SHEAR

EUROFAST : Garantie d'actif et de passif donnée sur les engagements sociaux et fiscaux et de conformité légale d'une durée variable en fonction de la nature des engagements garantis sous réserve d'une franchise de 250 K€, du dépassement d'un seuil minimal de 25 K€ et dans la limite d'un plafond de 5 000 K€ pour les risques environnementaux et fiscaux et d'un plafond de 1 000 K€ pour les autres risques.

Tooling HI-SHEAR : Garantie d'actif donnée sur les éléments composants l'actif cédé d'une durée variable en fonction de la nature des engagements garantis dans le cadre d'un seuil de déclenchement de 25 K\$ et dans la limite de garantie de 50 K\$ pour les produits défectueux vendus douze mois avant la cession.

2.7.4.4 Autres engagements

Cession d'actifs fonciers par LISI AUTOMOTIVE Former : LISI AUTOMOTIVE Former a cédé l'emprise foncière des Forges de Maurienne à la commune de Saint-Michel de Maurienne. Le terrain de 2 ha 15 comportait des pollutions anciennes connues résultant de l'activité. L'intégralité du risque lié à ces pollutions a été transférée à l'acquéreur.

2.8 TAUX DES DEVISES EMPLOYÉS PAR LES FILIALES ÉTRANGÈRES

		2007		2006	
		Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Dollar	(USD)	1,4721	1,3797	1,3170	1,2615
Livre Sterling	(GBP)	0,7334	0,6873	0,6715	0,6818
Yuan chinois	(RMB)	10,7524	10,4551	10,2793	10,0365
Dollar canadien	(CAD)	1,4449	1,4663	1,5281	1,4258
Zloty	(PLN)	3,5935	3,7749	3,8310	3,8210
Couronne tchèque	(CZK)	26,6280	27,7325	27,4850	28,2665
Dirham marocain	(MAD)	11,3437	11,3437	–	–
Roupie indienne	(INR)	57,9856	56,6764	–	–

 [Télécharger](#)

2.9 ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE : INFORMATION SUR LES TENDANCES

Aucun changement significatif de la situation financière et commerciale du Groupe n'est survenu depuis le 31 décembre 2007.

Avec un carnet de commandes correct dans les principales divisions, le Groupe LISI dispose d'une bonne visibilité pour 2008. Le chiffre d'affaires du Groupe devrait donc enregistrer une nouvelle progression.

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

1. Activité de la société au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	62
2. Les états financiers	64
2.1 Compte de résultat social	64
2.2 Bilan social	65
2.3 Tableau des flux de trésorerie sociaux	66
2.4 Variation des capitaux propres sociaux	67
3. Les annexes aux comptes sociaux	68
3.1 Règles et méthodes comptables	68
3.2 Détail des postes du bilan	69
3.3 Détail des principaux postes du compte de résultat	72
3.4 Engagements financiers	72
3.5 Filiales et participations	72
3.6 Résultats financiers de la société LISI S.A. au cours des 5 derniers exercices	73
3.7 Identité de la société consolidante	74
3.8 Renseignements divers	74

1

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

LISI S.A. société mère du groupe LISI, a pour rôle essentiel d'assurer les missions d'intérêt général et de coordination. En particulier, la société LISI assure les prestations suivantes pour le compte de ses filiales :

- validation stratégique, démarche de croissance, plans d'actions,
- déclinaison de la stratégie en un plan budgétaire annuel,
- contrôle financier et audit interne,
- consolidation financière et fiscale,
- optimisation financière et allocation de ressources,
- coordination assurances, achats, qualité, recherche et développement, hygiène sécurité et environnement, ressources humaines et investissements.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Augmentations de capital par l'exercice de 543 078 bons de souscription d'actions remboursables. Ces BSAR ont été convertis et ont donné lieu à l'émission d'actions nouvelles. Ces titres de capitaux, émis au prix unitaire de 47 € ont été libérés en totalité lors de la souscription, en numéraire. Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2007 est de 10 753 861. Le nombre de BSAR restant à convertir au 31 décembre 2007 est de 237 324.
- Augmentation de capital de LISI COSMETICS pour 1 800 000 €.
- Transfert du siège social de Paris (75012) – Tour gamma A – 193 rue de Bercy à Belfort (90000) – Le Millenium 18 rue Albert Camus, à compter du 1^{er} mai 2007.

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2007

Les commentaires ci-après, portent sur le compte de résultat 2007.

- **Les produits d'exploitation** à 7,3 M€ sont essentiellement composés des prestations facturées aux filiales de la société LISI S.A. au titre de l'assistance, du contrôle et de la coordination des activités. Ce chiffre intègre également des transferts de charges pour un montant de 0,3 M€. **Le chiffre d'affaires** de LISI S.A. s'élève à 7,0 M€ contre 6,5 M€ en 2006, soit une progression de + 7,6 %.
- **Les charges d'exploitation** s'élèvent à 5,4 M€ et sont en diminution de 7 % par rapport à 2006 suite à une bonne maîtrise des charges externes.
- **Le résultat d'exploitation** passe ainsi de 1,5 M€ à 1,9 M€.

- **Le résultat financier** est positif de + 21,7 M€ contre + 12,3 M€ en 2006. Ce résultat est principalement composé, au niveau des produits, des dividendes perçus de nos filiales pour 15,7 M€, de l'encaissement de produits financiers sur le débouclage d'un placement en bons de souscription qui a généré une plus value de 2,7 M€, de la reprise de provision pour titres de participation LISI COSMETICS pour un montant de 5 M€ et au niveau des charges, des intérêts sur emprunts et comptes courants groupe pour 4,6 M€.

- **Les dividendes** encaissés de LISI AEROSPACE et LISI AUTOMOTIVE s'élèvent à 15,7 M€ et sont en augmentation de + 16,6 % par rapport à l'année précédente.

- **Le résultat exceptionnel** de + 0,3 M€ ne comporte pas d'élément significatif.

- **L'impôt sur les sociétés** constitue une charge de 1,1 M€ liée principalement aux effets de l'intégration fiscale.

- Par conséquent, **le résultat net** de la société LISI S.A. est bénéficiaire de 22,8 M€ contre 16,2 M€ en 2006, soit une progression de + 40,8 %.

- **Les capitaux propres** passent de 130 M€ en 2006 à 165 M€ fin 2007, après la distribution de dividendes pour un montant de 13,0 M€ au titre de 2006 versés en 2007 et l'augmentation de capital de 25,5 M€ principalement due à la conversion de BSAR. Cette augmentation se décompose en + 1,1 M€ de capital et + 24,4 M€ de prime d'émission.

- **La trésorerie** s'élève à 72,8 M€, elle est constituée de placements sur des supports principalement à capital garanti. L'endettement financier net est de 12,6 M€ fin 2007 contre 27,4 M€ fin 2006.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 22 832 807 € :

En €	
bénéfice de l'exercice, soit la somme de	22 832 807
augmenté du report à nouveau qui s'élève à la somme de	34 695 981
soit un bénéfice distribuable de	57 528 788
que nous vous proposons de répartir ainsi :	
• aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 1,50 € par action, soit	16 130 792
• à la réserve légale	108 615
• au report à nouveau, le solde, soit	41 289 381

Le dividende revenant à chaque action est de 1,50 €. Le montant du dividende éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du CGI est de 1,50 €.

Nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes ont été les suivantes, en euros par action :

	Valeur nominale de l'action	Dividende
Exercice clos le 31/12/04	2,00	0,90
Exercice clos le 31/12/05	2,00	1,08
Exercice clos le 31/12/06	2,00	1,30

Nous vous rappelons que le délai de versement des dividendes est de 9 mois à compter de la date de clôture et le délai de prescription des dividendes non réclamés est de 5 ans à compter de la date de mise en paiement.

PERSPECTIVES 2008

Les remontées de dividendes de nos différentes filiales et le maintien des redevances Groupe devraient permettre à la société

LISI S.A. de poursuivre sa politique de soutien à ses filiales tout en distribuant des dividendes aux actionnaires proportionnellement aux performances du Groupe.

AUTRES INFORMATIONS

- Les dépenses fiscalement réintégrables sont constituées des amortissements et loyers de voitures de tourisme pour un montant de 20 387 €.
- La société LISI S.A. a procédé, par l'intermédiaire d'un prestataire de services indépendant dans le cadre de l'animation de marché, à des achats de 166 484 titres LISI pour 12,7 M€ et à des ventes de titres LISI pour 155 135 titres pour un montant de 11,8 M€. Le nombre de titres relatifs au titre du contrat d'animation détenus au 31 décembre 2007 est de 18 160.
- Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2007 est de 215 299 actions. La société a racheté 42 754 actions dans la période au titre de l'autorisation donnée lors de l'Assemblée Générale du 27 avril 2007.

2.1 COMPTE DE RÉSULTAT SOCIAL

(en milliers d'€)	Notes	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires hors taxes		6 990	6 495	5 648
Produits d'exploitation		7 314	7 275	6 266
Charges externes		(2 108)	(2 714)	(1 206)
Impôts et taxes		(180)	(192)	(127)
Frais de personnel		(2 838)	(2 151)	(1 737)
Autres charges		(70)	(59)	(58)
Amortissements, provisions		(173)	(665)	(755)
Résultat d'exploitation		1 945	1 494	2 382
Produits financiers				
– des participations	3.3.1	17 137	14 094	13 458
– autres intérêts et produits assimilés		370	526	440
– différences positives de change		1	7	127
– sur cessions des valeurs mobilières de placement		4 390	955	1 449
– reprises provisions		5 000	71	
Charges financières				
– autres intérêts et charges assimilées		(4 598)	(3 181)	(2 742)
– différences négatives de change		(157)	(60)	
– sur cessions de valeurs mobilières de placement		(298)	(146)	(137)
– dotations aux provisions		(106)		(70)
Résultat financier		21 739	12 265	12 526
Résultat courant avant impôt		23 683	13 760	14 910
Produits exceptionnels				
– sur opérations en capital			7	
– boni sur rachat d'obligation			2 293	
– sur opérations de gestion		176	57	46
– reprises provisions		143	175	1 143
Charges exceptionnelles				
– sur opérations en capital			(10)	
– sur opérations de gestion		(18)	(8)	
– dotations aux provisions		(46)	(82)	(750)
Résultat exceptionnel		255	2 432	439
Impôt sur les bénéfices	3.3.2	(1 105)	29	337
RÉSULTAT NET		22 833	16 221	15 685

2.2 BILAN SOCIAL

Actif

(en milliers d'€)	Notes	2007	2006	2005
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles		183	180	68
Immobilisations corporelles		1 844	1 689	1 466
Immobilisations financières		166 704	160 293	160 253
Amortissements et dépréciations		(926)	(5 782)	(5 896)
Total de l'actif immobilisé net	3.2.1 / 3.2.2	167 805	156 381	155 891
Actif circulant				
Clients et comptes rattachés	3.2.3	803	1 424	648
Autres créances	3.2.3	761	4 374	1 598
Comptes courants filiales	3.2.3	14 665	4 487	12 564
Dépréciation des créances				
Créance d'impôt	3.2.3	3 367		1 002
Valeurs mobilières de placement	3.2.4.1	58 109	37 702	37 602
Disponibilités	3.2.4.2	14 728	2 011	125
Provisions pour dépréciations des VMP	3.2.5	(97)		(70)
Total de l'actif circulant		92 335	49 997	53 468
Charges constatées d'avance		38	22	40
Charges à répartir sur frais d'émission d'emprunt		208	245	570
Autres charges à répartir				
Ecarts de conversion actif				
Total des comptes de régularisation	3.2.7	246	267	611
Total de l'actif		260 386	206 646	209 971

Passif

(en milliers d'€)	Notes	2007	2006	2005
Capitaux propres				
Capital		21 508	20 422	19 794
Primes d'émission, de fusion, d'apport		66 346	41 908	27 902
Réserves		19 479	19 417	18 499
dont réserve légale		2 042	1 979	1 979
Report à nouveau		34 696	31 516	27 151
Résultat de l'exercice		22 833	16 221	15 685
Provisions réglementées		168	122	72
Total des capitaux propres	2.4	165 030	129 605	109 103
Provisions pour risques et charges	3.2.6	1 370	1 513	1 726
Dettes				
Emprunts et dettes financières diverses (*)	3.2.3	30 991	36 669	64 022
Comptes courants des filiales	3.2.3	54 473	30 455	29 026
Impôts à payer	3.2.3		2 554	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.2.3	3 220	2 906	2 012
Dettes fiscales et sociales	3.2.3	1 304	1 130	698
Autres dettes	3.2.3	3 998	1 813	3 384
Total des dettes		93 986	75 528	99 142
Total des comptes de régularisation				
Total du passif		260 386	206 646	209 971
(*) dont Concours bancaires courants		(50)	(445)	(478)

2.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE SOCIAL

(en milliers d'€)	2007	2006	2005
Opérations d'exploitation			
Capacité d'autofinancement	18 014	14 376	16 001
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie			
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	971	(223)	(150)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation (A)	18 985	14 153	15 851
Opérations d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(157)	(529)	(86)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	57	46
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1 809)		(10 000)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières		7	
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions filiales			
Encaissements provenant des prêts aux filiales	(4 602)	(49)	5 739
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations d'investissements (B)	(6 567)	(514)	(4 301)
Opérations de financement			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital	25 525	14 633	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(12 979)	(10 403)	(8 679)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	932	50 226	24
Remboursements d'emprunts	(6 216)	(75 512)	(13 436)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations de financement (C)	7 262	(21 055)	(22 091)
Incidence reclassement créances rattachées à des participations (D)			(10 169)
Variation de trésorerie (A+B+C+D) *	19 681	(7 416)	(20 710)
Trésorerie au 1 ^{er} janvier (E)	13 299	20 716	41 426
Trésorerie au 31 décembre (A+B+C+D+E)	32 979	13 299	20 716
Valeurs mobilières de placement	58 109	37 702	37 532
Disponibilités, comptes courants des filiales	29 393	6 498	12 689
Concours bancaires courants, comptes courants des filiales	(54 523)	(30 900)	(29 504)
Trésorerie à la clôture **	32 979	13 299	20 716

* La variation de trésorerie globale est la somme des flux nets de trésorerie générés par les différents compartiments : exploitation, investissements et financement.

** La trésorerie est la somme algébrique des positions bilantielles actif et passif.

2.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SOCIAUX

(en milliers d'€)	
Au 01.01.2006	109 103
Résultat de l'exercice	16 221
Dividendes versés	(10 403)
Augmentation de capital	14 633
Amortissements dérogatoires	51
Au 31.12.2006	129 605
Résultat de l'exercice	22 833
Dividendes versés	(12 979)
Augmentation de capital	25 524
Amortissements dérogatoires	46
Au 31.12.2007	165 030

La société LISI S.A. est une Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital de 21 507 722 € représentant 10 753 861 actions de 2 € de nominal. Elle est immatriculée au Registre du Commerce de Belfort sous le numéro 536 820 269. Le siège social est situé à BELFORT, Le Millenium, 18 rue Albert Camus.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'élève à 260 386 264 €. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 22 832 807 €.

L'exercice a une durée de (12) douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes sociaux.

3.1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes 2007 sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est celle, selon le cas, du coût historique, de la valeur d'apport ou de la valeur réévaluée.

Les règles et méthodes comptables appliquées lors de l'établissement des comptes de la société LISI S.A. intègrent l'incidence du règlement comptable CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, ainsi que les règlements comptables CRC 2002-10 et 2005-07 sur la définition des amortissements et des dépréciations.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et les amortissements

pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

	Amortissements économiques	Amortissements fiscaux
Constructions	33,33 ans linéaire	20 ans linéaire
Matériel de transport	5 ans linéaire	3 ans dégressif
Matériel de bureau	5 ans linéaire	5 ans linéaire
Mobilier de bureau	10 ans linéaire	10 ans linéaire

L'amortissement par composants n'est pas appliqué par la société LISI S.A. ; les immobilisations ayant, soit un caractère non décomposable, soit ne présentant pas un caractère de signification nécessitant ce retraitement.

b) Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Si ces valeurs sont supérieures à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence.

La valeur d'usage est déterminée à partir de l'évaluation de chaque ligne de titres, qui est fonction des perspectives de rentabilité ou de réalisation des sociétés concernées, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elles opèrent et de la place qu'elles occupent dans ce secteur.

La valeur d'inventaire a été rapprochée de la valeur d'utilité calculée dans le cadre d'impairment tests qui n'ont pas relevé de perte de valeur.

c) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées en fonction du cours moyen ou du cours de fin d'exercice.

d) Actions auto-détenues

Les actions d'autodétention affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions ou d'attribution d'actions de performance sont enregistrées en valeurs mobilières de placement et dépréciées, le cas échéant, en fonction du prix d'exercice des options correspondantes.

e) Créances et prêts

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

f) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au règlement CRC 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs.

Ce règlement prévoit qu'un passif est comptabilisé lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

L'évaluation des provisions est effectuée à l'aide des avocats et conseils du Groupe en fonction de l'état des procédures en cours et de l'estimation des risques encourus à la date d'arrêt des comptes.

g) Instruments financiers

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

h) Impôts sur les bénéfices

LISI S.A bénéficie du régime d'intégration fiscale défini par la loi du 31 décembre 1987. Ce régime permet, sous certaines conditions, de compenser les résultats fiscaux des sociétés bénéficiaires par les déficits des autres sociétés.

Chaque société intégrée fiscalement calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par LISI S.A.

La convention d'intégration fiscale prévoit le maintien des gains d'impôts générés par les filiales déficitaires au niveau de la société tête de Groupe.

3.2 DÉTAIL DES POSTES DU BILAN**3.2.1 Immobilisations brutes**

(en milliers d'€)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions / Sorties	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences...	180	3		183
Total	180	3		183
Immobilisations corporelles				
Terrains	457			457
Constructions	747			747
Autres immobilisations corporelles	72	567		639
Immobilisations corporelles en cours	413		(413)	
Total	1 689	567	(413)	1 844
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	160 254	7 114	(713)	166 656
– dont emprunt LISI AUTOMOTIVE		5 000	(500)	
– dont intérêts courus LISI AUTOMOTIVE		314	(213)	
– dont augmentation de capital LISI COSMETICS		1 800		
Autres titres immobilisés	14			14
Prêts et autres immobilisations financières	25	18	(8)	35
Total	160 293	7 132	(721)	166 704
Total général	162 163	7 703	(1 134)	168 732

3.2.2 Amortissements et dépréciations

(en milliers d'€)	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences...	57	53		110
Total	57	53		110
Immobilisations corporelles				
Terrains	53			53
Constructions	654	8		662
Autres immobilisations corporelles	17	75		92
Total	724	83		807
Immobilisations financières				
Dépréciation des titres de participation	5 000		(5 000)	
Autres immobilisations financières		8		8
Total	5 000	8	(5 000)	8
Total général	5 782	145	(5 000)	926

La reprise de provision est principalement liée aux titres de participation de notre filiale LISI COSMETICS.

3.2.3 Etat des échéances des créances et des dettes

Créances (en milliers d'€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Créances clients	803	803	
Autres créances	280	280	
Comptes courants filiales	14 665	14 665	
Comptes courants intégration fiscale	481	481	
Créance d'impôt	3 367	3 367	
Total	19 596	19 596	0

Dettes (en milliers d'€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 982	5 982	25 000
Emprunts et dettes financières divers	9		9
Comptes courants des filiales	54 473	54 473	
Impôt à payer			
Fournisseurs	3 220	3 220	
Dettes fiscales et sociales	1 304	1 304	
Comptes courants intégration fiscale	3 971	3 971	
Autres dettes	28	28	
Total	93 987	68 978	25 009

3.2.4 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

3.2.4.1 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2007, les valeurs mobilières de placement correspondent à :

(en milliers d'€)	
215 299 actions LISI*	7 989
VMP et CDN	50 120
Soit une valeur brute de	58 109

* 215 299 actions détenues en vertu de l'autorisation de rachat de ses propres actions dans la limite de 10 %.
Dont 125 010 actions sont affectées aux programmes d'options d'achats d'actions ou d'attribution d'actions de performance.

Le poste VMP est essentiellement constitué de SICAV monétaires pour 11,1 M€, de CDN pour 25 M€, de placements à capital garanti pour 11 M€ et d'un placement structuré pour 3 M€.

Ces positions ne sont pas exposées ; les principaux supports d'adossement garantissant le capital.

Les valeurs liquidatives des VMP s'élèvent à 58 234 K€ au 31 décembre 2007.

3.2.4.2 Disponibilités

Le poste est constitué exclusivement des soldes bancaires.

3.2.4.3 Inventaire des valeurs mobilières de placement

a) Actions et parts sociales

(en milliers d'€)	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Titres de participations			
Sociétés françaises	151 841		151 841
Sociétés étrangères	–	–	–
Total titres de participation	151 841	0	151 841
Titres de placement			
Sociétés françaises	14	8	6
Sociétés étrangères	–	–	–
Total titres de placement	14	8	6

b) Obligations et titres assimilés

(en milliers d'€)	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Sociétés françaises	–	–	–
Sociétés étrangères	–	–	–
Total obligations et titres assimilés	–	–	–

c) Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'€)	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Stocks options et actions auto-détenues	7 989	97	7 892
SICAV et CDN	50 120	–	50 120
Total valeurs mobilières de placement	58 109	97	58 012

3.2.5 Provisions pour dépréciation actif circulant

(en milliers d'€)	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation		97		97
Total	0	97	0	97

Provision pour dépréciation des titres LISI auto-détenus (au cours de clôture).

3.2.6 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'€)	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques exceptionnels	1 227			1 227
Provision pour impôt	286		(143)	143
Total	1 513		(143)	1 370

Les provisions pour risques couvrent essentiellement un litige avec un tiers.

3.2.7 Comptes de régularisation

(en milliers d'€)	2007
Détail des charges et produits constatés d'avance	38
Charges constatées d'avance	38
Charges à répartir sur plusieurs exercices	208
Charges à répartir frais sur émission d'emprunt	208

3.3 DÉTAIL DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.3.1 Produits financiers des participations

(en milliers d'€)	Montants
Dividendes reçus des filiales	15 738
Intérêts des prêts aux filiales	1 399
Total	17 137

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

(en milliers d'€)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat comptable
Résultat avant impôt	23 683	255	23 938
Impôt sur les sociétés	(470)	(38)	(508)
Crédits d'impôts, IFA & divers			(227)
Impôt intégration fiscale	(370)		(370)
Résultat net	22 843	217	22 833

Le Groupe LISI bénéficie du régime de l'intégration fiscale avec l'ensemble de ses filiales françaises. La convention d'intégration fiscale prévoit le maintien des gains d'impôt au niveau de la société mère. Le montant global de l'impôt société s'établit au 31 décembre 2007 à 1 105 K€.

3.4 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements financiers donnés :

La société LISI S.A. a signé des lettres d'intention au profit d'établissements bancaires concernant des engagements pris par certaines filiales du Groupe. De plus, elle est soumise pour certaines contreparties au respect de covenants financiers.

3.5 FILIALES ET PARTICIPATIONS

3.5.1 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

(en milliers d'€)	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation

ACTIF :

Provisions sur titres de participation	–	–
Créances rattachées à des participations	14 814	–
Créances clients et comptes rattachés	791	–
Avances de trésorerie aux filiales	14 665	–
Compte courant intégration fiscale	465	–

PASSIF :

Concours de trésorerie des filiales	54 473	–
Compte courant intégration fiscale	3 971	–
Clients créditeurs	27	–
Fournisseurs	2 000	–
Autres dettes	–	–

COMPTE DE RESULTAT :

Services reçus	498	–
Maintenance informatique	22	–
Intérêts des comptes courants des filiales	1 712	–
Chiffre d'affaires avec les filiales	6 928	–
Produits des prêts et comptes courants des filiales	1 399	–
Produits de participation	15 738	–
Reprise de provisions sur titres de participation	5 000	–

3.5.2 Filiales et participations (données sociales en euros)

Sociétés	Capital social	Capitaux propres et minoritaires	Quote-Part du capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provisions sur titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts, avances consentis par la société non encore remboursés	Prêts, avances reçus par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donné par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice (hors Intra-Groupe)	Bénéfice net ou perte nette du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société mère au cours du dernier exercice
Filiales :												
LISI AUTOMOTIVE	31 690 000	109 070 067	100 %	93 636 481		93 636 481	14 814 233	5 304 442		1 622 044	6 900 793	5 498 213
LISI AEROSPACE	2 475 200	56 666 272	100 %	30 863 816		30 863 816		43 570 426		75 190 733	28 509 743	10 240 053
LISI COSMETICS	5 330 640	4 410 209	100 %	27 341 048		27 341 048		5 598 476		54 822 820	2 301 563	

3.6 RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ LISI S.A AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
(articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS (en €)	2003	2004	2005	2006	2007
Situation financière en fin d'exercice					
Capital	19 733 676	19 793 668	19 793 668	20 421 566	21 507 722
Nombre d'actions émises	9 866 838	9 896 834	9 896 834	10 210 783	10 753 861
Nombre d'obligations convertibles en actions		1 066 685	1 066 685	780 402	237 324
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 826 638	5 133 638	5 648 417	6 495 402	6 989 653
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	9 015 772	11 995 522	16 116 234	16 623 351	19 119 431
Impôt sur les sociétés	(978 873)	(1 366 336)	(336 648)	(28 838)	1 105 085
Participation des salariés					
Résultat après impôt, amortissements et provisions	9 998 523	7 485 903	15 684 834	16 221 185	22 832 807
Résultat distribué*	7 647 159	8 678 813	10 402 657	12 978 681	16 130 792
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	1,01	1,35	1,66	1,63	1,68
Résultat après impôt, amortissements et provisions	1,01	0,76	1,58	1,59	2,12
Dividendes attribués à chaque action (net)	0,80	0,90	1,08	1,30	1,50
Personnel					
Effectif moyen des salariés	9	9	9	10	12
Montant de la masse salariale	1 060 762	1 328 850	1 210 667	1 539 301	1 895 104
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	403 226	496 856	526 634	611 748	703 516

* Déduction faite du dividende qui concernera les actions conservées par la société au titre des actions auto-détenues.

3.7 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Compagnie Industrielle de Delle (CID)

S.A. au capital de 3 189 900 euros

Siège social :

28 Faubourg de Belfort – BP 19 – 90101 DELLE Cedex

La Compagnie Industrielle de Delle détient au 31 décembre 2007, 55,10 % du capital de LISI S.A.

3.8 RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Ni avance ni crédit n'ont été accordés aux administrateurs et dirigeants.
- La rémunération des dirigeants mandataires s'élève à 632 991 euros pour l'exercice 2007 (rémunération nettes de charges sociales y compris la part variable ainsi que les jetons de présence).

- Le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 397 094 euros.
- L'effectif au 31 décembre 2007 est de 12 personnes.
- Les engagements de départ en retraite ne sont pas précisés, leur montant n'étant pas significatif.
- L'engagement relatif au DIF représente un volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis d'environ 400 heures au 31 décembre 2007 pour lesquelles les demandes de formation n'ont pas été majoritairement sollicitées.
- La société n'a aucun engagement de crédit bail.
- L'accroissement et l'allègement de la dette future d'impôt ne sont pas significatifs.
- Les charges à répartir concernent l'étalement des frais pour 261 K€ liés à la souscription de l'emprunt revolving de 70 M€ auprès du pool bancaire contracté en 2006 et dont l'amortissement a été retenu sur une durée de 5 ans.

LES FACTEURS DE RISQUES

1. Environnement	76
1.1 La connaissance et le respect de la réglementation	76
1.2 Economie d'énergie, réduction des rejets aqueux et recyclage	76
1.3 Vers la certification ISO 14001	76
2. Sécurité	77
2.1 Le suivi des accidents de travail	
2.2 Vers le « zéro » accident	77
3. Gestion des risques	77
3.1 Suivi du référentiel COSO	77
3.2 Une coopération renforcée avec les assureurs	77
3.3 La synthèse des plans d'actions	77
4. Informations sur les risques de l'émetteur	78
4.1 Les risques opérationnels	78
4.2 Les risques stratégiques	78
4.3 Les risques environnementaux	78
4.4 Les risques juridiques	78
4.5 Les risques informatiques	79
4.6 Les autres risques	79
5. Politique d'assurance	79

La volonté du groupe LISI, depuis plusieurs années, est d'atteindre un niveau d'excellence dans le domaine de l'Hygiène, de la Sécurité et de l'Environnement en maîtrisant les impacts environnementaux, en garantissant aux employés et aux prestataires des conditions de travail saines et sûres, tout en identifiant et en réduisant les risques industriels associés aux activités et aux produits du groupe.

1 ENVIRONNEMENT

En rédigeant en 2005 sa charte HSE, le Groupe LISI a traduit cette volonté de maîtriser ses impacts environnementaux et a défini les engagements suivants :

- connaître et respecter la réglementation,
- réduire la consommation d'énergie, les rejets aqueux et la production de déchets,
- promouvoir activement l'amélioration continue.

L'ensemble des divisions du Groupe a depuis relayé ces engagements et défini des objectifs complémentaires en rédigeant leur propre politique HSE.

1.1 LA CONNAISSANCE ET LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Conscient de l'évolution régulière du champ réglementaire en matière d'environnement et de la prise en compte des problématiques environnementales par les pouvoirs publics, le Groupe LISI a entrepris une campagne d'audits de conformité réglementaire en France et aux USA.

Ces audits ont pour objectif de recenser l'ensemble des textes applicables aux activités du Groupe et d'identifier le niveau de conformité au regard des exigences législatives et réglementaires.

En France, la démarche de régularisation administrative des sites industriels du Groupe LISI au regard de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement est toujours active.

La pertinence des activités classées des sites industriels du Groupe LISI est revue régulièrement par un cabinet extérieur. Ce dernier rédige le cas échéant des dossiers techniques pour informer les autorités compétentes des légères évolutions des activités de nos sites, ou dépose des dossiers de demande d'autorisation d'exploiter en cas de modifications significatives des activités.

1.2 ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, RÉDUCTION DES REJETS AQUEUX ET RECYCLAGE

En 2007, le Groupe LISI a poursuivi sa politique de réduction de la consommation d'énergie et des rejets aqueux et a entamé une recherche de solutions de valorisation de ses déchets industriels.

Cette démarche de diminution de notre impact environnemental se décline en 3 étapes, qui se traduisent par :

- l'information et la sensibilisation des employés sur les nuisances,
- l'identification et la hiérarchisation des aspects environnementaux significatifs des sites industriels du Groupe,
- la définition des actions visant à supprimer, sinon réduire, les nuisances associées à ces aspects environnementaux significatifs.

En 2007, cette volonté s'illustre par les actions suivantes : réduction de consommation d'air comprimé sur le site de Delle, diminution de 50 % des rejets aqueux en installant un circuit fermé de refroidissement sur un équipement d'usinage sur le site de Melisey ou le projet de recyclage des huiles usagées par réutilisation sur les équipements de roulage sur le site de Saint-Florent-sur-Cher.

Entre 2004 et 2007, l'activité support préparation matière de la division AUTOMOTIVE implantée sur le site de Grandvillars a réduit :

- de 40 % ses volumes de déchets,
 - de 53 % ses volumes d'effluents aqueux,
 - de 54 % ses quantités de polluants aqueux,
 - de 37 % sa consommation de gaz naturel,
- tout en augmentant ses volumes de production.

Dans une démarche identique d'amélioration continue, le site de Saint-Saturnin-du-Limet a fait passer en 4 ans sa consommation d'eau de 350 m³/jour à 170 m³/jour. Cette nette amélioration est le fruit d'une recherche systématique des fuites, des points de gaspillage ou d'optimisation du procédé de traitement de surface.

1.3 VERS LA CERTIFICATION ISO 14001

L'objectif de LISI est d'obtenir d'ici fin 2010 la certification ISO 14001 pour l'ensemble des usines du Groupe. A ce jour, 9 sites de production de LISI AUTOMOTIVE (Grandvillars, Lure et Thiant en France, Bochum, Gummersbach, Herscheid, Kierspe et Mellrichstadt en Allemagne, Madrid en Espagne) sont déjà certifiés.

Le manuel HSE commun au Groupe LISI est actuellement en cours de révision afin de se conformer aux exigences de la norme environnementale ISO 14001 et du référentiel sécurité OHSAS 18001.

La rédaction du manuel HSE, la définition des exigences en matière d'organisation environnementale, ainsi que les contrôles réguliers par le biais d'audits HSE internes sont coordonnés par la société mère.

Le manuel HSE et les audits internes HSE sont les outils qui permettent d'accompagner le déploiement du système de management HSE construit selon l'approche ISO 14001 sur l'ensemble de nos sites industriels.

2 SÉCURITÉ

2.1 LE SUIVI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

En 2007, le Groupe LISI a redéfini ses indicateurs de sécurité : le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, le taux de fréquence de tous les accidents (avec et sans arrêt) et le taux de gravité. Pour mieux apprécier les tendances et l'impact de nos plans d'actions, nous suivons tous les mois ces indicateurs sur une période de 12 mois glissants.

Chaque accident du travail, avec ou sans arrêt, fait l'objet d'une analyse et d'un suivi des actions correctives par nos entités.

Ces indicateurs de sécurité sont systématiquement repris dans le calcul de l'intéressement ou de la part variable de l'ensemble des collaborateurs concernés, prouvant ainsi toute l'importance que le groupe attache à la sécurité au travail.

2.2 VERS LE « ZÉRO » ACCIDENT

Le Groupe s'est fixé comme objectif de ne pas dépasser un taux de fréquence de 10 accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées à la fin de l'année 2009.

Le manuel HSE du Groupe LISI définira les exigences en matière de sécurité et de santé au travail. Des audits HSE internes seront effectués pour soutenir les sites critiques dans leur démarche d'identification et de maîtrise de leurs risques professionnels.

Le Groupe LISI travaille également sur une méthode de réduction des accidents du travail qui consiste à aider les sites critiques à construire des plans de rupture basés sur la communication, l'analyse et la résolution des dysfonctionnements, la formation et la rigueur.

Le but de cette méthode est d'amener les sites industriels à risque à améliorer leurs conditions de sécurité et de diminuer sensiblement et durablement le nombre d'accidents du travail.

3 GESTION DES RISQUES

3.1 SUIVI DU RÉFÉRENTIEL COSO

Le Groupe suit mensuellement depuis 2004 le référentiel COSO pour animer sa démarche de cartographie des risques. Après avoir mené une conduite d'identification et de recensement des risques au niveau des unités de gestion élémentaires (sites de production ou de distribution), le Groupe a classifié au niveau consolidé les risques dans une matrice reprenant la probabilité d'occurrence et le niveau de gravité. Chaque risque identifié fait l'objet d'une fiche action périodiquement mise à jour. Un lien systématique est réalisé avec une démarche proactive de traitement du risque de prévention, d'assurance ou de provision comptable.

3.2 UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC LES ASSUREURS

Ce mode de fonctionnement a notamment mis en cohérence la relation avec les assureurs et a permis de structurer la prévention. Ainsi, toutes les recommandations assureurs sont intégrées dans les Plans d'Amélioration Sécurité Environnement (PASE) et font l'objet d'un suivi périodique au niveau du Comité des risques. Les assureurs inspectent tous les ans une dizaine de sites tant sur le plan des dommages aux biens que sur les risques environnementaux et présentent leurs recommandations qui alimentent le plan d'actions. Ainsi, la démarche de progrès est continue et permet une efficacité optimale de la politique de prévention ainsi qu'une optimisation des primes d'assurance.

3.3 LA SYNTHÈSE DES PLANS D'ACTIONS

Les plans d'actions font la synthèse entre l'identification des risques, la démarche de prévention, la préservation des actifs et le contrôle des opérations au sein du Groupe. L'ensemble est animé par la société de tête du Groupe LISI à la fois dans les domaines HSE, du contrôle interne et bientôt de la trésorerie.

Dans une approche d'analyse des risques généraux et spécifiques auxquels le Groupe est confronté, il a été retenu les éléments principaux suivants :

- les risques opérationnels,
- les risques stratégiques,
- les risques environnementaux,
- les risques juridiques,
- les risques informatiques,
- les risques de marché (cf note 2.4)
- les autres risques.

4.1 LES RISQUES OPÉRATIONNELS

4.1.1 Exposition aux risques de catastrophe naturelle ou de grève

En outre, comme toute société, le Groupe LISI pourrait être perturbé par des mouvements sociaux, par des catastrophes naturelles telles que des tremblements de terre ou des inondations, voire même des pandémies. De tels événements pourraient se traduire par une baisse du chiffre d'affaires du Groupe ou entraîner une augmentation substantielle des dépenses nécessaires à l'entretien ou à la remise en état des installations.

4.1.2 Acquisitions

Afin de maîtriser les risques liés à l'intégration de sociétés nouvellement acquises et de pouvoir y appliquer les principes de gestion du Groupe, la politique du Groupe LISI est d'acquérir le contrôle majoritaire du capital des cibles visées. Tout projet d'acquisition ou de cession est soumis à l'accord du Conseil d'Administration.

4.2 LES RISQUES STRATÉGIQUES

Ceux-ci sont identifiés comme étant les risques majeurs susceptibles de compromettre durablement la réalisation du plan stratégique. Tous les risques identifiés classés en catégorie d'occurrence « FORTE » font l'objet d'un plan d'actions correctives et sont traités en priorité par la direction des différentes divisions.

4.3 LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe LISI veille au respect de l'environnement dans la production de ses produits. Les impacts négatifs de ses activités

sont limités, et une attention particulière est portée dans la gestion de l'eau, des énergies et des déchets.

La politique industrielle et environnementale vise à maîtriser ses risques majeurs qui sont :

- le risque d'incendie et ses conséquences éventuelles sur l'activité du site touché ou sur son environnement,
- le risque de pollution des sols ou des nappes phréatiques.

Cette politique de maîtrise des risques consiste en :

- l'amélioration continue de la protection incendie des sites. Les sites font l'objet d'un suivi annuel et de visites,
- des investissements en protection avec la mise en place d'installations d'extinction automatique (sprinklers), ou la remise à niveau d'installations existantes,
- la prévention du risque de pollution : le Groupe met en œuvre une politique de prévention adaptée.

Dans le cadre de la mise en conformité des sites industriels et en l'absence de litiges en cours, le Groupe a constitué des provisions pour un montant global de 9,4 M€. Les actions de préventions relatives aux pollutions des sols sur sites anciens se concrétisent essentiellement, d'une part, par des actions de surveillance en concertation avec les autorités locales, et d'autre part, par la mise en œuvre de travaux de mise en conformité dont l'impact sur le résultat de 2007 est proche de 1,5 M€ pour le Groupe.

En particulier, un montant de 5,3 M€ concerne l'évaluation du coût de décontamination d'une pollution ancienne (avant 1975) au TCE (solvant) sur le site de Torrance (Californie – USA). Le traitement en cours consiste à pomper et à filtrer les eaux souterraines en aval du site. Ce traitement a déjà permis de traiter plus de 15 tonnes de TCE dans les pollutions peu profondes et plus de 7 tonnes dans les couches les plus éloignées de la surface. Le montant estimé au 31 décembre 2007 permet de couvrir plus de 10 ans de traitement selon les techniques préconisées par nos conseils. Une remédiation définitive pourrait être possible dans le cadre d'un plan en cours d'élaboration avec les autorités de la ville de Torrance.

4.4 LES RISQUES JURIDIQUES

Le Groupe est engagé dans un nombre restreint de litiges juridiques avec des tiers (non clients). Tous ces litiges ont été revus avec nos Commissaires aux Comptes et les plus significatifs appréciés au niveau du Comité d'Audit. Le montant des provisions pour litiges constitué à ce titre s'élève à 2 M€. D'une manière générale, toutes les positions juridiques sont déterminées et revues par des professionnels spécialistes internes ou externes, et ce en coopération avec les auditeurs externes.

4.5 LES RISQUES INFORMATIQUES

Le Groupe a identifié pour chacune de ses divisions un plan d'actions de sauvegarde informatique susceptible d'être mis en œuvre en cas de défaillance grave. De plus, le Groupe a couvert les risques d'interruptions, de dysfonctionnements, ou d'utilisation forcée de son système d'exploitation informatique par une couverture d'assurance spécifique.

4.6 LES AUTRES RISQUES

a) Risques liés aux matières premières

Le Groupe LISI est potentiellement exposé à la hausse de certaines matières premières utilisées dans le cadre de ses activités. Toutefois, le Groupe estime que de telles hausses ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur ses résultats. En effet, certains contrats comprennent des formules de révisions de prix permettant de faire évoluer les prix en fonction de l'évolution des matières premières. Les approvisionnements portent sur des périodes limitées encadrées par des contrats dont les prix sont garantis. Le risque matières premières n'est pas adossé au travers de couvertures à terme.

b) Risques énergétiques

Le Groupe a dû faire face en 2006 à une hausse brutale des coûts énergétiques dans la plupart de ses sites d'exploitation. A cet effet, il avait été souscrit un contrat triennal qui prendra fin en novembre 2008, de fourniture avec EDF pour les sites français (contrat TRTAM). Ce contrat a permis en 2007 de faire baisser significativement la facture d'électricité en France. A l'étranger, le Groupe évalue ses capacités de couverture en fonction des caractéristiques locales de marché.

c) Risques commerciaux

Pour mémoire, le Groupe fabrique plusieurs milliers de références différentes à partir de nombreuses matières premières (aciers, alliages, aluminium, matières plastiques diverses, titanes, etc.) et par le biais de technologies variées (forge à froid, forge à chaud, usinage, découpage-emboutissage, injection plastique, traitements thermiques et traitements de surface).

Le risque commercial est de la sorte réparti sur un nombre considérable de produits fabriqués dans les 32 sites mondiaux du Groupe. Ainsi le premier produit de la société en 2007, un système de rattrapage de jeu de frein de parking, a représenté environ 1 % du chiffre d'affaires total consolidé.

Les principales familles de produits sont élaborées en co-développement avec les clients, le chiffre d'affaires des produits brevetés restant secondaire dans le total des ventes consolidées.

d) Risques liés aux clients

Sur la base des chiffres 2007, seuls 3 clients dépassent 5 % des ventes consolidées du Groupe. Les 10 premiers clients représentent 41,5 % du total des ventes ; dans cette liste figurent des comptes clients des 3 divisions, AEROSPACE, AUTOMOTIVE et COSMETICS. Le montant de 80 % des ventes est atteint avec le 90^{ème} client.

Les chiffres d'affaires des 3 premiers clients évoluent comme suit :

	2007	2006	2005
CLIENT A	8,9 %	9,5 %	11,9 %
CLIENT B	9,0 %	12,25 %	10,9 %
CLIENT C	5,7 %	5,7 %	7,2 %

e) Risques liés aux produits

Comme il est décrit au paragraphe 5 ci-dessous, le Groupe LISI est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'utilisation des produits après livraison. La responsabilité du Groupe LISI se limite souvent au respect du cahier des charges ou des spécifications définies par le client ; elle ne peut pas être étendue à la maîtrise de l'application.

f) Risques liés aux fournisseurs

D'une manière générale et compte-tenu du caractère de ses productions, la société ne dépend d'aucun fournisseur ni d'aucun sous-traitant stratégique exclusif. Les principaux fournisseurs sont ceux chez qui le Groupe approvisionne ses matières premières.

La sous-traitance, essentiellement d'ordre technique, concerne en premier lieu des opérations spécifiques de traitement thermique et de finition (traitement de surface et assemblage), sachant que le Groupe est la plupart du temps intégré. Pour l'exercice 2007, l'ensemble des multiples opérations sous-traitées par les sites du Groupe représentait environ 6,7 % du chiffre d'affaires consolidé.

5

POLITIQUE D'ASSURANCE

Le Groupe LISI est couvert par plusieurs polices d'assurances concernant les risques suivants :

a) Assurance dommages aux biens

Au 1^{er} janvier 2008, cette police couvre les installations en propre ou confiées ainsi que les pertes d'exploitation en cas de sinistre. La franchise s'entend par sinistre et s'élève à 100 K€ et ce pour une garantie d'un montant maximal de 683 M€ pour les bâtiments et le matériel et de 139 M€ pour les marchandises.

b) Assurance responsabilité civile

Elle couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient survenir au cours de l'exploitation, ainsi que les dommages après livraison pour un montant de 15,2 M€ par sinistre et par an pour la première ligne. Le Groupe est également souscripteur d'un contrat d'Excess dont le montant est de 7,6 M€ en complément de la première ligne. Une assurance aéronautique couvre les risques spécifiques pour un montant de 305 M€ par

année (les arrêts de vols étant couverts à hauteur de 125 M\$ par sinistre et par an et les produits spatiaux à hauteur de 125 M\$ par sinistre et 250 M\$ par année).

c) Assurance responsabilité civile des dirigeants sociaux

Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité de ses dirigeants pour l'ensemble de ses filiales à hauteur de 7,7 M€ par année.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Informations sur la société	82
1.1 Capital social	82
1.2 Programme de rachats d'actions	83
1.3 Répartition du capital et des droits de vote	84
1.4 Relation entre la société mère et ses filiales	85
1.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes	86
2. Gouvernement d'entreprise	87
2.1 Missions et fonctionnement du Conseil d'Administration	87
2.2 Le règlement intérieur du Conseil d'Administration	88
2.3 Le Comité des Rémunérations	88
2.4 Le Comité d'Audit	89
2.5 Les membres indépendants et les membres liés à la société	89
2.6 Les salariés	89
2.7 Les organes d'administration	92
2.8 Les rémunérations et intérêts des mandataires sociaux	95

1.1 CAPITAL SOCIAL

1.1.1 Montant du capital social

Le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait au 31 décembre 2007 à 21 507 722 €, divisé en 10 753 861 actions de 2 € de nominal de même catégorie.

1.1.2 Evolution du capital au cours des cinq dernières années

Date d'Assemblée Générale	Date de Conseil d'Administration	Nature des opérations	Augmentation (réduction) de capital en nominal	Augmentation (réduction) de capital en prime	Nombre de titres créés (diminués)	Valeur nominale des titres	Total des titres après émission	Capital après opération
Capital au 31/12/2007 : 21 507 722 € divisé en 10 753 861 actions de 2 € de nominal								
10/02/04	20/02/08	Augmentation de capital par conversion de BSAR	299 588 €	6 740 730 €	149 794	2 €	10 753 861	21 507 722 €
10/02/04	21/12/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	169 592 €	3 815 820 €	84 796	2 €	10 604 067	21 208 134 €
10/02/04	29/08/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	255 292 €	5 744 070 €	127 646	2 €	10 519 271	21 038 542 €
10/02/04	27/06/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	361 684 €	8 137 890 €	180 842	2 €	10 391 625	20 783 250 €
10/02/04	22/02/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	30 000 €	675 000 €	15 000	2 €	10 210 783	20 421 566 €
10/02/04	20/12/06	Augmentation de capital par conversion de BSAR	498 926 €	11 225 835 €	249 463	2 €	10 195 783	20 391 566 €
10/02/04	23/06/06	Augmentation de capital par conversion de BSAR	43 640 €	981 900 €	21 820	2 €	9 952 166	19 892 640 €
10/02/04	23/06/06	Augmentation de capital réservée aux salariés	55 332 €	1 122 686,58 €	27 666	2 €	9 924 500	19 849 000 €
10/02/04	01/03/04	Augmentation de capital réservée aux salariés	59 992 €	768 198 €	29 996	2 €	9 896 834	19 793 668 €

1.1.3 Capital autorisé mais non émis

Le 27 avril 2007, l'Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à émettre des actions par apport en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 1 300 000 € hors prime, et ce, dans un délai de 26 mois à compter de la présente Assemblée.

1.1.4 Titres de capital potentiel

Dans le cadre de l'émission de l'OBSAR, à chaque obligation émise a été attaché un bon de souscription d'action (BSAR) permettant de souscrire une action nouvelle. Le Conseil d'Administration du 3 mai 2004, suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 2004, a constaté la souscription de l'émission de 1 066 685 BSAR.

Au 31 décembre 2007, 829 361 BSAR ont été convertis dont 543 078 sur l'exercice. Il reste ainsi 237 324 BSAR à convertir à raison de un BSAR pour une action nouvelle.

1.1.5 Politique de distribution de dividendes des cinq derniers exercices - Délai de prescription des dividendes

Le bénéfice distribuable est à la disposition de l'Assemblée Générale qui décide de son affectation.

Au titre des cinq derniers exercices, les dividendes versés par action ont été de :

	Dividende brut en €	Avoir fiscal en €	Dividende net en €
2003	1,20	0,40	0,80
2004	–	–	0,90
2005	–	–	1,08
2006	–	–	1,30
2007 (1)	–	–	1,50

(1) Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2008. La date de paiement des dividendes a été fixée au 7 mai 2008.

Le délai de versement des dividendes est de 9 mois à compter de la date de clôture de l'exercice. Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'Etat à l'issue d'un délai de cinq ans à compter de la date de mise en paiement.

1.2 PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

1.2.1 En cours au 31 décembre 2007

Le 27 avril 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé la société à racheter en Bourse ses propres actions dans la limite de 10 % du capital social et ce, pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 27 octobre 2008.

La société LISI S.A. envisage ainsi, un plan de rachat d'actions aux fins suivantes, par ordre de priorité décroissante :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe ;
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Cette autorisation s'applique dans les conditions suivantes :

- la société ne pourra acheter ses propres actions qu'à un prix unitaire au plus égal à 85 € hors frais d'acquisition,
- la société ne pourra vendre tout ou partie des actions ainsi acquises qu'à un prix unitaire au moins égal à 45 € hors frais de cession.

Le montant maximal que la société LISI S.A. est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 85 €, s'élèvera à 91 407 819 €.

La société LISI S.A. a acquis en 2007 au titre du programme de rachat d'actions ci-dessous référencé, 209 138 actions propres, soit 1,9 %. Le nombre d'actions propres auto-détenues par la société LISI S.A. est de 215 299.

Les opérations réalisées par la société sur ses propres actions se résument dans le tableau ci-dessous :

	Nombre d'actions	Prix moyens pondérés en €
Titres détenus au 01/01/2007	243 296	23,24
Titres acquis en 2007	209 238	75,73
Titres vendus en 2007	237 235	56,95
Titres détenus au 31/12/2007	215 299	37,11
<i>dont titres affectés au programme de stock options</i>	133 610	
<i>dont titres disponibles</i>	81 689	

Les achats et ventes d'actions ont été effectués dans le cadre du contrat d'animation de marché avec Oddo Pinatton Corporate. Le contrat d'animation est conforme à la charte de déontologie de l'AFEI.

1.2.2 Nouveau programme de rachat d'actions

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale de renouveler le programme de rachat d'actions de la société LISI S.A., conformément au nouveau régime applicable depuis l'entrée en vigueur du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003. La société LISI S.A. propose d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre d'actions composant le capital social à l'exception de l'acquisition d'actions destinées à la conservation et à la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dont le nombre total sera limité à 5 % du capital soit 537 693 actions.

La durée du programme de rachat d'actions est fixée à 18 mois.

Le nouveau programme de rachat d'actions prévoit que les actions acquises auront les utilisations suivantes :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à

la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,

- consentir des options d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe,
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Le prix maximum d'achat ne pourra excéder 100 € par action et le prix minimum de vente ne pourra être inférieur à 50 € par action.

En cas d'utilisation de produits dérivés, la société LISI S.A. veillera à ne pas accroître la volatilité de son titre.

1.3 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

1.3.1 Répartition du capital et des droits de vote au cours des deux derniers exercices

1.3.1.1 Répartition du capital et des droits de vote

Libellés	2007			2006		
	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions
CID	55,1	67,3	5 928 724	58,1	68,6	5 928 724
VMC	6,0	7,2	641 675	6,3	7,3	641 675
Autres mandataires sociaux	0,3	0,3	32 644	0,3	0,2	27 029
TOTAL MANDATAIRES	61,4	74,8	6 603 043	64,7	76,1	6 597 428
<i>dont dirigeants</i>	<i>0,12</i>	<i>0,08</i>	<i>12 990</i>	<i>0,09</i>	<i>0,05</i>	<i>8 840</i>
FFP	5,1	5,9	550 000	5,0	5,8	515 000
FMR Corp et Fidelity	–	–	–	4,9	2,9	499 378
Auto-détenues	2,0	–	215 299	2,4	–	243 296
Salariés	0,9	0,6	101 698	1,0	0,6	103 500
Public	30,6	18,7	3 283 821	22,0	14,6	2 252 181
Total Général	100,0	100,0	10 753 861	100,0	100,0	10 210 783

Actionnaires ou groupe d'actionnaires contrôlant plus de 3 % du capital social

- La société CID, 28 faubourg de Belfort 90100 DELLE a pour seule activité, la détention de titres LISI. Elle détient au 31 décembre 2007 : 55,1 % du capital et 67,3 % des droits de vote. Le capital de la société CID est détenu à part quasi égale par trois blocs d'actionnaires familiaux au travers de holdings familiales. Les liens existants entre les actionnaires, bien que familiaux, ne sont pas directs.
- La société VMC, route des Forges 90120 MORVILLARS détient au 31 décembre 2007 : 6,0 % du capital et 7,2 % des droits de vote.
- La société FFP, 75 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS détient au 31 décembre 2007 : 5,1 % du capital et 5,9 % des droits de vote.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 3 % au plus du capital ou des droits de vote.

Le pourcentage de capital détenu par le personnel n'est pas significatif (0,9 % du capital).

1.3.1.2 Pacte d'actionnaires – actions de concert

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires au niveau de la société LISI S.A., et aucun actionnaire (autre que ceux indiqués dans le tableau ci-dessus) n'a déclaré de franchissement de seuil compris entre 3 % et 5 % comme le prévoient les statuts.

A la connaissance de la société LISI, il n'existe, au jour de la rédaction du présent document, aucune action de concert au sens des articles L.233-10 et L.233-11 du code de commerce.

1.3.1.3 Nantissement

La Société LISI S.A. n'a pas été informée du nantissement d'actions par des actionnaires inscrits au nominatif pur.

1.3.2 Actionnariat de la Société LISI S.A.

Une analyse TPI (« Titre au porteur identifiable ») a été réalisée au 31 janvier 2008. Sur le flottant qui représentait environ 32 % du nombre total des actions, elle a permis d'identifier 2 343 actionnaires. A cette date, la répartition était la suivante :

- investisseurs institutionnels français : 137 soit 11,7 % du capital,
- investisseurs institutionnels internationaux : 111 soit 15,7 % du capital,
- actionnaires individuels français et internationaux : 2 095 soit 2,6 % du capital.

1.3.3 Actions auto-détenues par la Société LISI S.A.

A la date du 31 décembre 2007, la société LISI S.A. détenait 215 299 de ses propres actions, soit 2 % du capital. Aucune annulation d'action n'a été effectuée.

1.4 RELATIONS ENTRE LA SOCIÉTÉ ET SES FILIALES

La société LISI S.A. exerce une activité de holding et d'assistance à ses filiales. Elle gère son portefeuille de participations, le financement de ces opérations ou celles de ses filiales, les risques de change, de taux et de liquidité. Elle octroie éventuellement des prêts à ses filiales et centralise les excédents de trésorerie du Groupe, et cela dans le cadre de convention de trésorerie. Ces opérations sont rémunérées aux conditions de marché plus marge.

En France, elle est la société mère du régime d'intégration fiscale. La convention d'intégration fiscale prévoit expressément que les gains d'impôts sont conservés par la société mère, sans indemnisation en cas de sortie du périmètre.

La société LISI S.A. met à disposition de ses filiales un certain nombre de services et de compétences relatives à des fonctions centrales qui sont notamment, l'assistance juridique et fiscale, l'assistance financière, le contrôle de gestion, les procédures et l'audit, la gestion des assurances et l'assistance dans le domaine des ressources humaines. Une rémunération normale est servie par les trois divisions à la société LISI S.A. pour l'exécution des prestations sur la base de leur valeur ajoutée.

Les éléments avec les parties liées sont les suivants :

(en milliers d'€)	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF :		
Provisions sur titres de participation	–	–
Créances rattachées à des participations	14 814	–
Créances clients et comptes rattachés	791	–
Avances de trésorerie aux filiales	14 665	–
Compte courant intégration fiscale	465	–
PASSIF :		
Concours de trésorerie des filiales	54 473	–
Compte courant intégration fiscale	3 971	–
Clients créditeurs	27	–
Fournisseurs	2 000	–
Autres dettes	–	–
COMPTE DE RESULTAT :		
Services reçus	498	–
Maintenance informatique	22	–
Intérêts des comptes courants des filiales	1 712	–
Chiffre d'affaires avec les filiales	6 928	–
Produits des prêts et comptes courants des filiales	1 399	–
Produits de participation	15 738	–
Reprise de provisions sur titres de participation	5 000	–

Parmi les postes intra-groupe significatifs, figurent :

- A l'actif :
 - les créances rattachées à des participations : la société LISI S.A. a avancé sous forme de prêt moyen terme la somme de 15 M€ à sa filiale LISI AUTOMOTIVE. Un prêt de 10 M€ conclu le 15 juillet 2005 pour une durée de 7 ans, amortissable, avec un différé de 2 ans lui a permis de financer partiellement l'acquisition en juillet 2005 du groupe allemand KNIPPING. Un prêt de 5 M€ conclu le 2 avril 2007 pour une durée de 5 ans remboursable trimestriellement lui a permis de faire face au paiement de ces nombreux investissements industriels,

- les avances de trésorerie aux filiales du groupe dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe. En 2007, une avance de 14,6 M€ a été consentie à LISI MEDICAL dans le cadre de l'acquisition des sociétés SEIGNOL et INTERMED Application,
- les comptes courants d'intégration fiscale constatant les créances d'impôts des sociétés intégrées.

- Au passif :
 - les remontées de trésorerie effectuées par les filiales du Groupe dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe,
 - les comptes courants d'intégration fiscale constatant les dettes d'impôts des sociétés intégrées.
- Au compte de résultat :
 - les facturations de prestations et de management fees de LISI S.A. à ses différentes filiales,
 - les dividendes perçus par LISI S.A. au titre de l'exercice 2007,
 - la reprise de provision sur les titres de participation de notre filiale LISI COSMETICS.

Ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché, et prennent notamment en compte les coûts effectivement supportés pour refacturation.

1.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2007 dans les comptes de la société LISI S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale.

Les honoraires relatifs aux prestations de nature fiscale concernant les sociétés françaises ou étrangères, effectuées par le Bureau Francis LEFEBVRE ou d'autres prestataires ne figurent pas dans ce tableau.

(en milliers d'€)	Salustro Reydel, membre de KPMG		Exco Cap Audit		Auditeurs Etrangers		Sécafi Alpha*	
	Montant		Montant		Montant		Montant	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
– Holding	39	24	18	18				
– Filiales intégrées globalement	72	74	113	81	462	421		
Autres diligences et prestations								
– Holding				37			19	19
– Filiales intégrées globalement				40	71	58	51	63
Sous-total	111	99	131	177	533	479	70	81
Autres prestations rendus par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal et social					156	145		
Prestations diverses	2							
Sous-total	2	0	0	0	156	145	0	0
TOTAL	113	99	131	177	689	624	70	81

* Comité de Groupe.

2

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

**2.1 MISSIONS ET FONCTIONNEMENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Lors de sa séance du 1^{er} mars 2004, le Conseil d'Administration de LISI S.A. a arrêté les termes d'une Charte de gouvernement d'entreprise qui expose les règles de conduite applicables à tous les membres et participants du présent Conseil. Cette Charte est un document exclusivement interne qui ne peut avoir pour effet de se substituer aux statuts ni aux dispositions relevant du droit des sociétés commerciales.

Les missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de LISI S.A. est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et à qui s'impose l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise.

En exerçant ses prérogatives légales, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

D'une manière générale, le Conseil d'Administration remplit 5 missions principales :

1. il arrête la stratégie de l'entreprise,
2. il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie et choisit le mode d'organisation approprié (dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général ou cumul de ces fonctions),
3. il contrôle la gestion de la société,
4. il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes,
5. il valide les principales acquisitions ou cessions d'actifs présentées par les mandataires sociaux, notamment sur leur concordance avec le plan stratégique ainsi que leur valorisation.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

Le Conseil d'Administration veillera que sa composition comme l'organisation de ses travaux soient représentatives de la structure de l'actionnariat de LISI S.A.

Il peut décider de la création de Comités chargés d'étudier les questions qu'il soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des Comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

La déontologie de l'Administrateur

Chaque administrateur doit se considérer comme le représentant de l'ensemble des actionnaires et se comporter comme tel dans l'exercice de ses fonctions.

Lors de sa séance du 1^{er} mars 2004, le Conseil d'Administration de LISI S.A. a jugé bon de ne pas établir de différenciation entre les administrateurs, qu'ils soient mandataires sociaux ou non, administrateurs d'une société mère ou non, directement ou indirectement liés à la société ou à ses filiales par un lien économique ou non. Le Conseil considère en effet que le choix d'un de ses membres est fondé sur la seule compétence de celui-ci et sur son apport actif à ses travaux.

Avant d'accepter ses fonctions, l'administrateur s'assurera qu'il a pris connaissance des obligations générales et particulières attachées au mandat d'administrateur. Les statuts de LISI S.A. et la présente Charte lui seront remis préalablement à son entrée en fonction. L'acceptation du mandat d'administrateur entraîne l'adhésion à cette Charte.

Chaque membre du Conseil d'Administration consacre à la préparation des séances du Conseil, ainsi que celles des Comités auxquels le cas échéant il siège, le temps nécessaire à l'examen des dossiers qui lui ont été adressés. Il peut demander au Président tout complément d'informations dont il estime avoir besoin pour accomplir sa mission.

L'administrateur doit être assidu et participer à toutes les réunions du Conseil ou des Comités auxquels il appartient. Un calendrier prévisionnel des réunions du Conseil sera établi chaque fin d'année pour l'année suivante.

L'administrateur fera part au Conseil d'Administration de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, avec LISI S.A. Il s'abstient de participer au vote de la délibération correspondante.

La participation directe ou indirecte d'un membre du Conseil d'Administration à une opération à laquelle LISI S.A. est directement intéressée ou dont il a connaissance en tant que membre du Conseil, doit être portée à la connaissance du Conseil préalablement à son dénouement.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président ou, à défaut, par l'un des Vice-présidents qu'il a désigné.

Sauf cas exceptionnel, la convocation aux réunions se fera par écrit et sera envoyée aux membres du Conseil dans un délai de deux semaines précédant celles-ci. Seront joints à cette convocation les documents relatifs aux sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion qui permettront aux membres du Conseil de porter un jugement fondé sur leurs enjeux.

Les membres du Conseil d'Administration ont le droit de se faire représenter par un de leur collègue au moyen d'un pouvoir écrit. Un membre du Conseil d'Administration ne peut représenter qu'une seule personne au cours d'une même réunion.

Pour la validité des délibérations du Conseil d'Administration, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié du total des membres.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Pour une bonne pratique de gouvernement d'entreprise, le Conseil procèdera une fois par an à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires qui lui ont donné mandat d'administrer la société, en passant en revue périodiquement sa composition, son organisation et son fonctionnement. Il vérifiera en particulier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration représente l'ensemble des actionnaires. Il répond collectivement de l'exercice de ses missions devant l'Assemblée Générale envers laquelle il assume les responsabilités légales essentielles.

Les opérations d'importance véritablement stratégique telles que les décisions d'acquisition ou de cession, les investissements de croissance organique ou encore les opérations de restructuration interne présentant un caractère significatif doivent être examinées par le Conseil d'Administration pour approbation.

Les obligations des Administrateurs

Chaque membre du Conseil d'Administration détient en son nom propre et pendant la durée de son mandat le nombre minimal d'une action LISI.

Les administrateurs, que ce soit à titre personnel ou par personne interposée, s'abstiendront d'effectuer des opérations sur les titres de la société LISI S.A., y compris les dérivés, dans la mesure où ils disposent de par leurs fonctions d'informations non encore rendues publiques et qui pourraient influencer la valorisation du titre en bourse.

2.2 LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors du Conseil d'Administration du 30 août 2006, le règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté.

En sus de la Charte de gouvernement d'entreprise indiquée ci-avant, le règlement intérieur prévoit :

Réunion du Conseil :

Lorsque les installations techniques de la salle de réunion du Conseil le permettront, seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les Administrateurs qui participeront à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence et/ou de conférence téléphonique conformes aux dispositions réglementaires.

Cette dernière disposition ne sera pas applicable pour les décisions suivantes : nomination ou révocation du Président, nomination ou révocation du Directeur Général, nomination ou révocation des Directeurs Généraux Délégués, établissement et arrêté des comptes annuels sociaux et consolidés et du rapport de gestion.

Les convocations, qui sont transmises soit par le Président, soit par le Secrétaire du Conseil, sont faites par lettre, télex, télécopie, courrier électronique ou verbalement.

2.3 LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Rémunérations est chargé :

- de fixer les règles de rémunérations globales (salaires fixes et primes variables de toute nature) et de contrôler l'application annuelle de ces règles :
 - a) des membres de la Direction Générale de la société LISI S.A. (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués) ;
 - b) des Directeurs Généraux des divisions de LISI S.A. ;
- de conseiller le Président-Directeur Général de LISI S.A. dans la politique de rémunération des cadres dirigeants de chaque filiale du Groupe. A ce titre, le Comité des Rémunérations soumet au Conseil toute proposition destinée à la motivation et à l'intéressement des cadres dirigeants du Groupe, en particulier concernant la politique de la société en matière de « stocks options », leurs modalités et leurs conditions d'attribution.

Il présente également ses recommandations en matière de montant et barème de répartition des jetons de présence alloués aux administrateurs et aux membres des Comités du Conseil.

Le Comité des Rémunérations se compose de 3 membres au moins et de 5 membres au plus dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Messieurs Eric ANDRE, Gilles KOHLER et Thierry PEUGEOT.

Les membres mandataires sociaux ne prennent pas part au vote lorsque le Comité délibère sur leurs propres rémunérations ou sur

des systèmes d'intéressement dont ils pourraient bénéficier le cas échéant.

Le Comité se réunit au minimum deux fois par an. Ses travaux font l'objet d'un compte-rendu écrit qui permet au Conseil d'être pleinement informé, facilitant ainsi les délibérations de celui-ci.

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2007 et tous ses membres étaient présents. Il a présenté au Conseil ses recommandations sur les points suivants :

- le règlement du plan d'attribution d'actions de performance attribué aux mandataires sociaux et au personnel du Groupe,
- la quantité de titres à conserver par les mandataires sociaux pendant la durée de leur mandat relatifs aux attributions d'actions,
- les rémunérations fixes pour les membres de la Direction Générale de la société LISI S.A. et les Directeurs Généraux des divisions du Groupe ainsi que les règles de calcul de la part variable appelée Bonus sur Objectifs. Cette part variable dépend principalement de l'atteinte des objectifs annuels en matière de croissance, de résultat et d'endettement financier net.

2.4 LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit a pour missions principales :

- de procéder à l'examen des comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise,
- de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci. A ce titre le Comité d'Audit analyse et suit la gestion des risques pour le Groupe. Il émet un avis sur le processus de contrôle des comptes, évalue l'indépendance des Commissaires aux Comptes et prend connaissance des observations des auditeurs sur les états financiers,
- de prendre en compte l'analyse générale du risque du Groupe, de suivre les plans d'actions mis en place et leur état d'avancement. A ce titre, les comptes rendus des audits internes sont présentés au Comité d'Audit ainsi que les suivis et actions correctives.

Le Comité d'Audit a tous pouvoirs pour émettre au Conseil d'Administration les recommandations d'amélioration du contrôle interne du Groupe.

Le Comité d'Audit pilote la procédure de sélection des Commissaires aux Comptes et soumet au Conseil le résultat de cette sélection. Lors de l'échéance de leur mandat, la sélection ou le renouvellement des Commissaires aux Comptes doivent être précédés, sur décision du Conseil, d'un appel d'offres supervisé par le Comité d'Audit. Le Comité se fait communiquer les honoraires versés par la société et son Groupe au cabinet et au réseau des commissaires

et s'assure que leur montant et la part qu'ils représentent dans le chiffre d'affaires du cabinet et du réseau ne sont pas de nature à porter atteinte à leur indépendance.

Le Comité d'Audit se compose de 3 membres au moins et de 5 membres au plus dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Messieurs Pascal LEBARD, Christophe VIELLARD et Emmanuel VIELLARD.

Il se réunit préalablement aux séances du Conseil d'Administration chargé d'arrêter les comptes annuels ou semestriels.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués afin de participer à cette réunion préparatoire.

L'examen des comptes par le Comité d'Audit doit être accompagné d'une note des Commissaires aux Comptes soulignant les points essentiels non seulement des résultats, mais aussi des options comptables retenues ainsi que d'une note de la société décrivant son exposition aux risques et ses engagements hors bilan significatifs.

Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2007 et tous ses membres étaient présents. Il a entendu les Commissaires aux Comptes sur la réalisation de leur mission et a reçu une information de la Direction Générale de la société sur les procédures internes. Les informations relatives au périmètre de consolidation, aux risques hors bilan décrits en annexe aux comptes consolidés ont été transmises au Comité d'Audit qui a rendu compte de ses travaux au Conseil d'Administration et a émis différentes préconisations.

2.5 LES MEMBRES INDÉPENDANTS ET MEMBRES LIÉS À LA SOCIÉTÉ

Sont qualifiés d'administrateurs indépendants, les personnes qui ne sont pas liées directement ou indirectement aux actionnaires de référence que sont les sociétés CIKO, FFP et VIELLARD MIGEON & CIE.

2.6 LES SALARIÉS

2.6.1 Effectifs

2.6.1.1 Effectifs inscrits fin de période par catégorie

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs du Groupe par catégorie.

	2007	2006	Ecart N/N-1
Cadres	619	573	8 %
Agents de maîtrise	651	642	1 %
Employés et ouvriers	5 242	4 946	6 %
Total	6 512	6 161	6 %

2.6.1.2 Effectifs inscrits fin de période par division

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs du Groupe par activité.

	2007	2006	Ecart N/N-1
LISI AEROSPACE	3 057	2 696	13 %
LISI AUTOMOTIVE	2 953	2 980	- 1 %
LISI COSMETICS	490	475	3 %
Holding	12	10	20 %
Total	6 512	6 161	6 %
Intérimaires inscrits	417	356	17 %

2.6.1.3 Répartition géographique des effectifs

Au 31 décembre 2007, la répartition des effectifs inscrits du Groupe était la suivante : 3 340 salariés étaient employés en France soit 51 % du total, 3 172 à l'étranger, dont 1 578 en Europe (France non compris), 1 234 sur le continent nord américain, et 360 en Asie.

2.6.1.4 Turnover consolidé 2007

ETPMP*	Départs volontaires	Taux de turnover
6 911	356	5 %

* Equivalent temps plein moyen payé

2.6.2 Participation, intéressement et stock options

2.6.2.1 Intéressement du personnel

a) Participation et contrat d'intéressement

Participation

Les sommes versées au titre des réserves spéciales de participation au cours des trois derniers exercices sont les suivantes (en millions d'euros) :

2007	2006	2005
2,5	3,1	2,6

Contrat d'intéressement

La plupart des sociétés du Groupe ont un système d'intéressement qui permet d'associer les salariés aux performances de l'entreprise. Les modalités de calcul reposent sur des critères propres à chaque entité.

b) Plan d'épargne groupe (PEG)

Le Groupe LISI a créé pour les sociétés françaises en 2001, un plan d'épargne groupe « LISI en action ». Ce plan a permis pour les années 2001, 2004 et 2006 de participer à des augmentations de capital réservées aux salariés pour des montants respectifs de 1,47 M€, 0,8 M€ et 1,18 M€.

Pour les autres années, le PEG a été reconduit sous forme de rachat d'actions.

Les versements volontaires des salariés ainsi que l'intéressement sont abondés par l'entreprise selon un barème.

Les avantages consentis aux salariés au titre du plan d'épargne Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à l'IFRS 2.

Au 31 décembre 2007, le PEG « LISI en action » composé exclusivement d'actions LISI détient 101 698 titres et compte 1 229 porteurs de parts.

c) Actionnariat des salariés

Il n'existe aujourd'hui plus d'autorisation d'augmentation de capital.

Le pourcentage de capital détenu par les salariés du Groupe est de 0,9 % au 31 décembre 2007.

2.6.2.2 Stocks options

a) Plans d'options

Différentes décisions de l'Assemblée Générale ont autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscriptions ou d'achats d'actions. Les autorisations encore valables sont : Assemblée Générale du 28 février 2001 portant sur 500 000 actions et pour une durée de 5 ans. Assemblée Générale du 27 avril 2007 portant sur 20 000 actions et pour une durée de 38 mois.

b) Options sur actions

Plans en cours au 31 décembre 2007 :

Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration	Catégorie N° de plan	Nombre d'options attribuées	Dont mandataires sociaux	Dont membres du Comité de Direction	Dont 10 premiers salariés	Nombre de salariés	Période d'exercice	Prix de souscription ou d'achat	Options levées au 01/01/2007	Options levées en 2007	Options annulées	Options restantes au 31/12/2007
Autorisation du 20.05.1999												
15.12.1999	A Plan n° 1	125 000	13 000	43 500	10 500	0	16.12.2003 14.12.2007	22,70 €	79 400	5 600	40 000	0
Autorisation du 28.02.2001												
01.03.2001	A Plan n° 2	34 700		5 500	6 500	4	02.03.2005 28.02.2009	27,82 €	14 490	3 950	11 200	5 060
Autorisation du 28.02.2001												
06.12.2001	A Plan n° 3	39 500	10 000	34 500	10 000	3	07.12.2005 05.12.2009	18,81 €	18 350	4 510	5 000	11 640
Autorisation du 28.02.2001												
25.06.2003	A Plan n° 4	163 000	10 000	47 500	12 500	27	26.06.2007 24.06.2011	20,33 €	10 000	68 090	36 000	48 910
Autorisation du 27.04.2007												
27.06.2007	G Plan n° 5	68 000	8 500	16 000	10 500	77	01.03.2010 01.03.2012	Néant	0	0	0	68 000

A = achat.
G = gratuite.

c) Plan d'actions de performance

Le 27 juin 2007, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : l'atteinte de deux critères principaux du plan stratégique LISI à fin 2009, à savoir le chiffre d'affaires et le résultat courant brut (résultat opérationnel courant moins le coût du financement et plus ou moins les autres produits et charges financiers). Le nombre maximal d'actions attribuées est de 68 000 actions existantes et concerne 77 collaborateurs en France. Pour que le nombre soit égal au nombre d'actions attribuées à l'origine, il convient que les indicateurs de performance soient pleinement respectés. Dans le cas où les objectifs de performance ne sont pas atteints, le nombre d'actions sera réduit proportionnellement. Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

En ce qui concerne les mandataires sociaux, le Conseil d'Administration a décidé que ces derniers devraient conserver pendant la durée de leur mandat 20 % des actions gratuites attribuées.

29 collaborateurs étrangers bénéficient quant à eux de primes basées sur le même principe, mais versées sous le régime des traitements et salaires.

d) Options consenties en 2007

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration a décidé :

- Le 27 juin 2007, la mise en place d'un plan d'attribution d'actions de performance, portant sur 68 000 actions au bénéfice de 77 personnes, dont deux mandataires sociaux. Les mandataires sociaux ont reçu les attributions suivantes :

Mandataires sociaux	Nombre d'actions attribuées
Gilles KOHLER	3 000
Emmanuel VIELLARD	3 000

En 2007, les dix premiers salariés non mandataires sociaux ont reçu les attributions suivantes :

	Nombre total d'actions attribuées
Nombre total d'actions attribuées durant l'exercice aux dix premiers salariés non mandataires sociaux du Groupe, dont le nombre d'options ainsi consenti est le plus élevé	10 500

e) Options exercées en 2007

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007, 82 150 options ont été exercées par options d'achats.

En 2007, les mandataires sociaux ont exercé les options suivantes :

Mandataire social	Nombre d'options d'actions achetées	Prix en euros
Emmanuel VIELLARD	4 400	18,81 Plan N° 3

En 2007, les dix premiers salariés non mandataires sociaux ont exercé les options suivantes :

	Nombre total d'options d'actions achetées	Prix en euros
Nombre total d'options détenues sur LISI S.A., levées durant l'exercice, par les dix premiers salariés non mandataires sociaux du Groupe, dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé	1 450	27,82 Plan N° 2
	1 050	18,81 Plan N° 3
	5 500	20,33 Plan N° 4

2.7 LES ORGANES D'ADMINISTRATION

2.7.1 Composition du Conseil d'Administration et des Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration du Groupe est composé de 9 membres, dont trois sont indépendants.

		Administrateur indépendant	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
Conseil d'Administration				
Président du Conseil d'Administration	Gilles KOHLER		1985	AGO 2009 [2]
Membres du Conseil d'Administration :	Emmanuel VIELLARD		2000	AGO 2013 [4]
	Eric ANDRE	X	2002	AGO 2008 [1]
	Roland BURRUS	X	1984	AGO 2009 [2]
	Christian PEUGEOT		2003	AGO 2013 [4]
	Pascal LEBARD	X	2005	AGO 2011 [3]
	Compagnie Industrielle de Delle représentée par Thierry PEUGEOT		1977	AGO 2013 [4]
	Société Civile CIKO représentée par Jean-Philippe KOHLER		2002	AGO 2009 [2]
	VIELLARD MIGEON & Cie représentée par Christophe VIELLARD		2000	AGO 2009 [2]
	Secrétaire du Conseil d'Administration	Maître Olivier PERRET (membre du Cabinet Bernard Roy)		
Comité d'Audit				
Membres du Comité d'Audit :	Emmanuel VIELLARD			
	Christophe VIELLARD			
	Pascal LEBARD			
Comité des Rémunérations				
Membres du Comité des Rémunérations :	Gilles KOHLER			
	Thierry PEUGEOT			
	Eric ANDRE			

[1] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2008 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

[2] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

[3] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2011 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

[4] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2.7.2 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration

2.7.2.1 Les membres du Conseil d'Administration

Gilles KOHLER, 54 ans, Président-Directeur Général de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité des Rémunérations.

Gilles KOHLER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Administrateur de HI-SHEAR Corporation (USA),
- Administrateur de HI-SHEAR AUTOMOTIVE (USA),
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI COSMETICS SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur de la Société Immeubles de Franche-Comté,
- Président de l'Association Réseau Entreprendre Franche Comté.

Emmanuel VIELLARD, 44 ans, Vice-Président Directeur Général Délégué de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.

Emmanuel VIELLARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du comité de direction de LISI AEROSPACE SAS,
- Administrateur de HI-SHEAR Corporation (USA),
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI COSMETICS SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS.
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS,

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Juge au Tribunal de Commerce de Belfort,
- Président du comité de direction de Financière VIELLARD SAS,

- Directeur Général de VIELLARD MIGEON & Cie,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Président de RAPALA-VMC OYJ (Finlande),
- Administrateur de FSH WELDING GROUP.

Eric ANDRE, 59 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité des Rémunérations.

Eric ANDRE a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Membre du Directoire de NATIXIS France,
- Administrateur de R. DI GIOIA Cie.

Roland BURRUS, 71 ans, Administrateur de LISI.

Il a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Syndicat des producteurs forestiers privés de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort,
- Président de l'Union Régionale des producteurs forestiers privés de Franche-Comté,
- Associé-Gérant du Groupement Forestier de Saint-André,
- Associé-Gérant de CLARTUS,
- Associé-Gérant de LA BRUNELLIERE SARL,
- Administrateur de la Fédération Nationale des Forestiers Privés de France,
- Administrateur du Mouvement Européen Paris Ouest,
- Administrateur de l'Association Futaie Irrégulière,
- Administrateur du Comité National pour le développement du bois,
- Administrateur de LUCAY, Terroir Préservé.

Christian PEUGEOT, 54 ans, Administrateur de LISI.

Il a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration de la Française de Participations Financières,
- Vice-Président du Football Club de Sochaux-Montbéliard,

- Administrateur des Ets PEUGEOT Frères,
- Administrateur de la Société Immeubles et Participation de l'Est,
- Représentant permanent FFP au Conseil d'Administration de SEB,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Directeur de la Communication des Automobiles PEUGEOT.

Pascal LEBARD, 45 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.

Pascal LEBARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Administrateur – Directeur Général de Sequana Capital,
- Président de Greysac SAS,
- Président de BOCCAFIN SAS,
- Administrateur du Club Méditerranée,
- Administrateur de la Société Générale de Surveillance (Genève),
- Administrateur de BOCCAFIN Suisse SA,
- Président du Conseil de Surveillance de ARJOWIGGINS SAS
- Président du Conseil de Surveillance de ANTALIS International SAS
- Membre du Comité de Surveillance de Antonin Rodet SAS
- Gérant de Ibéria SARL.

Thierry PEUGEOT, 50 ans, Représentant permanent de la Compagnie Industrielle de Delle au Conseil de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité des Rémunérations.

Thierry PEUGEOT a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil de Surveillance de PEUGEOT SA,
- Vice-Président des Ets PEUGEOT Frères et Directeur Général Délégué,
- Administrateur de la Française de Participations Financières,
- Administrateur de Société Anonyme de Participations,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur des Immeubles et Participations de l'Est,
- Administrateur de FAURECIA,
- Administrateur de Air Liquide.

Jean-Philippe KOHLER, 47 ans, Représentant permanent de CIKO au Conseil de LISI.

Il a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI COSMETICS SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Directeur Général de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Gérant de la Société Civile CIKO.

Christophe VIELLARD, 66 ans, Représentant permanent de VIELLARD MIGEON & CIE au Conseil de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.

Christophe VIELLARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Vice-Président de VIELLARD MIGEON & Cie,
- Membre du comité de direction de Financière VIELLARD SAS,
- Membre du comité de direction de REBOUD ROCHE SAS,
- Membre du comité de direction de FSH Industries,
- Membre du comité de direction de SELECTARC Industries,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur de RAPALA-VMC OYJ (Finlande),
- Administrateur de FSH WELDING GROUP,
- Gérant du Groupement Forestier des Lomonts,
- Membre du directoire de l'Agence Régionale de Développement de Franche-Comté.

2.7.2.2 Liens familiaux

Le seul lien direct de parenté existant entre les personnes énumérées ci-dessus est le suivant :

- Gilles KOHLER et Jean-Philippe KOHLER sont frères.

2.7.2.3 Absence de conflits d'intérêts

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt actuel ou potentiel entre la société LISI S.A. et les membres du Conseil d'Administration tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations. Le règlement intérieur du

Conseil prévoit expressément, le cas échéant, la situation de conflit d'intérêt : « Les membres du Conseil d'Administration ont pour devoir de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentielle, actuelle ou à venir, dans laquelle ils sont ou seront susceptibles de se trouver. Lorsque le Conseil d'Administration délibère sur un sujet concernant directement ou indirectement un de ses membres, le membre concerné est invité à quitter, le temps des débats et, le cas échéant, du vote, la réunion du Conseil. »

2.7.2.4 Absence de condamnation pour fraude, d'association à une faillite ou d'incrimination et/ou sanction publique

A la connaissance de la société, au cours des cinq dernières années :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration,
- aucun des membres du Conseil d'Administration n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance,
- et aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration de la société par des autorités statutaires ou réglementaires.

2.8 LES RÉMUNÉRATIONS ET INTÉRÊTS DES MANDATAIRES SOCIAUX

2.8.1 Jetons de présence et rémunérations

L'assemblée Générale des actionnaires, tenue le 27 avril 2007, a fixé le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 75 000 euros à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2007.

Les travaux des administrateurs sont rémunérés par les jetons de présence aux séances du Conseil d'Administration et des Comités auxquels ils siègent. Les jetons de présence versés à chaque administrateur s'élèvent à 1 250 euros par Conseil et par Comité et dépendent de l'assiduité des bénéficiaires aux réunions. Pour l'exercice 2007, ils se sont élevés à 70 000 € et le taux de participation a été de 93,3 %.

Le tableau ci-dessous récapitule les rémunérations et jetons de présence versés aux administrateurs :

Administrateurs	Jetons de présence versés en 2007 par LISI S.A. (en euros)	Rémunérations brutes versées en 2007 par LISI S.A. (en euros)	Jetons de présence versés en 2006 par LISI S.A. (en euros)	Rémunérations brutes versées en 2006 par LISI S.A. (en euros)
Gilles KOHLER	8 750	384 481	3 750	290 891
Emmanuel VIELLARD	7 500	348 273	3 750	255 493
Roland BURRUS	3 750		2 500	
Christian PEUGEOT	2 500		2 500	
Christophe VIELLARD	7 500		3 750	
Jean-Philippe KOHLER	5 000	295 264	2 500	196 118
Thierry PEUGEOT	8 750		3 750	
Pascal LEBARD	7 500		3 750	
Eric ANDRE	7 500		3 750	
Total	58 750	1 028 018	30 000	742 502

2.8.2 Actions détenues par les mandataires sociaux

Conformément aux statuts de la Société, le nombre minimal d'actions LISI que doit détenir chaque administrateur est d'une action.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'actions détenues par les mandataires sociaux au 31 décembre 2007 :

Mandataires sociaux	Nombre d'actions LISI détenues directement	Nombre d'actions LISI détenues indirectement
Administrateurs		
Gilles KOHLER	6 515	
Emmanuel VIELLARD	6 475	
Roland BURRUS	20	
Christian PEUGEOT	1	
Christophe VIELLARD (représentant permanent de VMC)		634 230
Jean-Philippe KOHLER (représentant permanent de S.C. CIKO)	4 440	15 153
Thierry PEUGEOT (représentant permanent de CID)	25	5 928 724
Pascal LEBARD	10	
Eric ANDRE	5	
Total	17 491	6 578 107

2.8.3 Rémunérations des dirigeants

Les conditions de rémunération du Président-Directeur Général et du Vice-Président sont arrêtées par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations. Les rémunérations attribuées à chaque mandataire social au titre de leur contrat de travail ou de leur mandat social au cours des deux derniers exercices par LISI S.A. s'établissent comme suit :

Gilles KOHLER	2007	2006
Rémunération fixe brute	257 381	221 191
Rémunération variable brute	127 100	69 700
Montant total en euros	384 481	290 891

Emmanuel VIELLARD	2007	2006
Rémunération fixe brute	225 773	197 193
Rémunération variable brute	122 500	58 300
Montant total en euros	348 273	255 493

2.8.4 Avantages en nature accordés aux dirigeants

MM. Gilles KOHLER et Emmanuel VIELLARD ont bénéficié en 2007 d'un véhicule de fonction.

DOCUMENTS SPÉCIFIQUES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Rapport du Président du Conseil d'Administration	98
1.1 Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration	98
1.2 Limitation aux pouvoirs du Directeur Général	98
1.3 Procédures de contrôle interne	99
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne	102
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	103
4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	104
5. Rapport Général des Commissaires aux Comptes	105
6. Projets de résolutions	106

1

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LOI DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE (ART. L.225-37 DU CODE DE COMMERCE)

RAPPEL DU CONTEXTE LSF ET DES OBJECTIFS DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU GROUPE LISI

Selon l'article L.225-37 du Code de Commerce sur la Sécurité Financière, le Président du Conseil d'Administration rend compte dans un rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place.

Dans ce contexte, ce rapport sera essentiellement consacré à la description factuelle des procédures en vigueur, du bilan des réalisations de l'année ainsi que des perspectives futures.

1.1 PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1.1 Organisation

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil par le Président par tout moyen et même verbalement. Si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, des administrateurs représentant au moins le tiers des membres du Conseil peuvent demander au Président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi ; en cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante. Toutefois, les délibérations doivent être prises à la majorité des trois quarts des voix des membres présents ou représentés, pour ce qui concerne les questions suivantes :

- calcul des dotations aux comptes d'amortissement et de provisions,
- propositions à faire à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'affectation des résultats de l'exercice écoulé,
- texte des résolutions à soumettre à une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires,
- remplacement d'un administrateur décédé ou démissionnaire.

Les copies ou extraits des délibérations du Conseil d'Administration sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration, un Directeur Général, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions de Président ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

1.1.2 Modalités de fonctionnement

Le Conseil se réunit à l'invitation du Président au minimum 4 fois par exercice et pour chaque décision importante. Les travaux animés par le Président font l'objet d'une démarche participative de chacun des membres et les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Les débats sont consignés dans un procès-verbal soumis à l'approbation des membres dans le mois qui suit la séance et signé à la séance suivante. Le Conseil soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les résolutions légales.

1.1.3 Préparation des travaux

- Avant chaque Conseil, les participants reçoivent un dossier dûment documenté – dans la mesure du possible – afin de préparer la séance dans les meilleures conditions.
- Les séances nécessitant l'approbation des comptes annuels et semestriels font l'objet d'un exposé du Comité d'Audit qui s'est réuni préalablement.
- Les séances qui traitent des sujets de rémunération font l'objet d'un exposé du Comité de Rémunérations qui s'est réuni préalablement.

1.1.4 Processus de prise de décision

Toute décision significative est soumise à la ratification du Conseil selon les modalités de fonctionnement décrites au paragraphe 1.2. Par décision significative est entendu : approbation des comptes, acquisition, cession, éléments prévisionnels, rémunération des mandataires sociaux, nomination des membres des organes de direction, ou tout autre élément susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes.

1.2 LIMITATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur Général également Président du Conseil est assisté du Directeur Général Délégué dans la gestion du Groupe au quotidien. Leur pouvoir est limité par le privilège du Conseil d'Administration de statuer sur toutes les décisions structurantes pour le Groupe telles que décrites au paragraphe 1.

Le Conseil d'Administration comprend 3 administrateurs indépendants au sens du rapport Bouton. Il existe également deux comités spécifiques : le Comité des Rémunérations ainsi que le Comité d'Audit chargé chacun de superviser les travaux réalisés

par la Direction Générale dans ces deux domaines. Chaque comité rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration (les principes d'organisation sont décrits au paragraphe 1.3.2).

Les principes et règles de rémunération des mandataires sociaux, exposés et validés par le Comité des Rémunérations chaque année, sont exposés au chapitre relatif à la politique de gouvernement d'entreprise.

1.3 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

1.3.1 Principes généraux

- Rappel des objectifs de la Direction Générale : selon une note interne en date du 21 août 2003 (réf. : EV/VC14203), la Direction Générale a clairement affiché ses objectifs. Le référentiel choisi à ce jour est le COSO dont la méthodologie permettra une convergence progressive de ces objectifs avec une réalité connue de tous les acteurs du Groupe.
- Afin de s'assurer du respect de ces objectifs, le Groupe a mis en place un processus de prévention et de détection grâce aux interventions coordonnées du Directeur de l'audit interne et des auditeurs externes (lors de la revue des dispositifs de contrôle interne au moins 1 fois par an dans toutes les divisions). Ce processus est relayé au niveau de chaque division grâce à la politique de déploiement des contrôleurs locaux.

Il faut noter que ce dispositif de prévention n'est pas exhaustif et que des risques résiduels peuvent subsister.

- Ce dispositif est fondé sur une organisation décentralisée au niveau de chaque division. Un Comité Exécutif mensuel est chargé d'entériner une politique générale qui doit être ensuite relayée jusqu'à l'unité élémentaire de gestion. Le Groupe a formalisé un certain nombre de procédures synthétisées dans un manuel de contrôle interne Groupe mis à disposition des collaborateurs concernés du Groupe via un site intranet.

Ce manuel est complété par un manuel des procédures comptables Groupe. Enfin, le Groupe a déployé un système de reporting et d'information unifié dans chaque division selon une procédure identique.

- Les spécificités liées à l'activité du Groupe LISI nécessitent de développer des contrôles qualité pointus des processus opérationnels dans les domaines suivants :
 - qualité,
 - hygiène, sécurité et environnement,
 - personnel, paie,
 - comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie,

- achats et investissements,
- ventes et stocks.

- Des actions de renforcement de l'efficacité de ce dispositif sont menées en continu au sein du Groupe et sont suivies sous forme de tableaux de bord périodiques.

1.3.2 Principes d'organisation et environnement général de contrôle interne

- Comités de décision : le Conseil d'Administration du Groupe représente l'entité supérieure de décision, le Comité de Direction et le Comité Exécutif du Groupe relaient l'information au niveau des divisions qui elles-mêmes sont organisées de telle façon que des instances de direction puissent exécuter les décisions du Groupe au niveau des unités élémentaires de gestion.
- Organes de contrôle général :
 - Le Comité d'Audit prend connaissance en présence des auditeurs externes ainsi que du responsable de l'audit interne de l'environnement général de gestion et de suivi des risques.
 - La cellule d'audit interne comprend le responsable de l'audit interne Groupe assisté d'un auditeur. En fonction de l'importance et de la nature de la mission à exécuter, des partenaires internes ou externes au groupe peuvent compléter l'équipe d'intervention.
 - La coordination avec les auditeurs externes est particulièrement étroite afin d'orienter les contrôles dans les domaines identifiés à risque et d'obtenir une couverture dans le temps satisfaisante.
 - Certaines fonctions jugées critiques sont suivies en transversal dans le Groupe telles que les finances, la gestion de trésorerie, la consolidation, le secrétariat juridique, la couverture d'assurances, la politique sécurité, la politique environnementale, la politique des achats ainsi que la gestion des ressources humaines.
- Référentiel Groupe :
 - Chaque division selon des valeurs communes a mis en place une Charte de valeurs.
 - Il existe un manuel des procédures de contrôle interne complété par un manuel des procédures comptables et de consolidation. Ces procédures sont mises à disposition de tous les acteurs concernés et périodiquement mises à jour sous une forme électronique via un portail internet dédié.
 - Chaque division, puis chaque unité opérationnelle a la responsabilité de veiller au respect de ces procédures et de l'adapter au contexte de leur pays.
 - Sous forme de lettres de délégation, chaque responsable est averti des niveaux de responsabilité dont il a la charge.
- Processus de cartographie et de suivi des risques :
 - Le Groupe est engagé dans un processus convergent suivant le référentiel COSO de cartographie des risques.

Cette méthodologie est maintenant déployée dans tout le Groupe à l'exception du pôle Médical et traitée jusqu'au niveau des unités élémentaires de gestion. Elle fait l'objet d'une revue complète systématique chaque année lors de la préparation du plan stratégique à 4 ans. Les plans d'actions prioritaires des principaux risques identifiés dans chaque division sont validés dans le budget de l'année suivante.

- Le comité des risques sécurité et environnement identifie, répertorie les risques inhérents depuis 2001 et engage les actions correctives nécessaires.

1.3.3 Principales procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

- Le Groupe revoit annuellement un plan stratégique pluriannuel (4-5 ans) et détermine à ce titre un plan prioritaire d'actions. Le budget de l'exercice à venir s'inscrit dans ce plan dans une perspective à 12 mois. Le processus de planification fait l'objet de validations successives au niveau du Comité Exécutif du Groupe puis au niveau du Conseil d'Administration. La mesure de l'avancement de la réalisation du budget est réalisée mensuellement à tous les niveaux : unités élémentaires de gestion, B.U., divisions et Groupe.
- La consolidation mensuelle des indicateurs de gestion, du compte de résultats, du bilan et du tableau de financement permet une mesure précise dans des délais rapprochés de la date de clôture et facilite les prises de décision.
- Le processus achats et investissements s'inscrit également dans la démarche stratégique et budgétaire. Tout engagement d'achats ou d'investissements qui dévie des autorisations budgétaires fait l'objet d'un accord préalable au niveau approprié.
- Le processus ventes et contrats fait l'objet d'une revue spécifique des équipes locales, B.U, divisions ou Groupe suivant les seuils de signification avant l'engagement réel.
- Le processus trésorerie-financement fait également l'objet d'engagement spécifique. Ainsi à titre d'exemple, tous les placements financiers sont réalisés au niveau du Groupe à l'exception de la trésorerie gérée aux USA.
- Le processus paie est géré au niveau des entités opérationnelles et périodiquement revu tant par la cellule audit interne que par les auditeurs externes.
- Le processus hygiène, sécurité et environnement (HSE) fait l'objet d'une revue trimestrielle des indicateurs de gestion (taux d'accident du travail, non conformités etc.) et des principaux plans d'actions qui en découlent. La coordination avec le

processus de couverture par les assurances Responsabilité Civile est assurée.

1.3.4 Réalisations 2007 et perspectives

- La démarche de « Risk Management », qui a pour but de renforcer le contrôle interne au sein du Groupe, fait aujourd'hui partie intégrante d'un processus déployé de manière systématique à l'ensemble des divisions, à l'exception du pôle Médical planifié pour 2008.
- La direction du contrôle interne, renforcée d'un auditeur supplémentaire en 2006, poursuit son rythme d'interventions avec 17 missions d'audit interne réalisées en 2007 contre 13 et 11 les années antérieures. En complément, des missions d'assistance spécifiques ont été exécutées sur des sites ayant connu des difficultés opérationnelles au cours de l'année. Une fois le diagnostic précisément établi, des plans de redressement, validés par la Direction Générale de la division, ont été instaurés et ont fait ensuite l'objet d'un suivi très attentif et régulier par la direction du contrôle interne.
- En marge de cette cellule de contrôle interne, le Groupe a créé au cours du 3ème trimestre 2007 un nouveau poste d'auditeur HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) dont les principales fonctions seront d'assurer la coordination Groupe des actions HSE et d'exécuter des missions d'audits HSE dans tous les sites. Avec cet apport d'expertise métier, il sera envisagé à compter de 2008 des missions d'audit croisées « HSE & Contrôle Interne » sur des processus concernés par les 2 domaines.
- Par ailleurs, fin 2007 la Direction Générale de LISI a décidé de recruter un trésorier Groupe. Il aura pour principales fonctions, non seulement le suivi de la trésorerie, mais aussi la mise en place d'un cash pooling, la gestion des flux et des excédents de trésorerie et de veiller à la maîtrise des risques de taux et de change.
- Enfin, d'autres chantiers transversaux ont été démarrés en 2007 comme :
 - l'intégration de tableaux d'indicateurs de performance et de flux financiers dans le système unifié de gestion du Groupe ;
 - le contrôle d'engagements des investissements majeurs ;
 - le déploiement de la revue juridique de manière plus systématique.

1.3.5 Conclusion

En 2007, les interventions menées par l'ensemble du dispositif de contrôle interne décrit ci-dessus n'ont pas mis en évidence de risques majeurs susceptibles d'affecter de manière significative la réalisation des objectifs fixés par la Direction Générale.

Lorsque des écarts de procédures ont été constatés, des propositions d'améliorations relevées ont été validées et traitées par les responsables opérationnels concernés dans les délais fixés. Des missions de suivi permettent de s'assurer ultérieurement de leur correcte application.

En s'appuyant sur une connaissance toujours perfectible et une implication des responsables opérationnels des processus clés, elle facilite ainsi le développement et l'amélioration du contrôle interne dans le temps.

Gilles KOHLER
Président du Conseil d'Administration

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ LISI, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société LISI et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au

traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 3 mars 2008.

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Marie Guillemot
Associée

Exincourt, le 3 mars 2008.

Exco Cap Audit

Pierre Burnel
Associé

3

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 3 mars 2008.

Exincourt, le 3 mars 2008.

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Exco Cap Audit

Marie Guillemot
Associée

Pierre Burnel
Associé

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société LISI S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La direction du Groupe LISI est amenée à retenir des jugements et estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs, les provisions et les impôts différés, exposées dans les notes 2.2.2, 2.2.8.5, 2.2.14 et 2.2.19.5

de l'annexe. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, revu par sondages les calculs effectués par la société, examiné la documentation disponible et vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.2.7, 2.2.8.5 et 2.5.1.1 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.2.7.1, 2.2.8.5 et 2.5.1.1 donnent une information appropriée.
- La note 2.2.15 précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites et avantages au personnel fondés sur des actions. Ces engagements ont fait l'objet d'évaluations externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que les notes 2.2.15 et 2.5.4.2 de l'annexe aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 3 mars 2008.

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Marie Guillemot
Associée

Exincourt, le 3 mars 2008.

Exco Cap Audit

Pierre Burnel
Associé

5

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LISI S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous

vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne : les titres de participation et les provisions pour dépréciation de ces titres constituées par votre société lorsque leur valeur nette comptable est supérieure à leur valeur d'usage, ainsi qu'indiqué dans la note 3.1.b de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements de toute nature consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 3 mars 2008.

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Marie Guillemot
Associée

Exincourt, le 3 mars 2008.

Exco Cap Audit

Pierre Burnel
Associé

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2008

Ordre du jour

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Affectation des résultats ;
- Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- Nomination d'un nouvel administrateur ;
- Autorisation du rachat par la société de ses propres actions ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses.

Projet de résolutions

Première résolution – Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 22 832 807 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve notamment les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé, ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts, pour un montant global de 20 387 €.

Deuxième résolution – Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants du Code de commerce au 31 décembre 2007, faisant ressortir un bénéfice de 67 552 677 €.

Troisième résolution – Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, approuve les éléments indiqués dans ce rapport.

Quatrième résolution – Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux Administrateurs en ce qui concerne l'exercice 2007, et de leur mandat aux Commissaires aux Comptes.

Cinquième résolution – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

bénéfice de l'exercice, soit la somme de	22 832 807 €
augmenté du report à nouveau	
qui s'élève à la somme de	34 695 981 €
Soit, au total	57 528 788 €

constitue le bénéfice distribuable, que le Conseil d'Administration propose de répartir ainsi :

A la réserve légale	108 615 €
aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 1,50 € par action, soit la somme de.	16 130 792 €
qui sera mise en paiement le 7 mai 2008	
au compte report à nouveau, le solde, soit la somme de	41 289 381 €
étant précisé que ce poste sera augmenté du montant des dividendes afférents aux actions possédées par la société à la date de détachement du coupon.	

Le dividende revenant à chaque action est de 1,50 €. Le montant du dividende éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du CGI est de 1,50 €.

En outre, l'Assemblée Générale reconnaît qu'il lui a été rappelé que les sommes distribuées au titre des dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes, par action :

Exercice clos le 31 décembre 2004 :	dividendes éligibles à l'abattement de 50 % : 0,90 €
Exercice clos le 31 décembre 2005 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1,08 €
Exercice clos le 31 décembre 2006 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1,30 €

Sixième résolution – Renouvellement d'Administrateur

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Eric ANDRE pour une durée de six années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2013.

Septième résolution- Cooptation d'un nouvel Administrateur

L'Assemblée Générale décide de nommer :

- Madame Lise NOBRE
Demeurant :
19 rue Raymond Queneau
92500 RUEIL MALMAISON

en qualité d'administrateur, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Huitième résolution – Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et pris connaissance des éléments figurant dans le descriptif du programme :

- annule l'autorisation d'achat donnée le 27 avril 2007 ;
- autorise, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'Administration, à procéder, par tous moyens, à des rachats de ses propres actions, représentant jusqu'à 10 % du capital social de la société, correspondant à 1 075 386 actions, à l'exception de l'acquisition d'actions destinées à la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dont le nombre total sera limité à 5 % du capital soit 537 693 actions ;
- décide que les actions acquises auront les utilisations suivantes :
 - l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
 - consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe ;
 - la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
 - l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

L'acquisition ou la cession des titres pourront être effectuées par tous moyens et à toute époque, et ce dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou hors marché, y compris par l'utilisation d'instruments dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré.

La société s'engage à rester en permanence dans les limites fixées par l'article L.225-209 du Code de commerce.

Cette autorisation s'appliquera dans les conditions suivantes :

- la société ne pourra pas acheter ses propres actions à un prix supérieur à 100 € hors frais d'acquisition,
- la société ne pourra pas vendre tout ou partie des actions ainsi acquises à un prix unitaire inférieur à 50 € hors frais de cession.

Le montant maximal que LISI S.A est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 100 €, s'élèvera à 107 538 600 €.

Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois, à compter de la présente Assemblée.

- donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation et dans les limites décidées ci-avant, pour passer tous ordres en Bourse, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Neuvième résolution – Jetons de présence

L'Assemblée Générale décide d'allouer une somme de 106 250 €, à titre de jetons de présence, au Conseil d'Administration.

Cette décision, applicable pour l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Dixième résolution – Formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi.

The background is a solid orange color. A large, slightly lighter orange circle is centered in the upper half of the page. Below the circle, there are several thin, wavy, concentric lines that create a sense of motion or depth, extending towards the bottom of the page.

TABLE DE CONCORDANCE DE L'AMF

TABLE DE CONCORDANCE DE L'AMF

La présente table permet d'identifier les informations à inclure dans le rapport annuel déposé comme document de référence.

INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE DES COMPTES 2005 ET 2006

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- Les comptes consolidés établis en normes IFRS et les comptes annuels résumés établis en normes françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 avril 2007 (D.07-324).
- Les comptes consolidés et les comptes annuels résumés, établis en normes françaises, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 mai 2006 (D.06-0355).

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809 / 2004	Chapitre	Page
• 1. Personnes responsables		
– Personnes responsables	1	4
– Déclarations des personnes responsables	1	4
• 2. Contrôleurs légaux des comptes		
– Noms et adresses des contrôleurs légaux des comptes	1	4
• 3. Informations financières sélectionnées		
– Informations financières historiques	1	6
– Informations financières intermédiaires	NA	NA
• 4. Facteurs de risques	3	35-36
	5	76 à 80
• 5. Informations concernant l'émetteur		
– Histoire et évolution de la société	1	8
– Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	1	8
– Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	1	8
– Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	1	9
– Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire	1	4 et 8
– Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	2	14 à 18
	3	25
	4	62
– Investissements	2	12 à 18
– Principaux investissements réalisés	3	23-35-38-39
– Principaux investissements en cours	3	38-39
– Principaux investissements que compte réaliser l'émetteur	NA	NA
• 6. Aperçu des activités		
– Principales activités	2	12-13
– Principaux marchés	2	12-13
– Événements exceptionnels	3	53
– Degré de dépendance aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	5	79
– Positionnement concurrentiel	2	12-13

• 7. Organigramme		
– Description du Groupe	1	5
– Liste des filiales importantes	3	34
• 8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
– Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées ou toute charge majeure pesant dessus	3	39
	4	69-70
– Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	3	44
	5	78
• 9. Examen de la situation financière et du résultat		
– Situation financière	2	14 à 18
– Résultat	3	20 à 24
	4	64 à 67
– Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	3	35-36
	5	78-79
– Explication du changement du chiffre d'affaires ou des produits	2	14
– Stratégie ou facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	3	35-36
• 10. Trésorerie et capitaux		
– Informations sur les capitaux	3	24-43
	4	63-67
– Source et montants des flux de trésorerie	3	23
	4	66
– Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	3	46 à 51
– Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	NA	NA
– Informations concernant les sources de financement attendues pour réaliser les investissements prévus	NA	NA
• 11. Recherche et développement, brevets et licences	3	38-52
• 12. Informations sur les tendances		
– Principales tendances ayant affecté la production depuis la fin du dernier exercice	2	14 à 18
– Engagement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	3	58 à 60
• 13. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA	NA
• 14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale		
– Organes d'administration et de direction	6	92 à 94
– Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction	6	94-95
• 15. Rémunération et avantages		
– Montant de la rémunération et avantages en nature	3	58
	4	74
	6	95-96
– Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, de retraites, ou d'autres avantages	3	44 à 46-58

• 16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
– Date d'expiration des mandats actuels	6	92 à 94
– Contrat de service liant les membres des organes d'administration	NA	NA
– Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	6	88-89-92
– Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur	6	87 à 89
• 17. Salariés		
– Nombre de salariés	2	13 à 18
	6	89-90
– Participation et stock-options	3	57-58
	6	90 à 92
– Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	6	90 à 92
• 18. Principaux actionnaires		
– Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	1	6
	6	84
– Existence de droits de vote différents	1	9
	6	84
– Détention ou contrôle de l'émetteur, directement ou indirectement	6	84
– Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	NA
• 19. Opérations avec des apparentés	3	58
	4	72
	6	85-86
• 20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
– Informations financières historiques	4	73
– Informations financières pro forma	NA	NA
– Etats financiers	4	64 à 74
– Vérification des informations historiques annuelles	NA	NA
– Date des dernières informations financières	NA	NA
– Informations financières intermédiaires	NA	NA
– Politique de distribution des dividendes	3	43-44
	4	62-63-73
	6	83
	7	106
– Procédures judiciaires et d'arbitrage	5	78
– Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice	NA	NA
• 21. Informations complémentaires		
– Capital social	6	82 à 85
– Acte constitutif et statuts	1	9-10
• 22. Contrats importants	5	79
• 23. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclaration d'intérêts	7	102 à 105
• 24. Documents accessibles au public	1	4-7
• 25. Informations sur les participations	4	73

ACE : Amélioration Continue vers l'Excellence.

AFEI : Association Française des Entreprises d'Investissement.

AGO : Assemblée Générale Ordinaire.

AMF : Autorité des Marchés Financiers.

BFR : Besoin en Fond de Roulement.

BSAR : Bon de Souscription d'Action Remboursable.

B.U. : Business Units : Unité d'affaires.

CAF : Capacité d'Autofinancement.

Capitaux engagés : Capitaux Propres + Endettement Financier Net.

CDN : Certificat de Dépôts Négociable

CIR : Crédit Impôt Recherche.

CNC : Conseil National de la Comptabilité.

CRBF : Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

CRC : Comité de Réglementation Comptable.

DIF : Droit Individuel à la Formation.

EBIT : Résultat d'exploitation diminué de la participation des salariés.

EBITDA : EBIT augmenté des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation et diminué des reprises de provisions d'exploitation.

EFN : Endettement Financier Net.

ETP : Equivalent Temps Plein.

ETPMP : Equivalent Temps Plein Moyen Payé.

FCPE : Fond Commun de Placement Entreprise.

Flux net sur l'activité : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation = CAF + variation des BFR d'exploitation.

Free Cash Flow (FCF) : Capacité d'autofinancement diminuée des variations des stocks, des BFR et des investissements industriels nets.

GEARING : rapport entre l'Endettement Financier Net et les Capitaux Propres.

HSE : Hygiène, Sécurité, Environnement.

LSF : Loi Sécurité Financière.

MV : Moins Value.

OBSAR : Obligation avec Bons de Souscription d'Action Remboursable.

PASE : Plans d'Amélioration Sécurité Environnement.

PCA : Produits Constatés d'Avance.

PEG : Plan d'Epargne Groupe.

PV : Plus Value.

Retour sur capitaux investis (ROCE) : rapport entre l'EBIT et la moyenne des capitaux engagés des années N et N-1.

Retour sur capitaux propres (ROE) : rapport entre le résultat net et les capitaux propres.

RSPVLT : Réserve Spéciale des Plus Values à Long Terme.

Taux de rotation du capital flottant : rapport entre les volumes annuels échangés et le nombre de titres du flottant.

TMCA : Taux Moyen de Croissance Annuel.

TPI : Titre au Porteur Identifiable.

TRS : Taux de Rendement Synthétique (rapport entre les heures machines travaillées et les heures totales disponibles).

UGT : Unité Génératrice de Trésorerie.

VMP : Valeur Mobilière de Placement.

VNC : Valeur Nette Comptable.

LISI AEROSPACE

Tour Gamma « A » – 193 rue de Bercy
F – 75582 PARIS CEDEX 12
Tél. : + 33 (0)1 44 67 85 85
Fax : + 33 (0)1 44 67 86 07
Site Internet : www.lisi-aerospace.com

LISI MEDICAL

19 Chemin de la Traille
NEYRON
F – 01701 MIRIBEL
Tél. : + 33 (0)4 78 55 80 00
Fax : + 33 (0)4 72 25 81 61
Site Internet : www.lisi-medical.com

LISI AUTOMOTIVE

28, Faubourg de Belfort – BP 19
F – 90101 DELLE CEDEX
Tél : + 33 (0)3 84 58 63 00
Fax : + 33 (0)3 84 58 63 02
Site Internet : www.lisi-automotive.com

LISI COSMETICS

13, rue Moreau
F – 75012 PARIS
Tél. : + 33 (0)1 43 07 98 50
Fax : + 33 (0)1 43 43 65 93
Site Internet : www.lisi-cosmetics.com

LISI

Tour Gamma « A » – 193 rue de Bercy
F – 75582 PARIS CEDEX 12
Siège Social :
Le Millenium – 18 rue Albert Camus
BP 431 – 90008 BELFORT CEDEX
Tél. : + 33 (0)3 84 57 00 77
Fax : + 33 (0)3 84 57 02 00
Site Internet : www.lisi-group.com